VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 12 AVRIL 1921 NUMERO 44

Adressez toute corre[redacted]
"LA LIBE[redacted]
ABONNEM[redacted]
Canada et Etats[redacted]2.00
Union Postale [redacted]$2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Et d'un autre

Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs, la semaine dernière, sur certains désavantages des affaires conduites par le gouvernement: chemins de fer, téléphones, construction de maisons d'ouvriers. Dans chaque cas ces choses donnent des profits sous la direction de particuliers, elles ont donné des déficits, administrées par le gouvernement. Or, les déficits du gouvernement ce sont les contribuables qui les paient.

Le *Grain Growers' Guide* de la semaine dernière donne un nouvel exemple des inconvénients de choses administrées par le gouvernement. Dans l'Alberta le gouvernement s'était chargé d'administrer les affaires d'assurance contre la grêle au profit des cultivateurs. Le gouvernement y perdit des millions. On a changé le système en substituant l'administration privée à celle du gouvernement, et les affaires vont à merveille. Et le *Grain Growers' Guide* rend compte, à la page 38 de son numéro de mars, des raisons pour lesquelles l'administration du gouvernement ne valait rien. Les voici (nous ne faisons que traduire):

"Le gouvernement avait à nommer des évaluateurs en cas de perte par la grêle; naturellement il nommait des partisans. Ces évaluateurs, en allant faire leurs évaluations, rencontraient des partisans comme eux. Rencontraient-ils des amis politiques qu'ils se montraient accommodants dans leurs évaluations. Dans le cas contraire, ils se montraient moins généreux. La conséquence pratique de ces évaluations libérales pour les amis fut de creuser l'abime dans la caisse gouvernementale . . ."

Voilà, pris sur le vif, le vice radical de toute administration gouvernementale. On nomme des amis, c'est la premiere chose qui compte; on regarde ensuite s'ils ont les qualités administratives exigées pour faire prospérer les industries confiées à leurs soins. Ce principe appliqué aux affaires amène des ruines financières à tout coup.

Nous avons donné des chiffres, la semaine dernière, pour les chemins de fer, les téléphones et les logements ouvriers: on voit que c'est la même chose, — déficit toujours, — pour l'assurance contre la grêle administrée par le gouvernement.

Le succès dans les affaires réside dans l'administration d'hommes intéressés à faire prospérer une entreprise. L'administration par les partis politiques, quels qu'ils soient, sera d'abord intéressée à faire prospérer le parti; si ensuite il y a déficit, le peuple paiera pour l'incurie ou l'incapacité des employés du gouvernement. Résultat net: les taxes montent à vue d'oeil, et d'une façon alarmante.

Conclusion pratique: Ne laissons au gouvernement rien de ce qui peut être administré par des particuliers et des compagnies privées. Que le gouvernement veille à ce que ceux-ci n'écorchent pas leurs semblables, très, — c'est sa fonction, — mais vouloir exploiter lui-même, c'est condamner le contribuable à subir les opérations du pire des écorcheurs.

ENCORE

Si depuis la convention des commissaires d'écoles, tenue à Winnipeg, au commencement de mars, nous n'avons guère agi, il ne faut pas croire que le département d'éducation a dormi sur ses lauriers. Il a poursuivi sa campagne d'étatisation scolaire. Ses affidés se sont mis à l'oeuvre et c'est pourquoi dans plusieurs municipalités nous avons vu se former des *Associations de commissaires municipaux*.

L'*Association de commissaires municipaux* est une petite machine fort dangereuse et qui n'a point d'autre but, en vérité, que de faire les petites affaires, inavouées, du ministre de l'instruction publique. Jamais on n'a voulu qu'elle représentât la pensée et les desirata des contribuables et des pères de famille. C'est une machine de guerre pour assurer à un groupe occulte une mainmise complète sur notre système scolaire. Aussi cette association doit-elle être constituée dans des conditions spéciales et qui éliminent du coup les commissaires qui pourraient s'opposer à la politique du ministère de l'instruction publique au Manitoba. C'est affaire de coterie et tout se passe en somme entre quatre murs. On a recours à bien des petites habiletés pour réussir. C'est ainsi qu'on lance le projet à cette saison de l'année. Les chemins sont impraticables: de la sorte on élimine en pratique les représentants de la campagne et l'assemblée qui décidera ne se composera que de citadins ou à peu près. Le tout sera tôt bâclé entre les représentants des loges, — venus là sous une fausse étiquette, — le délégué du ministère de l'instruction publique et l'inspecteur du district. On servira à l'assemblée tous les grands clichés qui ont de tout temps berné les badauds: bienfaits que les "fermiers ignorants" retireront en déléguant tous leurs pouvoirs à la municipalité, — plutôt entre les mains du ministre de l'instruction publique (ce qu'on se garde bien de dire); économie qui résulte de la centralisation; meilleur entretien des écoles; progrès scolaire, — baliverne qui a fait tourner la tête à bien des badauds dans notre pays et ailleurs; incomparables maîtresses d'école, impeccables, possédant les meilleurs diplômes et qui feront de vos écoles de petites universités.

Tout cela se fera à l'emporte pièce. Avant qu'on y ait vu goutte, on aura fait le choix des commissaires municipaux. La galère aura été lancée sur la mer de l'Etat, guidée par cinq matelots qui ne feront qu'exécuter à la lettre les ordres du ministère de l'instruction publique. Le système ne tardera pas à se ramifier. Après l'école consolidée dans le village, nous aurons l'école consolidée dans les différents coins de la municipalité.

Voilà un engrenage très dangereux. Voici comment. Quand plusieurs écoles auront été amalgamées, l'école consolidée sera fréquentée par des enfants de différentes religions et langues. Il y faudra renoncer à l'enseignement du catéchisme et surtout à l'enseignement du français. Messieurs les commissaires voudront des *écoles nationales*, un pays, une langue, un drapeau.

• • •

Que faire en face de pareil projet, qui se dessine à l'horizon et qui sera peut-être exécuté avant que plusieurs aient songé aux dangers qu'il recèle? Car ne l'oublions pas. Tous ces projets sont élaborés dans le silence, mis au jour sans tambour ni trompettes. A l'heure où le bon peuple y pense le moins, il se réveille avec un nouveau carcan au cou.

Nous devrons d'abord suivre de près les affaires de la municipalité où nous vivons. Lorsque les commissions scolaires seront invitées à aller discuter la question, il faudra que chacune d'elle nomme un représentant qui aura droit de vote à l'assemblée. En outre il faudra voir à ce que chaque commission scolaire reçoive avis de cette réunion. On connait le truc de "l'oubli" et l'on sait que ceux qui le pratiquent ont toujours à vous donner des tas d'excuses. Au cas où l'une de nos commissions scolaires aurait été oubliée, les autres commissions devraient se faire un devoir de la prévenir. On invitera le public à assister à ces réunions. Que sur ce sujet on soit en garde. La coutume c'est de faire l'invitation à la dernière minute, de sorte que ceux qui sont au loin ne pourront pas se rendre à la réunion. Grâce à ce truc, on escompte faire adopter le projet par le seul public de la ville ou du village où la municipalité a son siège. Ce vote est vite transformé en l'expression de l'opinion de la majorité. Les organisateurs de ces réunions ne brillent pas par l'esprit de scrupule.

• • •

Tout le monde sait ce que l'étatisation a produit en France. Il a donné à l'Etat la main-mise sur les écoles et a permis aux politiciens de la loge de les transformer en instrument de lutte contre l'Eglise. Pourtant la France est catholique et la grande majorité y respecte la religion. Mais l'Etat, — ou plutôt la franc-maçonnerie, — s'était emparé de l'école et la conduisait à son goût. Ici la même main de malheur se faufile partout. Elle fait patte de velours à bien des endroits. Voilà pourquoi on ne la sent pas toujours. Mais bien aveugle qui s'acharnerait à nier son existence. Ne nous faisons pas illusion. C'est dans les loges que fut conçu le plan de supprimer notre langue et nos écoles, sous le fallacieux prétexte que les langues étrangères avaient trop de privilèges au Manitoba. Ce sont les mêmes influences occultes qui fabriquèrent une foule de commissaires d'écoles à la dernière convention et qui firent des pieds et des mains pour qu'ils ne quittassent pas la réunion avant sa clôture. D'ailleurs ceux qui ont combattu la motion en faveur de l'enseignement du français n'ont que trop laissé voir leur jeu.

Ayons donc les yeux bien ouverts et les oreilles bien tendues d'ici quelque temps. Que chaque commissaire se rende sans faute à l'assemblée qui aura lieu dans sa municipalité au sujet de cette question de municipalisation. Sur lui repose la responsabilité des changements qui pourraient être apportés à nos commissions scolaires.

LASME.

En province.

A LA LEGISLATURE

Y aura-t-il ajournement?-L'immigration.-Le désarmement.-"Collective bargaining".-Irrégularités électorales.-Pas de qualification foncière pour les commissaires d'écoles.- Le commissaire officiel Motion de non confiance

M. Robson, au nom des Fermiers, demande l'ajournement de la Chambre. C'est l'époque des semailles et plusieurs députés, qui ont d'importantes fermes, n'entendent point demeurer à Winnipeg en avril et mai. Si la chambre y consent, la session sera ajournée cette semaine et ne reprendra ses séances qu'en juin prochain. La motion Robson demande l'ajournement du 8 avril, — nous en sommes déjà au 2, — au 7 juin.

Le parti ouvrier ne voit pas d'un bon oeil la motion Robson. Il tient que les députés fermiers peuvent aisément se trouver un remplaçant. Le groupe conservateur ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet. M. Norris préfèrerait en finir immédiatement avec la session. Si l'on voulait couper court aux discours, mener rondement la besogne, voter le budget à la diable, — ce qui lui ferait grand plaisir, — il en serait bien aise. Ainsi, croit-il, on n'aurait pas à ajourner au 7 juin. M. Norris, un peu fermier luimême, se rend compte de la force des arguments invoqués par M. Robson et son groupe. Les semailles ne peuvent pas attendre et la législature le peut. Il préférerait en finir immédiatement, mais si l'on insiste, si la chambre acquiesce à la requête du groupe fermier, il ne s'y opposera pas et son parti votera l'ajournement demandé.

En ce cas, il est plus que probable que nous aurons un ajournement de deux mois. Malgré les efforts du gouvernement pour hâter la besogne, cela traine; les débats sont longs, filandreux, acerbes et l'on n'abat guère de besogne.

* * *

Sur proposition de M. A.-E. Moore, le gouvernement prêtera près d'un demi million pour aider à la construction de maisons à Winnipeg. Espérons qu'on fera un peu mieux qu'ailleurs. Il ne semble pas que la municipalité d'Assiniboia ait eu à se féliciter de ce système.

* * *

Après la défaite d'une motion de M. Haig qui demandait de consacrer $250,000 à promouvoir l'immigration au Manitoba, la chambre a adopté une résolution de M. McKinnell, dans le même sens, mais ne comportant aucune demande de dépenses par la province. Ce fut l'occasion d'une discussion assez violente. Le groupe ouvrier, regardant la question du point de vue ouvrier, surtout inspiré par le chomage un peu général à Winnipeg à l'heure actuelle, s'oppose énergiquement à l'immigration. Cela ne pourrait qu'empirer la situation et ajouter au nombre de chomeurs dans les villes. M. McKinnell et ceux qui lui ont donné leur appui voient dans une immigration intense le moyen d'alléger le lourd fardeau d'impôts sous lequel ploie le contribuable. Immigration veut dire colonisation, mise en valeur de nouvelles terres.

Du groupe ministériel, seul M. Brown a voté contre la motion McKinnell. Il n'a aucune confiance dans une pareille politique d'immigration pour relever notre pays.

* * *

La chambre a rejeté les motions Ivens et Queen. La première demandait à la législature de se prononcer en faveur du désarmement général. M. Ivens est un pacifiste enragé et qui croit que l'homme peut cesser d'être un loup pour l'homme. La seconde motion protestait contre la détention à Halifax de deux socialistes d'Edmonton en route pour l'Angleterre. Ces deux motions furent l'objet d'une discussion assez violente entre Ivens, Queen et le procureur général.

* * *

Un autre projet, objet de longues discussions, c'est celui de M. Tanner qui demande à la législature de déterminer le sens de l'expression "collective bargaining". Ces deux mots ont fait couler beaucoup d'encre dans notre presse manitobaine. Ils ont formé la base de maints conflits entre patrons et ouvriers. En bonne vérité, on doit dire que la situation n'a jamais été tirée au clair, pour une raison ou pour une autre. Il ne semble pas que la législature fera beaucoup plus de lumière sur ce sujet. Il demeurera toujours l'un des plus controversés pour la seule raison qu'il enferme trop d'appétits et heurte trop d'intérêts. La question reviendra sur le tapis, car ce projet a subi sa seconde lecture. Comme tant d'autres, il pourrait sortir du comité tout à fait méconnaissable. On y sait comment défigurer un projet et le rendre inacceptable à son auteur.

* * *

Le projet Palmer, abolissant la qualification foncière pour l'élection au poste de commissaire d'école, a aussi subi sa seconde lecture. Il est fort discuté et pourra subir des modifications en comité.

Il en est plus d'un à la chambre qui tient qu'un commissaire d'école propriétaire surveille de plus près l'emploi de l'argent du public.

(Suite à la page 4)

A batons rompus

HOTELS ET COMMERCE

"Les hôtels sont nécessaires pour faire aller le commerce", disent parfois des hommes de bonne foi, mais aussi aveuglés que de bonne foi. Nous les prions de prendre connaissance des quelques lignes qui suivent:

"La paroisse de Farnham, au diocèse de Saint-Hyacinthe, rapporte la Tempérance, de Montréal, a l'honneur d'avoir donné l'exemple d'une diminution considérable de ses buvettes avant et bien avant la Croisade de Tempérance. Il y a là toute une histoire très intéressante, vieille de dix-huit ans passés. En voici les grandes lignes:

"Un bon curé prenait la direction de cette paroise alors qu'il n'y avait que 500 à 600 familles.

"Le revenu de la cure était à peu près de $1,200.

"Celui de l'église, en tout et partout, de $1,500.

"Les revenus de la municipalité étaient pitoyables.

"Tout s'explique, puisqu'il y avait 12 licences pour vente de liqueurs, dont une licence de magasin.

"La trop étroite église paroissiale fut alors détruite par un incendie: il fallait rebâtir. On le fit sans misère, à la faveur d'un conseil de progrès et de bon sens qui refusa du coup 7 licences qu'on n'accorda jamais plus depuis. On fit aussi disparaître le magasin de liqueurs.

"Les revenus de la fabrique et ceux de la municipalité augmentèrent dans des proportions absolument inespérées. On bâtit sans gène aucune une église de $200,000. On trouva de l'argent pour l'ameublement du nouveau temple, de l'argent pour cinq cloches, de l'argent pour des orgues, de l'argent pour embellir les alentours d'un parterre enviable, etc., etc.

"Puis à la place des buvettes, il y eut pensionnats de filles et de garçons, considérablement agrandis, un hôpital prospère.

"Détail d'une importance considérable, juste au moment critique, les usines du Pacifique abandonnaient Farnham et enlevaient du coup à la paroisse un grand nombre des citoyens gagnant tous les salaires les plus élevés.

"Mais rien n'y fit. Grâce à la tempérance on dépensait 70 à 80 mille piastres de moins pour la boisson et avec ça on avait de l'argent pour tout et abondamment.

"Si bien que le conseil put faire des améliorations très considérables, établir de nouvelles industries vraiment payantes, usines électriques considérables et des mieux aménagées. On put améliorer les rues et les chemins, etc., etc. En avant le progrès toujours, malgré un incendie qui ravageait toute la partie commerciale de la petite ville progressive.

"Tant il est vrai qu'il n'y a pas de pire incendie que le "libre commerce de l'alcool". Rien ne l'égale pour dévorer l'argent, ruiner le commerce vrai et honnête, tuer l'industrie, ravager le domaine familial et paroissial.

"Le roi-alcool est un ogre. Il coûte bien cher d'entretien."

BELLES PAROLES

M. Joseph Bernier a prononcé les paroles suivantes à la législature manitobaine. Dommage vraiment que nos législateurs n'en prononcent pas de semblables plus souvent.

"Plusieurs députés ont déjà suggéré des remèdes. J'en profiterai pour donner le mien. Presque tous les orateurs qui ont adressé la parole jusqu'à présent se sont donné beaucoup de mal pour nous parler de Moïse et de ses lois et pour nous dire que si nous nous soumettions à ces lois nous serions en mesure de trouver le bonheur.

"Je veux bien le croire, mais j'ajouterai aussi qu'à mon avis il ne faut pas oublier que si Moïse, dont la statue préside aux discussions de cette Chambre, fut un grand législateur, les lois qu'il tient actuellement dans la main sur une plaquette de pierre lui ont été données par un Etre qui lui est de beaucoup supérieur, je veux parler de l'Etre Suprême. C'est cet être, qui s'appele Dieu, qui est l'auteur de ces lois, et si nous reportons notre pensée aux temps anciens, nous nous rappellerons que des centaines d'années après Moïse, le monde était devenu si méchant que pour le sauver et le tirer de la ruine, ce même Dieu a dû descendre sur la terre et se faire homme. Il s'est appelé Jésus; il est mort sur la croix pour l'humanité, et il s'est appelé Jésus-Christ. En venant sur terre, il a fondé sa religion et il a établi son Eglise. Pour prouver sa mission divine, il est mort un vendredi et il est ressuscité le dimanche suivant.

"Nous sommes tous des partisans de sa doctrine puisque nous sommes tous des chrétiens et, chose curieuse, chrétiens que nous sommes, nous voulons bien parler de Moïse, mais nous n'osons pas parler de Jésus-Christ. Et bien! avec tout le respect que j'ai moi-même pour Moïse, je suggère, — et je fais ma suggestion très sérieusement, — je suggère que l'on aille un pas plus loin: que l'on creuse une nouvelle niche au-dessus du siège de l'Orateur, que l'on mette dans cette niche la statue de Jésus-Christ et au bas, que l'on y place les dix Commandements de Dieu.

"Nous n'aurons ensuite qu'à obéir à ces commandements dans la promulgation de nos lois, et je puis garantir que de cette manière nous ne tarderons pas à rétablir l'équilibre parmi toutes les classes, et que nous réussirons à ramener le calme, la paix et la prospérité dans cette province."

POURQUOI L'IRLANDE NE SAURAIT ETRE VAINCUE

Le 15 mars dernier, à la prison de Montjoy, six jeunes Irlandais étaient pendus. Quel fut leur crime et quel procès ils subirent, on l'ignore. Ce que l'on sait, c'est qu'ils moururent noblement et sans crainte. Leur exécution donna lieu à une scène sans précédent dans l'histoire. La multitude, assemblée aux portes de la prison, récita le chapelet et les Litanies des Saints tout le temps que dura l'exécution.

Thomas Whelan, l'une des victimes, a laissé à ses amis cette suprême adjuration: "Dites-leur de continuer la lutte et de ne se jamais rendre. Dites-leur que je suis fier de mourir pour l'Irlande."

L'exécution terminée, le nom de Whelan fut affiché à la porte de la prison afin que la foule sût qu'il était mort. Sa mère, qui priait avec la foule, demanda qu'on descendit l'affiche afin qu'elle pût baiser le nom de son fils.

Prièrent aussi aux portes de la prison de Montjoy, l'épouse et la mère de Doyle, une autre des victimes. L'épouse avait quitté le corps de son enfant, mort la veille, pour venir prier au pied de l'échafaud où l'élu de son coeur mourait pour la patrie irlandaise. Brisée par la douleur, mais irréductible dans son patriotisme, la mère de Doyle n'eut que ce poignant commentaire à faire sur la fin de son fils: "Je suis fière de l'avoir élevé afin qu'il pût mourir pour l'Irlande."

Tel est l'esprit de l'Irlande. L'héroïque lord-maire de Cork, qui a donné un incomparable exemple de courage en subissant durant soixante-treize jours l'atroce supplice de la faim, a écrit, dans le discours si émouvant qui appela sur lui la vindicte anglaise, une phrase qui jette une fulgurante clarté sur l'esprit et la mentalité de l'Irlande: "La victoire demeurera non pas à celui qui pourra faire souffrir le plus, mais à celui qui pourra souffrir le plus".

Une race qui a cet esprit ne peut pas mourir. Elle défit la potence et le poteau d'exécution.

L'ANGLETERRE PEUT-ELLE PACIFIER L'IRLANDE?

Le Prince de Galles présidera prochainement à l'ouverture des parlements créés en Ulster et dans le reste de l'Irlande par le **Home Rule** voté par les Communes anglaises. La presse unioniste d'Angleterre voit dans ce **Home Rule** un moyen de pacifier l'Irlande. Maints journaux anglais, libéraux et ouvriers, en doutent. Ce **Home Rule** n'est qu'une farce. Il ne plait à personne en Irlande. D'ailleurs l'Angleterre n'entend pas pacifier l'Irlande par ce moyen. Ce dont elle use c'est la méthode forte. En voici quelques exemples cité par **Nation and Athenaeum**:

"Dans un camp deux Irlandais internés sont tués parce qu'ils ont causé avec d'autres prisonniers: un tribunal militaire déclare que c'est homicide justifiable. (Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour comprendre comment un pareil incident eut été qualifié dans un rapport sur la conduite des Allemands en pays occupé.) Dans le comté de Kerry, un fermier est exécuté pour avoir possédé un revolver; un partisan de Sir Edward Carson, reconnu coupable de la même offense, précisément au même temps, est condamné à une amende de deux louis. Une fillette de 15 ans subit un procès devant une cour martiale; deux femmes de plus de soixante-dix ans, dont les maisons ont été brûlées de fond en comble par les **Black and Tans**, sont emprisonnées sans être inculpées de quoi que ce soit. Dans plus d'une ville toute la population mâle est forcée d'espionner fils et frères: c'est là un cas de tyrannie militaire dont il serait difficile de trouver un exemple analogue dans l'occupation allemande en Belgique.

"Dans une autre ville plus de cent hommes sont obligés de sortir de la ville et de combler des tranchées: ces hommes étaient de tout âge et l'un mourut de fatigue. Dans une autre ville, trente citoyens sont obligés de quitter leur maison et sont enfermés en une cage, en plein milieu de la ville, et gardés là-dedans plus d'une heure. Deux hommes sont tués à Dublin après avoir été relâchés de prison et munis d'une escorte militaire parce que c'était après l'heure du couvre-feu: les deux sont tués, mais l'un survit quelques heures et déclare qu'il a été assassiné par les soldats de son escorte. Le secrétaire de l'Union des Mécaniciens de Locomotives a dû menacer le gouvernement d'une grève parce qu'il permettait à ses serviteurs armés de tirer sur les employés de chemin de fer en Irlande, comme "s'ils eussent été des chiens", selon le mot si vrai de M. Bromley. Depuis des siècles il est de règle, en Angleterre, que l'on enquête sur la mort de tout homme tué; en Irlande la police a tué des ouvriers: après une enquête secrète et qui n'a été qu'une farce, on annonce que ces hommes ont été tués par des personnes inconnues."

Et le même journal ajoute: "Voilà des incidents caractéristiques: c'est ce qui se produit chaque semaine."

En a-t-on besoin de beaucoup plus pour comprendre l'irréductibilité de la résistance irlandaise?

CATHOLICISME AU JAPON

Selon la **Catholic Press** de Sidney, deux universités du Japon viennent d'inscrire à leur programme l'étude de la religion catholique.

C'est un excellent symptôme. Petit à petit, le catholicisme détruit les préjugés qui sont au Japon une telle entrave à ses progrès.

La chrétienté japonaise ne comprend que soixante-dix-mille catholiques. Elle en compta un jour plus de trois cent mille. C'était au lendemain des prédications de saint François-Xavier. Mais la persécution est venue: elle décima le troupeau et il serait long d'énumérer la liste des martyrs dont s'enorgueillit l'Eglise au Japon. Durant plus de deux siècles l'entrée du Japon fut interdite aux étrangers. Ce n'est que depuis un demi siècle qu'on a pu y reprendre la prédication de l'Evangile. Néanmoins la foi avait persisté chez un bon nombre des ouailles de saint FrançoisXavier. Ils avaient su, dans l'obscurité et l'oubli, loin de l'oeil soupçonneux de l'Etat, garder intact ce précieux trésor.

Le mystère du sourire

Par S. Coubé

Le sourire est ce que nous connaissons le mieux et ce que nous comprenons le moins. C'est un impénétrable mystère. A-t-on jamais essayé de le définir et de l'analyser? Je ne le crois pas, ou du moins je n'ai jamais rien lu qui ressemble à une philosophie ou à une psychologie du sourire. Vous me direz que ce n'est pas nécessaire, qu'il ne faut pas disséquer les fleurs mais se contenter de les regarder et d'en respirer le parfum. Peut-être, mais on peut se demander ce qu'est cette jolie fleur de l'âme, d'où vient son charme et la joie qu'elle répand autour d'elle.

Le charme du sourire! Les mamans le connaissent bien, lorsqu'elles l'épient sur les lèvres de leur bébé. Quelle extase, quand elles en voient ou croient en voir la première esquisse sur la mignonne petite bouche! Virgile le savait bien quand il écrivait son vers célèbre:

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

Commence, petit enfant, à faire risette à ta mère.

Victor Hugo l'a chanté dans une strophe exquise:

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire...

Le sourire est la clarté du visage. Il l'illumine, il l'anime, il l'embellit. Il y a des hommes fort laids, qui deviennent sympathiques et paraissent beaux [illegible] qu'ils parlent et qu'un rayon d'esprit [illegible] se répand sur leurs traits avec le sourire.

D'où vient cette clarté? De la lumière intérieure de l'âme. Le sourire, comme le rire, est en effet le propre de l'homme. Jamais l'animal, jamais le petit chat si gracieux, le petit écureuil si vif, le petit fox si remuant [illegible] le chien le plus affectionné à son maître [illegible] le chien savant [illegible] jamais, alors même qu'il fait risette [illegible]. Le singe est tour [illegible] grave et impassible, et ne va pas plus loin que la grimace.

Le sourire suppose l'intelligence humaine, un esprit qui saisit les rapports des choses et porte sur eux un jugement [illegible]. Voilà son premier élément. Et c'est pourquoi l'enfant qui, sans raisonner encore, porte cependant en lui le germe du raisonnement, dès qu'il unit deux bribes d'idées et saisit quelques vagues rapports qui l'étonnent et l'amusent, ébauche son premier sourire, tandis que l'animal, quel que soit son merveilleux instinct ou son dressage [illegible] incapable de sourire.

Le sourire suppose encore l'affection, [illegible] une affection humaine [illegible] [illegible]

CHRONIQUE
Page Féminine

"Contre cette ardeur des femmes a chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi." ETIENNE LAMY.

LA PERLE

Telle personne est vaine et prétentieuse et n'est pas douce à qui lui manque d'égards; elle est ultra-sensible aux épines qu'elle rencontre comme tout le monde sur son chemin. Elle ne consent qu'avec peine à se vouer aux devoirs plus ou moins prosaïques qui lui échoient: elle aime mieux se faire servir que servir. Elle ne se trouve réellement à sa place qu'au salon, et c'est, pour elle, déchoir que de passer le seuil de sa cuisine. Elle ignore la joie du dévouement, et pour n'avoir rêvé jamais que des jours tissés de brins d'or, elle ne fait qu'ajouter, par son désir des honneurs non satisfait, au fardeau qui lui pèse. Elle n'est pas admirée et rarement aimée. De cette femme, l'on dit, non sans ironie: "Elle était née, celle-ci, pour être princesse..."

Victor Hugo dit toutefois que "dans une femme complète, il doit y avoir une reine et une servante." Nous le croyons aussi.

Certes, rien ne doit être plus agréable que de ne recevoir que des marques d'estime, d'être portée sur la main, de répondre aux sourires d'amis dévoués et attentifs. Mais n'est-ce pas un luxe sur lequel nous, pauvres mortels, ne saurions compter? La vie est faite de devoirs le plus souvent dépourvus de toute poésie, et cependant, nous ne vaudrons jamais que par la façon dont nous les remplirons. La femme dont parle le poète, sait néanmoins idéaliser toute chose. En passant de sa cuisine au salon et du salon à sa cuisine, elle sait que sa dignité n'est en rien atteinte par cette transition, et j'imagine que son mari, à moins qu'il ne soit une buse ou une brute, sera également charmé de la voir briller en société, par ses talents et son esprit, et de savourer un bon rôti soigné par elle, d'habiter la maison rendue attrayante par ses délicates mains, et de porter des habits et des chaussettes qu'elle gardera en bon état. Cet homme alors rendra hommage à sa femme et dira, tout fier: "Quel trésor je possède!"

En penserait-il autant de sa chère moitié si elle lui avait apporté seulement ce qui aurait pu flatter sa vanité? Car la beauté et l'esprit ne suffisent pas longtemps, dit-on, au bonheur de l'homme quelque peu sérieux. Il lui faut quelque chose de plus solide, et nous croyons le comprendre.

L'on dira peut-être qu'il est plutôt difficile de nos jours de découvrir ce bijou rare où s'harmonisent pleinement tous les rôles. En effet, il faut bien convenir de la difficulté qui se présente de juger des aptitudes que pourrait avoir une jeune fille, comme maîtresse de maison, si elle a passé ses meilleures années dans un bureau. Si elle a du coeur, cependant, elle ne craindra pas de vaincre sa répugnance et de mettre ses jolies mains blanches à la queue du poêle, à la vaisselle et au balai. C'est de première importance, puisque de sa bonne volonté dépendra en grande partie le bonheur de son entourage. Et quel sommet ne peut-on atteindre parfois, avec de la volonté?...

On a certainement raison de déplorer cette universelle désertion des foyers par les jeunes filles pour aller ailleurs, n'importe où, remplir des charges qui ne devraient pas sortir du domaine des hommes: surtout lorsqu'elles n'agissent que poussées par le désir peu louable d'être indépendantes, et de pouvoir contenter ainsi toutes leurs fantaisies. Celles qui ne sont nullement obligées de travailler pour vivre sont aussi bien à blâmer de prendre souvent la place de celles qui sont dans cette nécessité.

A moins qu'elles ne puissent trouver dans un livre, dans un ouvrage de couture, ou, mieux encore, dans une pensée pour les autres, l'élément suffisant à remplir tous les moments de la journée...

Mes bonnes petites demoiselles qui songez à la vie matrimoniale, permettez à une grande amie de vous donner un conseil. Ne vous vantez pas trop, s'il y a lieu naturellement, de votre ignorance en fait de science ménagère. Essayez, au contraire, de vous familiariser avec elle, encouragées que vous serez par l'ambition de faire de votre nid un petit paradis terrestre... Sondez les mystères de l'art culinaire en confectionnant d'abord des mets fort simples qui vous donneront le goût de pousser plus loin vos expériences. Vous vous préparerez ainsi le bonheur de voir briller d'heureuse surprise les yeux de celui à qui vous aurez confié votre coeur et votre main. Il ne vous en faudra pas plus pour être cette femme complète de Victor Hugo.

JACQUELINE des ERABLES.

[illegible] de l'animal. On [illegible] à celui que l'on n'aime [illegible] majestueusement [illegible] la mode de [illegible]

Le sourire suppose la joie, ou du moins un contentement relatif et passager [illegible]

[illegible]

bien-aimée, elle le reçoit dans son sein parfumé avec un sourire mouillé de larmes."

Le sourire exprime et par conséquent suppose parfois des sentiments très différents des précédents: le dédain, la moquerie. Il y a des sourires malicieux, narquois, sardoniques, des sourires de scepticisme et d'incrédulité. Autant le sourire est doux et caressant, autant il peut être blessant et cruel. Ce qui prouve que la gamme des impressions auxquelles il répond est aussi étendue que l'âme.

Y a-t-il dans le sourire d'autres éléments qui m'échappent? C'est possible, c'est même très probable, mais qui me les révélera et qui les connaît? Il y a là un mystère. Comment, d'ailleurs, de ces éléments connus ou inconnus, le sourire peut-il naître? C'est encore un mystère.

Poussons plus l'analyse. Le sourire est un rire léger et silencieux, c'est un mouvement du visage qui plisse le coin des lèvres, relève un peu les joues, découvre les dents, illumine le regard. Je sens que cette description est très imparfaite et superficielle; un peintre, un anatomiste en donnerait une meilleure; je ne crois pas cependant qu'on puisse exprimer exactement ce phénomène fugitif et énigmatique. Et alors même qu'on le pourrait, on n'expliquera jamais comment [illegible] plastique des traits peut exprimer un état d'âme, une joie, une sympathie, parfois une moquerie. [illegible]

[illegible]

On parle du sourire de la Joconde. Quelques-uns en sont très enthousiastes, d'autres restent sceptiques, et il faut peut-être, en effet, un peu de bonne volonté pour le découvrir: mais le premier sourire venu est une énigme aussi profonde pour le philosophe et [illegible]

Qu'importe, après tout? Tout n'est-il pas énigme ici-bas? Lumière, parfum, harmonie, beauté, amour, sympathie, tout cela est mystère, et c'est de tout cela que nous vivons. Le sourire [illegible] notre demeure. Cela suffit. Nous ne pouvons nous en passer. Avec lui s'envolerait le charme de la vie.

Une maison sans sourire serait bien triste. L'homme qui ne sourit jamais serait un phénomène. Y en a-t-il eu? Je ne le crois pas, sauf parmi les pauvres déments. On a dit que le cardinal Perraud n'a jamais souri. Je l'ai vu sourire. Il est vrai que c'était une exception. Timidité, délicatesse, abstraction d'une âme méditative absorbée par ses pensées? Je ne sais. Il est certain qu'il y avait toujours un peu de froid et de gêne autour de lui, bien que l'on connût sa bonté. Les [illegible] lui appliquaient — en souriant — le mot du prophète: "A facie frigoris ejus quis sustinebit?" Il avait beaucoup de vertus, celle-là seule lui manquait.

Car le sourire est une vertu. Je me suis fâché avec un ami, je l'ai peiné. Je le rencontre, je lui souris, il me sourit. Pas n'est besoin de parole. C'est la réconciliation, l'arc-en-ciel après l'orage.

Le sourire est une charité. La petite Soeur infirmière qui soigne un malade, lui apporte des remèdes, mais rien ne vaut son sourire maternel, encadré dans sa coiffe noire ou ses ailes blanches pour réconforter l'âme endolorie.

Vous connaissez les Deux cortèges, de Joséphin Soulary: deux femmes venues à l'église, l'une pour l'enterrement de son fils, l'autre pour le baptême du sien, et se croisant sur le seuil.

Echangeant un coup d'oeil aussitôt détourné,
Et merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière
Et celle qui pleurait sourit au nouveau-né.

Assaut de deux délicatesses maternelles dont on ne sait quelle est la plus exquise; est-ce les larmes? est-ce le sourire?

Le sourire est parfois héroïque. Sourire à l'épreuve, à la maladie, à la pauvreté, c'est difficile et c'est beau; c'est la sainteté. Au milieu des supplices, les martyrs souriaient en regardant le ciel. Il y avait de la joie au fond de leurs douleurs, il y avait surtout de l'amour.

Au ciel, on ne pleure pas. On ne rit pas non plus. C'est une idée qui nous froisse et nous révolte. Pourquoi? Sans doute parce que le rire suppose le ridicule, l'harmonie brisée et qu'au ciel il n'y a que l'ordre infini. Sourit-on au ciel? On peut le croire. L'extase ne semble pas opposée aux sentiments plus doux, plus discrets, qui provoquent le sourire de l'âme et des lèvres.

Quoi qu'il en soit, le sourire sur la terre est divin. Jésus a souri à sa mère, à son père, aux petits enfants, aux malheureux. Petit enfant lui-même, il nous appelle et nous tend les bras de sa crèche.

Vous qui pleurez, allez à lui, car il sourit.

Imitons-le. La vraie sainteté est souriante. Elle repousse les mines renfrognées [illegible] les visages et les coeurs épanouis. Le sourire lui plaît, car c'est un reflet de sa beauté. C'est un rayon dont le foyer est la bonté et qui fait espérer la joie sur la terre.

S. COUBE

(Ideal)

A CHACUN SON DU

Nous passerons [illegible] quelle inadvertance le travail de Mlle Gracia Laurendeau sur Eugénie de Guérin est passé au crédit de Mademoiselle Dubuc. Cette [illegible] qui a été donnée à une assemblée [illegible] de la L.D.C.F., mérite [illegible] dont Mlle Laurendeau [illegible] Et Mlle Dubuc [illegible] la première à [illegible]

PENSEES CHOISIES

Sur les arbres [illegible] par la foudre naissent parfois [illegible] qui leur font une nouvelle [illegible] Dans le coeur comprimé [illegible] naissent aussi des espérances [illegible] donnent un nouvel essor. — [illegible]

Quelque vertu [illegible] vous n'avez pas [illegible] toutes vos richesses spirituelles [illegible] terre. — Saint Jérôme

N'appelez jamais l'importunité prévenance, l'agitation activité, le mouvement progrès, la susceptibilité sensibilité, la préoccupation prévoyance. — Albé Pinard

La religion ne nous fait pas bons, mais elle nous empêche de devenir trop mauvais; elle n'étouffe pas les penchants vicieux, mais elle prévient l'endurcissement et le désespoir. On voit assez les crimes qu'elle n'empêche pas, mais qui pourrait connaître ceux qu'elle prévient? — Vicomte de Bonald

Evangile

[illegible] DIMANCHE APRES PAQUES

(S. Jean, XVI, 16-22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Alors quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que signifie ce qu'il nous dit: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Ils disaient donc: Que signifie cette parole: Un peu de temps? Nous ne comprenons pas ce qu'il veut dire. Mais Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger et leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres le sens de cette parole: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez vous autres, et le monde se réjouira; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle s'afflige en voyant son heure venue; mais, après avoir enfanté, la joie d'avoir mis un fils au monde lui fait oublier toutes ses douleurs. Ainsi vous, maintenant vous êtes dans la tristesse; mais je vous verrai de nouveau, et votre coeur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 3

REVE DE SUZY

PAR

HENRI ARDEL

(Suite)

Mme Arnay eut un aimable sourire de remerciement et, comme elle pratiquait le système des compensations, elle poursuivit:

— Ma chère petite, fais donc demander au jardinier de te cueillir quelques fleurs. Je sais que tu les aimes beaucoup!... Ce sera pour toi un souvenir du Castel!

— Oh! merci, tante. Mais il est inutile de déranger personne! Je puis bien faire ma récolte moi-même!...

— Bien, bien, mon enfant, je te laisse alors. Dans un instant, j'irai t'embrasser pour te faire mes adieux!...

Suzy, heureuse d'occuper ses derniers moments d'attente, sortit de la maison après avoir pris, dans le vestibule, un panier pour y déposer ses fleurs.

Devant le perron, M. de Berly et Georges de Flers arpentaient l'allée, dégustant leurs cigares. Tous deux s'arrêtèrent en voyant apparaître Suzy.

— Vous avez l'air du petit Chaperon rouge avec votre panier, Suzanne. Il ne vous manque que le traditionnel pot de beurre!... Où allez-vous ainsi? demanda M. de Berly.

— Chercher des roses!... Voire même toute autre fleur.

Georges jeta aussitôt son cigare et se rapprocha de Suzy.

— Est-il possible de vous aider dans votre moisson? mademoiselle. Je vous serais très reconnaissant, dans ce cas, si vous daigniez accepter mes services...

Réellement, pour couper quelques tiges, Suzy n'avait pas le moindre besoin de Georges de Flers. Mais elle était douée d'un petit brin de coquetterie, et elle jugeait agréable de s'entendre prier. Vraiment aussi, depuis la veille, Georges ne lui paraissait plus un étranger; presque un ami, au contraire.

Par acquit de conscience, elle commença pourtant, d'un ton d'indécision drôle, s'adressant à son cousin:

— J'ai peur, Charles, que vous ne m'en vouliez si je vous prive de la compagnie de M. de Flers.

— Suzanne, que votre délicatesse se rassure! Un homme en société avec son cigare n'est jamais seul... Allez faire votre cueillette!... Mais dépêchez-vous, car dans dix minutes, il faut partir si vous ne voulez manquer votre train.

Tout bas, Suzy pensa qu'elle n'eût pas été très, très fâchée de ce contretemps... Ses regrets se réveillaient plus vifs à mesure qu'approchait le terme de son séjour au Castel.

Sa gaieté avait disparu. Elle ne causait plus, montrant, sérieuse, à Georges, les fleurs qu'elle désirait et qu'il coupait pour elle.

— Voulez-vous encore cette rose?... Voyez comme elle est veloutée!

— Oh! oui!... Je veux bien.

Elle pensait:

— Pourquoi cette Gladys Tuffton arrive-t-elle?... Je serais encore restée trois jours!... Puisque maman le permettait.

— Comme vous êtes grave! mademoiselle Suzanne, dit Georges de sa voix caressante.

Elle répliqua vite, confuse, comme s'il eût pu deviner à quoi elle songeait:

— Je suis toujours ainsi les jours de départ!... Je déteste les départs!... Je trouve le mot d' "adieu" très difficile à prononcer!

— Moi aussi parfois!... Mais il y avait longtemps que je ne l'avais aussi bien compris qu'aujourd'hui!

L'éclat rosé du visage de Suzy s'accentua de cette fugitive rougeur que Georges aimait à y voir naître, car elle était une satisfaction pour ses yeux d'artiste.

Pourtant elle répondit un peu moqueuse — peut-être afin de cacher qu'elle était charmée:

— Quelle jolie chose que la politesse!

Il fit un geste pour l'arrêter, mais elle continuait, tout en rassemblant, d'un air raisonnable, ses fleurs en bouquet:

— C'est très aimable à vous de me parler comme vous le faites! Mais je sais bien que les absents sont vite oubliés!... Toujours il en arrive ainsi!

— Etes-vous déjà désillusionnée à ce point? mademoiselle Suzanne.

— Je parle par ouï-dire, parce que je me souviens de ce que j'ai entendu déclarer par des personnes d'expérience!

Elle disait cela avec son joli accent malicieux, en revenant vers le perron où se montraient Mme de Berly et Germaine en tenue de promenade, tandis que la voiture approchait.

Georges s'inclina un peu vers elle et, souriant de son grand air de respect chevaleresque:

— Mademoiselle Suzanne, dit-il, même les personnes d'expérience peuvent se tromper, faites-moi, je vous en prie, cette grâce de le croire... Au moment des adieux, aucune grâce ne se refuse!... Et veuillez être certaine que tous ici — moi le premier! — nous sentirons très souvent votre absence... Accordez-vous un peu de confiance à mes paroles?

— Oui! répondit-elle toute rose. Et elle atteignit les dernières marches du perron où la société du Castel était rassemblée.

Alors ce fut l'agitation du départ, l'adieu aimable et banal de Mme Arnay. Puis, le trajet vers la gare parcouru sur la route bordée de peupliers, puis les serrements de mains vite échangés, avec des paroles rapides, à la vue du train qui s'avançait en grondant vers la petite station, enfouie dans la verdure de ses bois; enfin un dernier regard de Suzy vers ceux qui restaient, au moment où la machine s'ébranlait sous un panache de fumée floconneuse... Ce fut Georges qu'elle vit le dernier...

— Ma chère, je te demanderai la permission de revoir quelques notes, fit M. Arnay, aussitôt qu'il fut installé dans le wagon avec la jeune fille. Si tu as un livre, ne te gêne aucunement pour en user, je te prie.

Mais Suzy ne désirait pas lire. Après avoir bien vite assuré son oncle qu'il pouvait sans scrupule examiner toutes les notes possibles, elle demeura immobile, bercée par le mouvement régulier du train, la tête un peu renversée sur le drap du wagon, regardant fuir la campagne.

Le soleil avait disparu sous un léger brouillard. Le bleu du ciel se fondait en des teintes gris de perle, très douces; et d'un oeil distrait, Suzy considérait les larges plaines soudain coupées par les bois dont la verdure s'ombrait de tons pourpre, jaune d'or, couleur de rouille.

A mesure qu'elle s'éloignait du Castel, les impressions qu'elle en emportait perdaient de leur intensité, prenaient peu à peu le vague du souvenir, et la pensée du "home" où elle était désirée, l'image de sa mère emplissaient tout son esprit...

C'est que pour sa mère, Suzy n'éprouvait pas seulement la tendresse spontanée de l'enfant, mais aussi un étrange sentiment d'estime, d'admiration même à la voir toujours vaillante en dépit des amertumes supportées, de l'avenir incertain.

Mme Douvry n'était pas de celles qui se reprennent après s'être données. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, elle avait été la femme invinciblement dévouée de celui qu'elle avait choisi quand elle était une toute jeune fille, ayant dans le bonheur une aveugle foi. Et leur mutuelle affection avait été si profonde, que ni soucis, ni déceptions, ni chagrins n'avaient pu désunir leurs âmes confondues.

Il avait été un chercheur aimant les entreprises aventureuses où l'entraînait son esprit curieux. Sa position d'ingénieur le lui permettant, il avait recherché de préférence les missions lointaines et difficiles à l'étranger. Elle l'avait suivi partout, l'entourant sans cesse de sa tendresse, cherchant à l'arrêter — inutilement d'ailleurs — quand elle le voyait séduit par une de ces affaires hasardeuses où, trop désintéressé, trop confiant, inhabile aux spéculations, il avait trouvé la ruine.

Puis quand ils étaient revenus en France, à la suite d'un désastre financier à New-York, où s'en étaient allés les débris d'une fortune jadis considérable, c'est elle encore qui, le voyant épuisé, malade, découragé, avait su, une fois de plus, relever son [illegible] énergie. Par sa douce influence aussi, elle l'avait empêché de refuser, dans une première révolte de sa fierté, la modeste position que son beau-frère, M. Arnay, le pressait d'accepter, avec cette insistance protectrice de ceux qui ont toujours réussi.

De toutes leurs joies, de leurs rêves, de leurs espoirs, l'amour seul avait survécu. Mais chez Mme Douvry, il avait pris quelque chose d'involontairement maternel, comme si elle eût senti que pour son mari, elle était la force sereine où il allait retremper son âme irritée et malade.

Avec une infinie délicatesse, elle s'efforçait d'écarter de lui tous les froissements, de calmer les susceptibilités de son orgueil sensible à la plus légère blessure, d'adoucir la souffrance nerveuse qu'il éprouvait en s'astreignant à un travail de bureau, régulier et mécanique, lui qui avait si passionnément aimé les grands horizons.

Et ainsi, dans une atmosphère de douceur et de paix, les enfants avaient grandi entourés d'amour maternel, à tel point que jamais ils ne s'étaient heurtés à aucune des rudesses de la vie.

Mais, par une singulière intuition, Suzy, qui n'était encore qu'une joyeuse petite fille ne connaissant pas le chagrin, devinait dans le sourire mélancolique de sa mère l'indicible tristesse, la lassitude des espoirs trompés, un profond détachement d'elle-même, de toute joie personnelle... Et une angoisse poignante saisissait son coeur, quand elle pensait que rien au monde ne pourrait rendre à Mme Douvry les illusions perdues, ne pourrait empêcher que sa vie n'eût été faite surtout d'épreuves.

Quand cette idée lui venait, réveillée en elle par un mot, un regard de Mme Douvry, jamais elle n'en disait rien; mais alors elle se penchait vers sa mère, et dans un baiser, d'un petit ton d'enfant, elle murmurait bien bas: "Comme je vous aime! maman, ma chérie..."; ayant l'instinct que sa tendresse était un baume pour l'âme meurtrie de la pauvre femme.

— ... Suzanne, ma chère, le temps ne te paraît pas trop long? Je suis désolé, mon enfant, d'être pour toi un compagnon de voyage aussi peu agréable! D'ailleurs, nous approchons.

Suzy avait tressailli aux paroles de M. Arnay, tant sa pensée était loin du wagon qui l'emportait.

— Je suis trop polie pour m'ennuyer jamais avec moi-même, mon oncle! fit-elle gaiement.

Une impatience d'arriver la secouait, et son pied battait, nerveux, le tapis, tandis que son regard plongeait toujours au dehors par la vitre ouverte.

Ce n'était plus la campagne déserte qu'elle entrevoyait dans une vision rapide; mais des habitations plus nombreuses, groupées les unes près des autres. Puis apparut la masse immense de Paris, d'abord lointaine et confuse, plus nette peu à peu, laissant distinguer les maisons grises, la ligne des rues, les arbres grêles, poudrés de poussière, dominés par les hautes cheminées dont le souffle montait vers le ciel assombri... Tout cela, jusqu'au moment où, enfin, avec un sifflement éperdu, la machine haletante s'engouffra dans la gare et s'arrêta.

Suzy avait bondi hors du train, plus qu'elle n'en était descendue; et, à travers la cohue des voyageurs, elle se glissait, entraînant M. Arnay, étourdi de sa vivacité.

D'un coup d'oeil, elle aperçut le doux visage cherché; auprès, deux petites têtes blondes, telles des gravures anglaises, fraîches sous la paille sombre des grands chapeaux. Et avant que M. Arnay eût compris pourquoi sa nièce le quittait d'aussi brusque façon, Suzy était déjà au cou de sa mère, l'embrassant follement sans nul souci du monde qui l'entourait, s'arrachant de ses bras, seulement pour mettre, au hasard, des baisers sur les yeux, sur les joues, sur le cheveux des jumelles, partout où elle en trouvait la place.

La voix de son oncle, un peu railleuse, l'arracha à ses effusions.

— Mon Dieu, Suzy, c'est à croire que tu arrives d'un voyage de plusieurs années!... T'ennuyais-tu donc si fort avec nous?

Elle tourna vers lui ses yeux brillants de plaisir où glissait un reproche.

— Oh! vous savez bien que non! mon oncle.

M. Arnay, rapidement, de son allure d'homme toujours pressé, expliquait à sa belle-soeur pourquoi il ramenait Suzy plus tôt qu'il n'était convenu; vantait la bonne grâce avec laquelle la jeune fille s'était prêtée à ce retour précipité. Puis, son rôle d'oncle rempli, il s'éloigna à la hâte, se précipitant dans son coupé qui l'emmenait à ses affaires.

— Mère, nous revenons à pied, n'est-ce pas? demanda Suzy. Je voudrais refaire connaissance avec Paris!

Mme Douvry se prêta volontiers à ce désir. Et Suzy s'en alla à ses côtés, rieuse, animée, un peu étourdie par le mouvement et le bruit des voitures, le frôlement perpétuel des passants dont elle était déshabituée.

Sans cesse, elle levait les yeux vers sa mère, pour avoir le plaisir de rencontrer encore le regard singulièrement lumineux de Mme Douvry, un regard profond de femme qui a beaucoup pleuré. Mais en même temps, elle remarquait la pâleur délicate de ce cher visage et son coeur se serrait un peu. Tendrement, elle dit:

— Mère, vous auriez eu grand besoin de respirer le bon air du Castel!... Je suis honteuse de penser que moi seule, j'en ai joui!...

Mme Douvry eut un sourire.

— Ma chérie, j'ai passé le temps où l'on a de belles couleurs... Il faut laisser cela aux petites filles comme toi et les jumelles.

Suzy n'osa pas insister. Mais, caressante, elle glissa son bras sous celui de Mme Douvry et entama une série de questions sur son père. Semblait-il toujours triste, comme Mme Douvry l'avait écrit au Castel?... Pourquoi était-il ainsi?... Avait-il un sujet de préoccupation?... Et les garçons, que disaient-ils de voir approcher le terme des vacances?... Et les jumelles, qu'avaient-elles fait pendant l'absence de leur soeur aînée?

Suzy interrogea jusqu'au moment où, satisfaite des réponses de Mme Douvry, elle commença les récits de son séjour au Castel, trouvant un plaisir si évident à en faire revivre les souvenirs assez mondains, que Mme Douvry dit tout à coup, avec un sourire amusé:

— Je ne savais pas ma Suzy désireuse à ce point de distractions! Je commence à craindre qu'elle ne juge un peu dur d'être revenue au bercail, où une calme existence l'attend.

— Mère, ne parlez pas ainsi... J'ai beaucoup aimé mes vacances au Castel, oui, beaucoup!... Mais je suis très heureuse de me retrouver auprès de vous... Même, maintenant que je vous ai à côté de moi, je ne comprends pas comment j'ai pu rester trois semaines loin de vous, sans vous embrasser!

Et Suzy disait vrai... Sa jeune âme s'épanouissait dans la joie du retour. Elle ne regrettait plus le Castel. L'image même de Georges de Flers devenait, en ce moment, pour elle, incertaine et fuyante!...

Avec un plaisir d'enfant, elle revoyait son "home", sa petite chambre, le salon où, le soir, de si bonnes heures s'écoulaient quand tous s'y trouvaient réunis. Elle y contemplait, les yeux ravis, l'aspect harmonieux des tentures, jadis rapportées de Stamboul, sur lesquelles se détachait, çà et là, le feuillage effilé d'un palmier dans une jardinière de bronze; le piano à queue sous sa couverture drapée; les bibelots et les livres disséminés sur les tables...

Sur un petit chevalet, elle aperçut soudain une toile qu'elle ne connaissait pas: une mélancolique tête de femme, d'une étrange intensité d'expression.

— Maman, qu'est-ce que cela?... Ce visage me fait tout de suite songer à la "Melancholia", de Dürer, que j'aime tant!... Qui a peint cette toile?

— Chérie, n'as-tu pas dit bien souvent devant André Vilbert que tu désirais posséder une oeuvre du genre de cette "Melancholia"?... Il t'a entendue et...

— Cher vieil André, que c'est aimable à lui!... Savez-vous, mère, que je suis fière qu'il ait employé pour moi les rares instants de liberté que lui laissent ses travaux d'architecture!

Une des jumelles intervint gravement:

— Suzy, pourquoi dis-tu "vieil André..."? M. Vilbert n'est pas vieux du tout. Il a déclaré l'autre jour à papa qu'il avait vingt-sept ans, et papa a répondu: "Que vous êtes heureux d'être jeune!"

Suzy se mit à rire:

— C'est vrai! Je me trompe, en effet. Mais M. Vilbert est si raisonnable, si sérieux, si grave, que la confusion est permise. Oh! maman, l'avez-vous bien remercié pour moi?

— Oui, Suzy, mais tu pourras le remercier toi-même, car je pense qu'il viendra ce soir nous faire sa visite de chaque semaine... Si toutefois sa timidité ne s'effarouche pas de l'idée que tu pourras louer son oeuvre!

— J'espère que non... Pourtant, mère, — c'est très mal! je ne serais pas autrement fâchée de lui produire, pour une fois, l'effet d'un épouvantail, afin que rien ce soir ne vous enlève à moi!... Quand André Vilbert est là, vous êtes occupée à le faire causer et je ne puis plus vous avoir!...

En effet, Mme Douvry accueillait toujours affectueusement André Vilbert parce qu'elle avait, en même temps, de l'estime pour sa nature intelligente et sérieuse, presque austère, et de la compassion pour la vie solitaire qu'il menait à Paris où il ne possédait aucune famille.

Autrefois, M. Douvry avait beaucoup connu le père d'André qui était un homme très savant et très modeste. Puis son existence aventureuse l'avait entraîné au loin; et c'était le hasard seul d'une rencontre qui l'avait mis en présence du fils de son ancien ami, cinq ans plus tôt, à son retour d'Amérique.

Le jeune homme étudiait alors l'architecture aux Beaux-Arts. Il eût passionnément souhaité de s'adonner tout entier à la peinture. Mais sa mère restait veuve, avec une très petite fortune. Craintive par nature, ébranlée par la mort de son mari, elle s'était épouvantée de voir André entreprendre une carrière qui n'en était pas une à ses yeux, mais seulement un passe-temps d'homme riche, dont M. Vilbert, d'ailleurs, s'était toujours efforcé de détourner le jeune homme. Et André, devant l'inquiétude de sa mère, avait cédé, parce qu'il lui avait semblé être de son devoir de le faire.

Il n'en avait pas moins poursuivi ses chères études. Dans l'architecture, le côté artistique; et ses travaux avaient été si remarquables, qu'à peine sorti de l'école des Beaux-Arts, il avait trouvé place chez l'un des premiers architectes de Paris, qui était en même temps un archéologue de haute réputation.

Et depuis cinq années, André venait chercher l'illusion d'une famille auprès des Douvry; toujours discret, silencieux par goût et par timidité, considéré par tous les enfants, à commencer par Suzy, comme une sorte de frère aîné, très bon, mais un peu froid, d'une excessive réserve.

Mme Douvry avait porté un jugement téméraire en supposant que la bravoure d'André faiblirait devant la perspective des remerciements de Suzy. Comme les derniers coups de neuf heures tintaient, le jeune homme fit son apparition dans le salon.

— Bonjour, André!... Bonjour, monsieur Vilbert!...

Les exclamations s'entre-croisaient tandis qu'il saluait successivement les hôtes de la pièce. Ce fut devant Suzy qu'il s'arrêta en dernier.

— Mademoiselle Suzanne!... Je n'osais pas encore espérer vous voir ce soir! Il me semblait que l'on ne vous laisserait plus partir du Castel! dit-il serrant la main menue qu'il enfermait toute dans la sienne.

— Vraiment?... Cela ne vous est pas trop désagréable que je sois revenue vous tourmenter? demanda-t-elle, rieuse.

Sa voix fraîche avait une intonation si gaie que M. Douvry laissa retomber la revue qu'il lisait, et son visage sombre et fatigué s'éclaira un moment.

— Oh! monsieur Vilbert, poursuivit-elle, combien vous avez été aimable de peindre pour moi une oeuvre telle que je les aime!... Votre "Melancholia"... vous me permettez de baptiser ainsi votre toile, n'est-ce pas?... votre "Melancholia" est déjà une amie pour moi! J'ai tant de plaisir à la regarder!

Une fugitive rougeur courut sur les traits rudement dessinés du jeune homme.

— J'ai profité de quelques moments de liberté et je suis tout récompensé si j'ai pu vous être agréable!

— Vous me l'avez été extrêmement! Je voudrais qu'il me fût possible de faire quelque chose pour vous le montrer...

Sans doute André était dans un jour de courage, car il osa demander:

— Alors, si je vous adressais une requête, si je vous priais de faire un peu de musique dans le courant de la soirée, vous consentiriez peut-être...?

Et bien vite, timidement, comme pour excuser sa hardiesse, il ajouta:

— Il y a si longtemps que je ne vous ai entendue!

Tout de suite, Suzy se leva de la place qu'elle occupait près de sa mère et alla s'asseoir au piano. Puis, malicieusement amicale:

— Monsieur Vilbert, dit-elle, les désirs des artistes sont des ordres pour les humbles mortelles!... Me voici prête à vous exécuter tout ce que vous me demanderez...

André l'avait suivie. Adossé à la cheminée, il l'écoutait immobile, sa haute taille se découpant sur la lumière de la lampe. Toute son âme s'élançait vers cette enfant qui jouait sur sa prière, et dont il aurait voulu prendre, pour les retenir à jamais dans les siennes, les deux petites mains fines.

Mais jamais il n'eût osé avouer quelle folle demande lui montait aux lèvres maintenant, quand elle était près de lui. Il sentait bien qu'aux yeux de Suzy, il était tout juste un ami, rien de plus.

Et il devinait vrai.

En cette minute, elle avait même oublié sa présence. Dans un brusque retour en arrière, sa pensée l'avait ramenée au Castel. La veille encore elle jouait aussi, et quelqu'un l'écoutait solitairement. Mais ce quelqu'un-là n'avait pas la stature un peu massive, la gaucherie d'allures d'André Vilbert... Ce quelqu'un-là possédait, au contraire, une élégance hautaine et séduisante, il témoignait à la petite Suzy une courtoisie respectueuse, il savait bien comment lui parler!...

Et c'est pourquoi, tout en jouant les mélodies de Schumann qu'il aimait, elle prenait plaisir à se souvenir de lui, et eût été contente de le revoir, comme là-bas, au Castel, attentif près d'elle...

(A suivre)

A LA LEGISLATURE

(Suite de la page 1)

Il n'y a rien eu d'irrégulier dans les élections de Sainte-Rose et de La Vérendrye. C'est à quoi se résume le rapport du comité chargé de s'enquérir des plaintes formulées par MM. Hamelin et Talbot. Ces deux derniers n'en avaient pas moins raison. Nombre d'électeurs, dans leurs comtés, ont été privés de leur droit de vote, mais on n'en peut pas blâmer ceux qui y firent les listes. Par erreur on avait omis d'inclure dans ces comtés certains districts qui en font partie. Un amendement à la loi électorale remédiera à cela.

* * *

Le commissaire officiel, M. Stratton, n'est pas aimé. Sa conduite despotique a été dénoncée à la législature par plusieurs députés. M. Stanbridge a ouvert le feu; il a été suivi par M. Talbot et les députés ruthènes. M. Thornton l'a défendu, mais avec beaucoup de circonspection et tout en promettant d'améliorer la situation. Que ce soit un personnage peu dégrossi, sans tact, un "firebrand", comme l'affirmait M. Little, cela semble l'opinion générale. Il est maintenu à son poste, mais on a pris soin de dire à la chambre que ce n'était qu'une mesure temporaire. Ce peut être vrai, ce peut être faux.

* * *

M. Smith, de Brandon, demande au gouvernement Norris de fouter le camp. La motion du député de Brandon n'offre rien d'ambigu. C'est un vote de non confiance qu'elle exige. Quel sort lui fera la chambre?

* * *

Nous publions cette semaine le discours de M. Talbot au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Discours de M. Talbot

Monsieur l'Orateur,

En me levant pour prendre part aux débats sur le discours du Trône, je sens qu'il incombe grandement aux dédéputés faisant parti du groupe des Fermiers, de saisir cette opportunité qui s'offre à eux, de discourir sur les questions d'intérêts de chacun de leurs comtés, comme sur des questions de généralités, sur les débats au discours du Trône, afin de dissiper, si c'est possible, l'incertitude qui semble exister dans certains milieux au sujet de ce groupe de Fermiers indépendants.

Mais avant d'attaquer ce sujet, Mon. l'Orateur, je désire rassurer la Chambre: je n'ai pas l'intention de parler aussi longtemps que mes amis les députés de Brandon et de Saint-Boniface, et je me contenterai d'abuser de la patience de la Chambre deux jours seulement, au lieu de trois jours comme ces messieurs ont fait. Avant de discuter les questions qui concernent notre parti, je désire vous réitérer publiquement mes sincères compliments de votre ré-élection comme Orateur de la Chambre. Je dois dire que l'unanimité qui a présidé votre élection, particulièrement en face d'adversaires irréconciliables comme moi au parti dont vous êtes, je dis que cette unanimité démontre démontre et traduit une magnifique appréciation de la part de tous les partis, de la façon dont vous vous êtes acquitté de votre tâche pendant ces trois ou quatre dernières années, une haute confiance dans votre droiture, et votre impartialité. Pour ma part, j'ai été heureux de saisir cette occasion de vous prouver que je puis apprécier les qualités d'un homme, même si c'est un adversaire, et reconnaître la manière franche et loyale, la haute droiture avec laquelle vous m'aviez toujours traité durant ces dernières années, quand le rôle de siéger sur les bancs d'une opposition aussi minime qu'était la nôtre n'était pas enviable.

Toutefois, Monsieur l'Orateur, en dépit de toutes mes bonnes intentions, je dois avouer qu'à un moment donné, j'ai sérieusement considéré la possibilité de suggérer un remplaçant pour cette haute position.. J'espère que vous me le pardonnerez quand je vous aurai dit que ma seule préférence tombait sur notre gentil député pour Winnipeg, Madame Rogers... Mais après y avoir songé une seconde fois, j'ai conclu qu'il faudrait faire des changements importants avant qu'il nous fut possible de décider cette gentille Madame à accepter cette haute position. Ainsi, le chapeau de l'Orateur, qui vous sied si bien à vous, devrait subir certaine modification avant qu'aucune dame se décide à le porter... et je suppose qu'il nous faudrait consulter Dame La Mode à ce sujet.... Aussi chose si importante, quoiqu'il n'en ait pas été fait mention dans le discours du Trône, devra nécessairement recevoir notre sérieuse considération durant la présente session de la Législature.

Monsieur l'Orateur, puisque j'en suis à parler de notre unique député féminin, Madame Rogers, je tiens à répondre un peu à la critique de l'honorable Trésorier Provincial. Il a fait une allusion plutôt sarcastique à la conduite du chef du parti conservateur, M. Haig, qui s'opposa au suffrage des femmes en 1914. Cela m'a rappelé aussi l'attitude de mon ami de Sainte-Rose, M. Hamelin, qui aussi eut le courage de combattre ce projet, et se mit tout l'élément féminin à dos... Je dois dire qu'il ne nous faut pas attacher trop d'importance à cela, car je puis dire que quand la femme est concernée, je change souvent d'avis, et qu'il ne faut pas être trop sévère pour MM. Haig et Hamelin, pourvu qu'ils soient repentants...

Maintenant, Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Brandon, l'autre jour, dans son discours, nous fit le résumé de ses impressions personnelles en faisant son entrée pour la première fois dans cette Chambre Législative, et discourut longuement sur le personnel de la Chambre... Moi aussi, Monsieur l'Orateur, je désire faire part de mes propres impressions en entrant de nouveau dans cette salle législative cette année... Combien différente de la dernière! D'abord, en cherchant mon nouveau siège, je vis que, au lieu de faire face aux bancs ministériels, comme les années dernières, je me suis trouvé relégué aux derniers rangs dans les dernières tranchées, et sur le plus haut sommet, où il me serait des plus difficiles de viser et d'atteindre les bancs ministériels, et qu'il faudrait être un tirailleur consommé pour atteindre le but désiré...

Est-ce que ces changements avaient été faits à dessein?... Est-ce que le gouvernement avait à se plaindre du résultat de nos efforts durant ces dernières années?... et de mon ami de Sainte-Rose et de moi?... Je pense, Monsieur l'Orateur, que si tel était le cas, le gouvernement avait exagéré notre adresse, car je m'aperçois, à ma grande consternation, que les membres du cabinet ont tous échappé au désastre de la dernière campagne politique de la province et qu'ils en sont tous sortis sains et saufs. Je constate que notre tir a porté trop haut et que, inconsciemment, nous avons visé trop haut, que cela a passé par-dessus la tête des ministres, et que nous avons porté l'effroi et la terreur dans la deuxième et la troisième tranchée. Mais là je constate que nos coups ont presque annihilé tous les supporteurs du gouvernement et que si le gouvernement n'était venu à la rescousse pour renforcer les rangs en transférant les quelques députés réélus cette année, et qui l'année dernière siégeaient à la gauche de la chambre, je crois que le gouvernement ferait piteuse figure.

Aussi, après avoir constaté tous ces divers faits à la droite, je me tournai instinctivement vers la gauche de la Chambre, et je vis ici trois groupes différents représentant presque toutes les opinions politiques de la province...

1o. Le Groupe du Travail. Ce parti, "Labor Party", Monsieur l'Orateur, qui ne consistait l'an dernier que d'un seul représentant,—représentant quelque peu méprisé par les amis du gouvernement, — me semble cette année avoir envahi cette Chambre Législative en nombre imposant, et si nous devons les juger par ce qu'ils ont déjà fait depuis l'ouverture, ils seront certainement une force appréciable, surtout quand ils sont conduits par un chef aussi habile et expérimenté que M. Dixon. Je n'ai pas la moindre hésitation à dire qu'ils donneront au gouvernement des inquiétudes...

2o. Le groupe conservateur. Ce parti, Monsieur l'Orateur, que le gouvernement croyait défunt et enterré, je constate qu'il est ressuscité et que si nous pouvons en juger par les représentants que nous avons ici parmi nous, il nous faudra encore compter avec lui.

3o. (Last but not the least). Le groupe fermier: dix-sept représentants qui aussi siègent à la gauche de l'Orateur. C'est une force encore inconnue qui semble avoir pris naissance lors de la dernière bataille politique, qui semble avoir pris vie dans la fumée de la dernière lutte. Ce sont presque tous de nouveaux députés, venus ici sous un nouveau nom, mais confiants, déterminés et conscients de leur responsabilité et de leurs devoirs, poussés par un public mécontent et dégoûté des conditions existantes, demandant à ces nouveaux représentants d'unir leurs efforts individuels pour réformer une situation de vie devenue intolérable dans les campagnes qu'ils représentent; qui demandent aussi à ces nouveaux députés fermiers de les soulager de ces taxes qui les écrasent, de ces taxes qui augmentent constamment et provoquent un affolement général. Cela oblige ces députés à se grouper, former un parti, à dresser un programme d'action, en vue d'améliorer les conditions de la campagne et de donner à leurs électeurs les remèdes propres à changer le sort peu enviable de ceux qui se sont donnés à la culture de la ferme, qui est notre principale industrie nationale.

En écoutant les députés du côté du Gouvernement, se louangeant des lois qu'ils ont votées durant ces dernières années, se louangeant de la façon dont ces lois ont été administrées, on est porté à se demander si ces lois ont été appréciées du pays en général. L'on doit répondre non, Monsieur l'Orateur, car si l'on en juge par le résultat des dernières élections nous devons avouer que ces lois, et la manière dont elles ont été administrées, ont été condamnées par 79 pour cent de la population de la province.

On est porté à se demander si les deux partis, libéraux et conservateurs, ont toujours, dans le passé, été mus par le désir de sauvegarder les intérêts du pays ou plutôt s'ils n'ont pas cherché à passer des lois populaires par raison politique, afin d'amener ou de maintenir tel ou tel parti au pouvoir. Ce sont des questions que nous sommes aujourd'hui appelés à résoudre, et je dois vous dire, Monsieur l'Orateur, que le groupe fermier que vous avez ici devant vous, devant sa vie à ce mécontentement général, sent la nécessité d'éviter les erreur des anciens partis. Je suis sûr que si le gouvernement, au lieu de chercher à rejeter l'ultimatum que lui a servi l'électorat aux élections dernières, en cherchait la vraie signification, et essayait d'y remédier, il pourrait peut-être espérer de survivre. Si, au contraire, il persiste à rester aveugle aux besoins du public, je crois que ses jours sont comptés.

Notre groupe fermier est uni sur certains principes, tels que définis dans le programme que nous avons mûrement étudié et unanimement adopté. Ce programme nous trace la route à suivre et la conduite à tenir. Nous ne prétendons pas avoir fait un programme parfait, non, et nous sommes parfaitement prêts à lui faire subir certaines modifications que nous jugerons désirables, mais pour le moment ce programme incarne les griefs les plus criants des districts que nous représentons, et nous sommes unanimes et déterminés à faire tout en notre pouvoir pour en obtenir le redressement.

Quel est, Monsieur l'Orateur, le besoin le plus urgent? C'est de combler le vide qui sépare le producteur du consommateur. On proteste de toutes parts. D'un côté les fermiers protestent parce que la culture de la ferme est devenue excessivement hasardeuse, et d'un autre côté le consommateur crie parce que le coût de la vie est intolérable.

Aussi, Monsieur l'Orateur, nous sommes absolument déterminés à améliorer la situation de l'agriculture, de l'élevage des bestiaux, et de l'industrie laitière dans nos campagnes, et nous sommes convaincus qu'en améliorant ces conditions nous contribuerons largement à restaurer la prospérité de nos centres urbains.

On nous attaque, Monsieur l'Orateur, de tous côtés. D'un côté, ce sont les membres du gouvernement, et de l'autre, c'est leur fameux organe (le **Manitoba Free Press**). On prétend que ce nouveau groupe fermier est composé d'éléments douteux; on nous accuse même d'avoir des tendances radicales. Moi, entre autres, Monsieur l'Orateur, j'ai été dépeint comme ayant les plus sinistres desseins contre nos écoles nationales et comme nourrissant le projet de leur entière destruction. Je suppose qu'on me considère plutôt propre à être incarcéré dans un cachot que de siéger dans cette Chambre Législative.

Notre groupe fermier, Monsieur l'Orateur, est composé de "Hay Seeds", d'ignorants. Quand on songe que dans ce groupe se trouvent un prédicateur de la foi, un étudiant en droit, un ou deux entrepreneurs, un agent d'immeuble, etc., et que tous ces messieurs réunis osent se donner le nom de Fermiers indépendants, c'est renversant... pour messieurs les membres du gouvernement et le **Manitoba Free Press**. Mais, Monsieur l'Orateur, ce même gouvernement, il n'y a que quelques semaines, n'envisageait pas ce groupe de fermiers d'un oeil aussi horrifié, quand il espérait avoir son appui en chambre, quand il nous approchait en vue de faire un compromis pour qu'il fût possible au gouvernement Norris de se maintenir au pouvoir. Oh! non, ce même groupe fermier était alors très acceptable. Mais, Monsieur l'Orateur, quand les électeurs de Lakeside décidèrent de faire de l'opposition au candidat de M. Norris, et que ce candidat fut choisi comme candidat fermier indépendant... oh! alors, horreur, ce groupe fermier devint l'objet d'une sévère condamnation et sujet à la plus sévère critique. On découvrit que ce groupe était composé d'un élément douteux, et devenait une menace pour la province.

Pendant que le gouvernement Norris donnait libre cours à son venin, quelle était l'attitude du **Manitoba Free Press** à notre égard? Ce fameux journal rivalisait en abus sur notre compte. Un journal avec un tirage aussi considérable que le **Free Press**, qu'on croirait vouloir éclairer la classe populaire, conserver une certaine respectabilité et une certaine décence, est descendu aux plus infâmes bassesses pour tenir ses lecteurs dans leur ignorance crasse, au lieu d'essayer de les éclairer. Ce journal s'est traîné dans la boue et a rivalisé avec les membres du gouvernement en vilenie pour tromper les électeurs de Lakeside et faire élire le candidat de leur coeur, l'hon. C.-D. McPherson. Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous montrer quelle sorte de feuille de choux est le **Free Press**, et comme il est peu sûr de s'inspirer de ses écrits.

Dans son éditorial du 4 février dernier, l'éditeur du **Free Press**, dans son article intitulé **"Frankly Class Appeal"** vous démontre ce qu'il pense de notre groupe de Fermiers en disant que nous n'avons aucun droit de prétendre à représenter les fermiers, puisque nous sommes des prédicateurs de la foi, des entrepreneurs, des étudiants en droit et des agents d'immeubles. Prenez le **Free Press** de la même date, et dans la même feuille, à deux colonnes plus loin, dans un autre article intitulé **"The Proper Policy"**, vous trouverez que les Fermiers-Unis d'Ontario ont parfaitement le droit de prendre n'importe qui pour les représenter, marchands, avocats, etc., pourvu qu'ils endossent le programme politique du parti fermier. Quelle contradiction, quelle patente stupidité de la part de ce rédacteur qui se croit toujours si fin et infaillible. Un jour noir est blanc, et unare, noir est noir. Ceci, Monsieur l'Orateur, vous démontre que le **Manitoba Free Press** et le gouvernement sont bien dignes de se donner l'un et l'autre appui; ils peuvent marcher ensemble, ils ont les mêmes tactiques, ils ont les mêmes méthodes, ils sont de la même école...

Quand je songe que le sort du parti libéral dans cette province repose entre les mains de ces messieurs, ce parti libéral qui a si longtemps symbolisé les plus hauts principes d'égalité, de sincérité, et de liberté, ce vieux parti qu'on avait appris à vénérer, et quand je pense que maintenant son avenir est entre les mains de pareils dépositaires, je ne puis m'empêcher de prévoir pour lui une triste fin. Je ne désire pas me faire prophète, et je préfère laisser entre les mains des électeurs de cette province le sort du parti libéral. Il peut durer peut-être un peu de temps, mais sa chute n'en est pas moins inévitable.

Je ne sais trop si je me trompe, mais il me semble que parfois il se fait un mouvement en vue de fusionner les intérêts des fermiers de la province avec ceux des libéraux, c'est-à-dire, non pas des vrais libéraux, mais des Norrissites. Que deviendront donc, Monsieur l'Orateur, les intérêts de ces fermiers entre de pareilles mains? Je viens de vous donner une petite idée de ce qui adviendrait du mouvement fermier dans cette province si pareille chose arrivait.

Je n'ai qu'un avis à donner aux cultivateurs: c'est de se tenir à distance du gouvernement Norris s'ils veulent prendre leur juste part dans l'administration de leurs affaires dans la province" et je les préviens qu'un contact trop intime avec Norris serait néfaste à leurs ambitions.

Monsieur l'Orateur, il y a quelques instants, je parlais de l'élection de Lakeside. Or je dois dire qu'une élection, même une élection partielle, est toujours très éducatrice, surtout quand on en suit les débats attentivement. L'été dernier, Monsieur l'Orateur, les électeurs de toute la province rendirent un verdict de condamnation contre le gouvernement actuel, et cette condamnation fut décisive. Le gouvernement ferait-il encore appel aux électeurs de Lakeside en se réclamant de son administration des affaires publiques? Oh! non, cela amènerait une nouvelle défaite pour le gouvernement Norris. Alors il faut changer la question, il faut coûte que coûte se masquer la figure, il faut se déguiser, il faut arborer de fausses couleurs. C'est pourquoi nous avons vu presque tous les ministres du gouvernement faire appel à la sentimentalité des électeurs de Lakeside, faire appel à leurs préjugés, soulever le cri de race et de religion, et poursuivre une campagne de fausse représentation et de vilenie et, supporté par une presse indigne, recourir à toutes sortes de fourberies, de calomnies, de mensonges pour atteindre leur but, mensonges et calomnies allant jusqu'à impliquer le groupe des fermiers indépendants. Aussi ne crains-je pas de déclarer que quand un gouvernement se voit forcé de recourir à d'aussi basses et méprisables tactiques, sa cause est joliment compromise. J'ai lu les déclarations publiques du ministre d'éducation, du département dont nos enfants sont supposés recevoir une direction, où ils sont supposés prendre le bon exemple. Or nous avons eu le spectacle de notre ministre d'éducation se présentant devant les électeurs de Lakeside et disant des faussetés et des mensonges. Je crois que la situation est excessivement grave quand les choses en sont rendues à ce point, et s'il faut recourir à de pareils procédés pour garder le pouvoir, je crois que le gouvernement actuel est mieux que quiconque apte à y demeurer. Moi pour un, je ne lui envie aucunement la position et suis tout prêt à le laisser là où il est.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, je désirerais me rapeler pour quelques instants au bon souvenir de l'hon. Trésorier Provincial qui a toujours occupé une si grande place dans mon coeur durant ces trois ou quatre dernières années. Il a exprimé l'autre jour sa sympathie pour les Canadiens français. Je dois dire que cela m'a un peu surpris, mais tout de même je tiens à l'en remercier, et à lui dire que nous apprécions beaucoup sa sympathie, mais nous préférerions davantage des actions aux sentiments. Des sentiments, c'est très beau, mais nous aimons mieux des actes, car je ne puis oublier que malgré toute sa sympathie pour notre cause, l'hon. ministre, en 1916, participa au rappel de la loi, abolissant l'enseignement du français dans nos écoles, et j'aimerais mieux que les marques de sympathie de mon honorable ami se manifestassent non pour la destruction, mais plutôt par la réparation. Il a parlé aussi d'une façon plutôt larmoyante de son ancien chef, Sir Wilfrid Laurier. J'avoue que son affection se manifeste assez tard, car je me rappelle qu'en 1916, quand mon honorable ami déchira l'arrangement Greenway-Laurier, qu'il savait être une sanglante insulte à son vieux chef, il n'a guère manifesté de remords, ni même de considération d'affection envers son vieux chef libéral, auteur de ce contrat, et à moins que ses sentiments ne soient plus pratiques qu'autrefois, ils ne nous servent pas à grand'chose.

Je désirerais maintenant faire quelques remarques sur les déclarations faites l'autre jour par l'hon. Trésorier Provincial, quand il dit que le gouvernement Roblin avait laissé $1,000,000 en comptes non payés en sortant d'office en 1914. Je tiens à contredire cela, non pas que j'aie aucune raison de défendre le gouvernement Roblin, mais parce que je crois qu'il importe que l'on sache la vérité, et surtout parce que plusieurs députés ici sont des nouveaux députés qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier les comptes publics de ces quelques dernières années. J'affirme que les comptes de 1915 démontrent que quand le gouvernement Roblin sortit d'office, il y avait non pas $1,000,000 en comptes non payés, comme le dit le Trésorier Provincial, mais $462,000. En plus le Trésorier Provincial ne dit pas qu'en 1918, à la veille de déclarer une énorme déficit dans ses comptes courants de cette année, il alla chercher un fonds de réserve accumulé par l'ancien gouvernement Roblin pour s'en emparer et le verser dans ses comptes courants afin d'accuser un état de compte passable pour cette année 1918, ce qui fait qu'au lieu que ce soit le gouvernement Roblin qui soit en arrière de $1,000,000, c'est le gouvernement Norris qui est vraiment redevable au gouvernement Roblin. Par conséquent le blâme pour l'augmentation de notre dette comme l'augmentation pour les dépenses courantes de la province sont applicables à la présente administration.

Encore un mot Monsieur l'Orateur, sur l'abus qu'est le fait de dépenser de si fortes sommes d'argent, près de $300,000 sous forme de "Special Warrants". C'est, comme vous le savez, des sommes d'argent dépensées sans aucune autorisation de la Législature, et je dis que s'il est permis à un gouvernement de dépenser $300,000 sans autorisation, c'est une pratique à laquelle il importe de mettre fin.

M. Talbot des listes électorales: Plusieurs électeurs ont été privés de leurs droits durant les dernières élections. Il se propose de soumettre certains amendements à la loi afin de prévenir la répétition de ces abus.

M. Talbot parla aussi de plusieurs articles du programme des Fermiers et termina son discours en déclarant qu'il voterait pour l'amendement Haig au discours du trône, car cet amendement est une expression d'opinion que nous sommes en faveur d'abolir l'impôt municipal et il est partisan de réduire sinon d'abolir cet impôt.

La presse catholique en Allemagne

Washington, 2[illegible] — Le département de presse du "National Catholic Welfare Council" vient de publier le rapport de son correspondant en Allemagne sur la presse catholique en ce pays. Des rapports ont déjà été publiés sur la presse catholique en Autriche, en Belgique, en France, en Angleterre, et d'autres rapports traiteront de la presse catholique en Hollande, en Hongrie, en Irlande, en Espagne et au Mexique.

Au sujet du rapport de l'Allemagne il est bon de rappeler que le grand nombre de journaux catholiques allemands, quotidiens et hebdomadaires, nombre qui dépasse de beaucoup celui de n'importe quel autre pays, est dû en grande partie au caractère naturellement apostolique des catholiques allemands et au fait qu'ils furent obligés de propager leur presse pour combattre le "Kulturkampf" établi par Bismark, alors qu'il était au pouvoir pour rendre l'église catholique dépendante de l'empire allemand. Ceci a eu pour résultat la naissance du "parti du centre", lequel parti a contribué largement à l'expansion de la presse catholique allemande. La presse catholique, en Allemagne, a été organisée sur une base d'affaires et est d'une grande utilité à l'église d'Allemagne pour s'opposer à la propagande soviet en Allemagne.

En Allemagne il y a environ 28 millions de catholiques et il y a 277 journaux catholiques quotidiens avec un tirage total de 1,778,321 exemplaires. Les journaux catholiques hebdomadaires sont au nombre de 312 avec un tirage total de 2,224,493 exemplaires.

La presse catholique allemande peut être comparée avec avantage avec la presse neutre ou non catholique. A l'exception de certains journaux cependant, la presse catholique est moins riche que l'autre presse et est surtout reçue par les classes pauvres. La presse catholique allemande exerce une grande influence à l'intérieur et à l'étranger.

La presse catholique est aidée par des souscriptions, par des associations de presse et par une propagande suivie. Elle ne reçoit aucun appui direct de la hiérarchie. Les évêques sont cependant intéressés personnellement dans plusieurs journaux. Les évêques, dans leurs lettres pastorales, et les prêtres, dans leurs sermons, attirent l'attention des catholiques sur les dangers de la presse anti-cléricale, et ceci est un aide puissant à la presse catholique.

En général l'épiscopat n'exerce aucun contrôle sur la presse catholique allemande. Nombreux sont les prêtres qui se livrent au journalisme. La presse catholique allemande est la propriété de particuliers et es administrée sur une base d'affaires.

DANS L'AFFAIRE: CONCERNANT LE VOTE AYANT POUR BUT DE METTRE EN FORCE LA LOI DE TEMPERANCE DU CANADA DANS LA PROVINCE DU MANITOBA.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que Francis Albert Johns, de la Cité de Winnipeg dans la Province du Manitoba, Comptable, l'un des voteurs ayant droit de voter en vertu du dit Acte dans la dite Province du Manitoba, a l'intention de prendre des procédures légales à la Cour du Banc du Roi pour la Province du Manitoba (District Judiciaire de l'Est), dans le but de faire mettre de côté les procédures se rapportant à l'enregistrement des votes en vertu de la Loi de Tempérance du Canada (le dit enregistrement s'est fait dans la Province du Manitoba le ou vers le 25 octobre 1920), et dans le but d'obtenir une déclaration que ces procédures étaient et sont nulles; dans le but aussi d'obtenir une déclaration que la Loi de Tempérance du Canada n'est pas actuellement en force dans la Province du Manitoba, et qu'aucune partie de cette Loi est en force dans la dite Province; dans le but aussi d'obtenir une déclaration que toutes procédures prises en vertu ou en conformité des termes de cette Loi et de la Proclamation de Sa Majesté datée du 14 août 1920 dans la Province du Manitoba étaient et sont nulles et de nul effet.

Toute personne qui désirerait s'opposer à telles procédures pourra loger comparution, et si personne ne loge telle comparution, le dit Francis Albert Johns procédera devant la dite Cour ex-parte.

DATE à Winnipeg, ce 7 avril, 1921.

FRANCIS ALBERT JONES,
dont l'adresse est aux soins de
F.-A. FLETCHER,
Avocat,
Electric Railway Chambers,
Winnipeg, Man.



Les semailles

Nous sommes arrivés à cette belle saison où toutes les espérances renaissent; le beau soleil du printemps fait revivre nos champs, et bientôt nous leur confierons nos semences. Cependant, malgré tout ce riant de la nature il ne faut pas oublier nos expériences des années passées. Nous aurons cette année comme par le passé, à lutter contre la poudrerie, la rouille et les mauvaises herbes. Sans doute, nous n'empêcherons pas les vents si le bon Dieu veut nous en envoyer. Nos terres en poussière seront balayées peut-être même plus cette année que les dernières années, puisqu'elles ont été travaillées et ameublies plus que d'ordinaire.

Nos relevés de pâturage, de luzerne, en un mot toutes les terres améliorées sont plus compactes, et par compte plus résistantes à l'action du vent. Mais nos guérets d'été qu'en feronsnous? Il parait qu'un hersage fait sur un terrain encore humide a pour effet de laisser le sol en grosses mottes qui empêchent la terre de poudrer.

La rouille sera certainement plus à craindre. Pour lutter contre ce fléau il sera urgent d'employer tous les moyens pour l'éviter. Les expériences des dernières années pourront nous aider beaucoup. Une bonne semence faite dans le temps propice et sur un terrain bien préparé, ce sont là, n'est-ce pas, les trois conditions indispensables pour protéger la récolte contre tous les dangers qui peuvent la compromettre.

Vous avez déjà déjà, sans doute, bien criblé vos grains de semence. Vous n'avez gardé que le plus gros grain, car il est inutile de mesquiner quand il s'agit de préparer une semence.

Vous avez aussi éprouvé votre grain; de 100 grains mis en terre, 90 à 95 ont germé dans l'espace de 5 à 6 jours: alors vous avez une bonne semence. Naturellement vous vous proposez de semer votre blé sur un terrain bien préparé.

Ces deux conditions sont bien connues de tous les cultivateurs. Cependant il y en a encore qui pensent avoir une bonne semence quand ils en ont enlevé à peu près toutes les mauvaises graines. De même aussi un trop grand nombre croient les terres bien préparées, quand elles leur paraissent comme un jardin; bien souvent ce sont des terrains remplis de mauvaises herbes et de racines de chardons. Ces terrains sont bons tout au plus à faire des fourrages vers.

Reste la troisième condition, qui est de semer à temps. Ce n'est pas la moindre précaution à prendre pour éviter la rouille. On a toujours reconnu le 10 mai comme la date la plus reculée pour semer le blé. Plusieurs pensent qu'on ne devrait plus semer de blé après le mois d'avril. D'après les expériences des dernières années, ces messieurs disent que le blé semé en avril paye encore, bien qu'il ne soit pas complètement exempt de rouille, et que c'est perdre son temps et son argent que de semer du blé dans le mois de mai.

Mais voici que le printemps s'annonce tardif. Avec ce nouveau régime on sèmerait peut-être trop peu de blé, disent les uns; et d'autres prétendent qu'on en sème toujours assez et même trop. En tout cas, tous admettent qu'il vaut mieux semer de l'avoine et de l'orge qui payent que de semer du blé qui sera sujet à la rouille.

Nos avoines, d'ordinaire, ne viennent pas bien; n'est-ce pas parce que nous les semons trop tard? Il est très difficile de dire ce qu'il faudra faire ce printemps, mais n'oubliez pas, en semant, ce que vous répétez d'ordinaire en récoltant: les grains les premiers semés ont bien rendu, mais les derniers semés sont pitoyables.

A la semaine prochaine les semailles en rangs espacés.

N.-C. JUTRAS, ptre.

L'INVENTAIRE

Facile à faire-Bénéfices qu'en retirer le fermier

(L'Action Catholique, Québec)

La semaine dernière, nous disions que pour réussir en comptabilité, il fallait de la résolution et de la méthode. La résolution, il s'agit de la prendre. Si nous sommes pour surmonter la crise qui menace l'agriculture, nous n'avons plus à lambiner, nous devons nous occuper de nos affaires, et les mieux administrer. Quant à la méthode c'est bien simple: on commence par le commencement. En comptabilité, le commencement, c'est l'inventaire.

Les vieux Grecs disaient: "Le commencement c'est la moitié de tout". Or ceci est vrai en comptabilité comme en toute chose. L'inventaire est la partie la plus importante de la comptabilité. Sans inventaire on peut même affirmer qu'il n'y a pas de comptabilité possible. Un inventaire bien fait donnera plus de renseignements utiles au cultivateur que tous les autres "calculs" réunis.

Qu'est-ce qu'un inventaire? "L'inventaire est l'opération qui consiste à évaluer la fortune d'un cultivateur à une date déterminée". — "Evaluer la fortune d'un cultivateur à une date déterminée"? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? Est-ce qu'on évaluer en bloc tout ce qu'on possède et tout ce qu'on doit? Oh non! les évaluations en bloc exposent à des erreurs et à des oublis considérables et donnent peu de renseignements au point de vue administratif.

Il s'agit de faire une liste détaillée de tout ce qui est sur la ferme: terrains, bâtisses, animaux de toute espèce, machines, voitures, harnais, instruments et outils divers, fourrages, grains, labour d'automne, ménage, etc. A la suite de chaque article on inscrit sa valeur en argent. On mentionne ensuite l'argent que les autres nous doivent, l'argent placé à la banque, les bons de la victoire et l'argent qu'on a en caisse ou sous la main. On fait l'addition de toutes les valeurs énumérées depuis le commencement et on obtient la valeur de ce que l'on possède ou son actif. Ensuite on additionne ce que l'on doit (comptes à crédit, argent emprunté et hypothèques, etc). Ceci est le total des dettes ou le passif. On soustrait le total des dettes du total de ce que l'on possède et on obtient la valeur nette ou avoir. Un cultivateur qui fait cette opération à tous les ans et à la même époque peut comparer sa valeur nette ou son avoir de chaque année et voir s'il en gagne ou s'il en perd.

On me dira: "Mais c'est difficile de faire une liste complète de ce que l'on possède et de ce que l'on doit. On peut en oublier. Quand on est cultivateur et qu'on a de l'ouvrage on ne peut pas faire tout ça au long." Bien qu'à première vue ça paraisse difficile, il faut vous rappeler que vous pouvez vous faire aider. D'abord écrivez au Ministre de l'Agriculture de Quebec et demandez la "comptabilité agricole et domestique". A la page 21 de ce cahier se trouve justement le plan d'un inventaire qui rendra des services considérables aux débutants. Ensuite si vous redoutez encore des difficultés, vous n'avez qu'à vous adresser à l'agronome de votre comté qui vous aidera à "partir" et vous donnera tous les renseignements désirables

Quand ferez-vous votre inventaire? La date peut varier avec les systèmes de culture et les goûts des cultivateurs. Cependant règle générale, il y a avantage à faire son inventaire lorsque les tasseries sont basses et que les réserves de grain ou de fourrage sont réduites. Les évaluations sont alors plus faciles. Ainsi dans Québec le mois d'avril est une excellente époque pour faire l'inventaire de sa ferme.

Les cultivateurs qui font leur inventaire annuel ne manquent pas d'en apprécier les avantages énormes. Outre le fait d'indiquer si l'exploitation va en dessus ou en dessous et celui de servir de base à tout système rationnel de comptabilité, l'inventaire donne aux cultivateurs d'admirables leçons d'administration. En effet si l'inventaire accuse une diminution de valeur dans sa propriété, le cultivateur fera plus attention à son argent en caisse. Ou encore le cultivateur est-il porté à se décourager parce que sa caisse est vide, l'inventaire le rassurera en lui révélant une augmentation dans la valeur de ses animaux ou de son roulant.

L'inventaire indique d'une façon merveilleuse comment sont repartis les capitaux engagés dans une exploitation agricole et permet ainsi de retrancher certains achats inutiles pour l'exploitation.

L'inventaire annuel bien fait peut gagner la confiance du gérant de banque ou des administrateurs de la caisse populaire. On cite le cas d'un cultivateur américain qui, grâce à son inventaire annuel qu'il montrait à son banquier, pouvait obtenir, pour des fins productions, du capital à 6% tandis que les voisins devaient payer 8%. Nos banquiers canadiens apprécient fort la tenue d'un inventaire. Ainsi la Banque des Marchands prenait l'année dernière l'initiative de publier un "Livre de Comptes du Cultivateur" dans lequel se trouve un tableau d'inventaire.

Charles GAGNE,

Professeur d'Economie rurale.

Le Marché

BETAIL

"Steers"—	
Excellents	$8.25—$9.00
Bons	$6.75—$7.75
Moyens	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures: De boucherie.—	
De choix	$7.00—$7.75
Bons	$5.50—$6.75
Feeders"—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.50—$6.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.75
"Oxen"—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
"Bulls".—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.25
Taures: "Stockers"—	
De choix	$5.50—$6.25
Bonnes	$4.50—$5.25
Veaux.—	
De choix	$10.00—$11.50
Bons	$7.00—$9.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$14.00—$14.00
Lourds	$11.00—$11.00
Légers	$12.00—$14.00
Truies	$8.00—$8.00
"Stags"	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.50—$7.00
Moyennes	$4.25—$5.00
Pour conserves	$2.00—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Agneaux	$10.00—$12.50
Ordinaires	$7.00—$9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .31
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60

Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Ogivie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.67½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Légumes	
Patates. Le minot	$1.10
Choux. Le cent	$3.00
Betteraves. Le cent	$2.50
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.00
Alimentation	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$30.00
Volailles.—	
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.45—$2.75
Foin—	
No 1 Timothy	$26.00
No 2 Timothy	$24.00
No1 Red Top	$16.00
No 2 Red Top	$14.00
No 1 Upland	$12.00
No 2 Upland	$11.00
Paile. Balles	$8.00

L'ACTION FRANCAISE

Livraison de mars

L'Action française de mars vient de paraître. L'active revue continue de fournir à ses lecteurs des articles des plus substantiels et du plus vif intérêt. Le mot d'ordre de ce mois-ci: **Pour les livres de chez nous**, rappelle à tous l'un des moyens de fortifier en notre pays la vie nationale par la propagande du livre canadien-français. L'article de l'enquête sur le problème économique est fourni par M. Olivar Asselin. On trouvera là sur **Les lacunes de notre organisation économique** beaucoup de considérations à peser, le tout présenté à la manière rigoureuse du publiciste. On lira ensuite, tout d'un trait, un chapitre d'un volume inédit de Gyberte Soulanges et qui nous annonce pour prochainement une délicieuse **Epopée du Long-Sault racontée à la Jeunesse**. Joseph Bruchard, dans **Préparons le recensement**, nous donne ce qui a été écrit jusqu'ici de plus complet et de plus au point su le sujet. Ce sont des pages à méditer, tant celles de M. Gustave Beaudoin, et du R. P. Théophile Hudon, S.J. Le premier en nous criant: **Sauvons nos roches qui parlent**, monte la garde autour de nos vieux monuments, de nos vieilles reliques historiques que nous volent les étrangers ou que démolissent les barbares; le R. Père Hudon nous ramène à l'anniversaire de Philippe Landry et nous montre, en des pages pathétiques, le grand lutteur ontarien au seuil de l'histoire. La chronique des groupes français appartient cette fois à la Saskatchewan et elle est de la plume d'Un Sauvage, ce qui nous dispense de toute autre observation. Pour finir enfin quelques notes intéressantes de Jacques Brassier sur La Vie de l'Action française, et comme partie documentaire, un récent article du Canadian Freeman de Kingston, que voudront conserver tous ceux qui souhaitent une alliance entre les deux principaux groupes de la famille catholique au Canada. L'Action française se vend 20 sous le numéro; l'abonnement est de $2.00 par année.

N. B. — L'Action française nous annonce par cette livraison-ci qu'elle transporte ses bureaux au No 369 de la rue Saint-Denis, presque en face de la Bibliothèque Saint-Sulpice, où elle s'établit définitivement.

APPEL A TOUS LES BELGES

Une association nationale des Belges au Canada

On vient de lancer un mouvement d'organisation des groupes belges au Canada. Nous recevons le communiqué suivant que nous portons avec plaisir à la connaissance de nos lecteurs:

"Dans leur nouvelle patrie, le Canada, les Belges sont sans influence ni appui. Comment remédier à cet état de choses lamentable?

"Par le groupement de tous nos compatriotes, nous souvenant de notre devise nationale, "L'union fait la force". Dans cette intention un comité s'est formé à Saint-Boniface, Man. Pour atteindre son but, ce comité a jugé pratique et opportun de convoquer un congrès les 12, 13, 14 et 15 juin prochain.

"Pourquoi ce Congrès?

"Pour se connaître et mieux s'apprécier, discuter nos intérêts communs et former des plans pour le relèvement moral et social de nos nationaux.

"Notre population belge concevant la nécessité de ce Congrès et les avantages qui en résulteront nécessairement, ne refusera pas son concours à cette oeuvre éminemment patriotique.

"Voilà pourquoi nous vous prions instamment:

"(a) De faire connaître notre but et les moyens s'y rapportant à tous nos compatriotes. De leur parler de ce qui pourrait et devrait être fait avec le concours des autorités ecclésiastiques et civiles.

"(b) D'organiser dans les centres belges des Comités Paroissiaux dans le but de faire comprendre à nos compatriotes les avantages incontestables d'une association nationale.

"(c) De nommer des délégués qui participeront à la réunion provisoire qui se tiendra à Saint-Boniface, le dimanche 17 avril prochain, à laquelle nous discuterons les bases du Congrès et tout ce qui se rapporte au bien-être de nos compatriotes.

"Sur première demande "Ons Belgen Vooruit" — "Nos Belges en avant" — enverra des propagandistes aux colonies belges afin de convaincre nos compatriotes de la nécessité de cette convention nationale.

"Plus tard un Comité définitif sera formé étendant son rayon d'action par tout le Canada. Belges: Haut les coeurs! Travaillons d'accord et avec enthousiasme pour "Ons Belgen Vooruit" — "Nos Belges en avant".

Cet appel est fait par un comité composé de: M. Alidoor Vanelslander, président; MM. P. Bossuit et F. Windels, vice-présidents; M. Octave Rodts, secrétaire; M. l'abbé Kwakman, curé de l'église belge du Sacré-Coeur, St-Boniface, M. J.-B. Reyniders, le R. P. Schelpe, S.J., professeur au Collège des Jésuites, M. P. Winckler et M. F. Wynant, membres.

On demande à tous les Belges d'envoyer immédiatement leur adhésion à ce mouvement et de nommer leurs délégués au Congrès de juin.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 11 avril 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU FORT ARTHUR

Grains	Mardi Avril 5	Merc. Avril 6	Jeudi Avril 7	Vend. Avril 8	Samedi Avril 9	Lundi Avril 11
Blé No. 1 Nord	1.79⅞	1.77⅞	1.78⅞	1.79⅞	1.82⅞	1.80⅞
2 Nord	1.76⅞	1.74⅞	1.75⅞	1.75⅞	1.77⅞	1.75⅞
3 Nord	1.72⅞	1.70⅞	1.71⅞	1.71⅞	1.73⅞	1.71⅞
Avoine 2 CW	.43⅜	.43⅞	.43⅞	.44⅛	.44⅞	.44⅞
3 CW	.38⅞	.38⅞	.38⅞	.39⅛	.39⅞	.39⅞
Orge 3 CW	.75	.73⅞	.73⅞	.73⅞	.74⅞	.75⅞
4 CW	.64	.62⅞	.62⅞	.62⅞	.63⅛	.63⅞
Lin 1 NW	1.53	1.48½	1.50½	1.50½	1.52⅞	1.50⅞
2 CW	1.49	1.44½	1.46½	1.46½	1.48⅞	1.45⅞
Seigle 2 CW	1.54	1.52½	1.52½	1.52	1.53	1.50
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.78⅞	1.76⅞	1.77⅞	1.77⅞	1.79⅞	1.76⅞
Avoine 2 CW	.41⅜	.41⅛	.41⅛	.42	.42⅞	.42
Orge 3 CW	.69	.67⅞	.67⅞	.67⅞	.68⅞	.68⅞
Lin 1 NW	1.52	1.47½	1.49½	1.49½	1.51⅞	1.48⅞
Seigle 2 CW	1.54	1.52½	1.52½	1.52	1.53	1.49½
Options						
Blé, Mai	1.66⅞	1.65⅞	1.65½	1.64⅞	1.66⅞	1.63⅞
Juillet	1.48⅞	1.47⅞	1.47	1.46½	1.48	1.44⅞
Avoine Mai	.42¼	.41⅞	.42⅞	.42⅞	.43⅞	.42⅞
Juillet	.44¾	.43⅞	.43⅞	.44	.44⅞	.43⅞
Orge Mai	70	68⅞	68⅞	.68¾	.69⅞	.69⅞
Juillet	.65⅞	.65⅞	.65⅞	.66	.66⅞	.67
Lin Mai	1.54⅞	1.50⅞	1.52	1.52	1.54	1.51
Juillet	1.58⅞	1.54	1.55⅞	1.55⅞	1.57⅞	1.55⅞
Seigle Mai	1.55	1.53½	1.53½	1.53	1.54	1.50⅞

Le culte perpétuel de Saint Joseph



La semaine dernière, les amis de saint Joseph ont pu lire avec une joie bien justifiée la lettre si belle que voulut bien nous envoyer de l'Afrique Equatoriale l'un de nos Associés, et non des moindres, notre vénéré compatriote Mgr Forbes, Evêque de l'Ouganda. Plaise au bon saint Joseph de procurer au vaillant missionnaire, qui l'aime si bien, une surabondante moisson d'âmes. Sera-ce trop nous avancer, chers Associés du Culte Perpétuel, quand nous écrirons prochainement à Sa Grandeur, que de lui dire que vous joignez vos prières aux nôtres pour le succès de ses missions lointaines? Le penser serait vous faire injure, car tous les amis de saint Joseph doivent avoir à coeur l'extension du royaume de Dieu sur la terre. Nous lui affirmerons donc, au saint Evêque, qu'il peut compter sur un pieux souvenir chez ceux qui liront ces lignes.

Aujourd'hui nous reprenons l'explication du Culte Perpétuel... Nous avons dit que nul ne doit être affilié sans son *consentement formel*, et que nous refusons absolument d'inscrire toute personne qui n'a pas *promis* de faire, *chaque année*, en l'honneur de saint Joseph, *une journée* spéciale de prières et de bonnes oeuvres. Que ceci soit donc bien entendu.

En quoi consiste maintenant cette journée? Beaucoup s'imaginent qu'elle est bien au-dessus de leurs capacités "*dévotieuses*" (qu'on nous pardonne ce mot) ou de leurs loisirs. Et pourtant, chers amis, il n'est guère besoin que d'un peu de bonne volonté, laquelle doit s'appuyer, naturellement, sur un degré plus ou moins grand de dévotion à saint Joseph. Voyez plutôt. Est-il nécessaire ce jour-là d'assister à la sainte Messe, de se confesser et de communier? Ce serait mieux, sans doute, mais *ce n'est pas obligatoire*, car tout le monde ne le pourrait pas, et nous avons cependant le plus grand désir que tout le monde fasse partie du Culte Perpétuel. Mais, alors? Eh bien, mais *l'on prie à la maison* du mieux qu'on sait ou qu'on peut, voilà tout! Rien que cela? Oui, mais faites-le, joignez-y quelque bonne oeuvre, une aumône par exemple, et ce sera bien beau! Imaginez les milliers de familles ou personnes du Canada et des Etats-Unis affiliées au Culte Perpétuel, imaginez encore les milliers d'autres dans le monde entier, et rêvez, si vous le pouvez, l'ampleur suppliante de cette prière immense s'élançant sur l'aile de la confiance jusqu'au trône de saint Joseph. Les Anges sont émerveillés, la Vierge Marie tressaille d'allégresse, et Jésus, dont le coeur est divinement ému, se tourne vers le Bon Saint, en lui disant: "Demandez, mon Père, pour vos amis, demandez, je n'ai rien à vous refuser"... "Jésus, mon doux Sauveur", prie saint Joseph, "mes amis du Culte Perpétuel demandent *la paix* dans leurs familles, le choix d'un *bon état de vie* pour leurs enfants"... "Je leur donne ma paix", répond Jésus, "qu'ils cherchent toujours le royaume de Dieu, et le reste leur viendra par surcroît."

Est-ce un rêve pieux que nous faisons là, une exagération? Nous ne le croyons pas, car, si la prière bien faite d'une seule personne fait violence à Dieu, "*oratio vim infert Deo*", que dire de la prière collective et perpétuelle non plus d'un petit groupe de personnes, mais de milliers et de milliers de familles? Elle est tout simplement irrésistible.

Donc, *sous aucun prétexte que ce soit*, qu'aucun des affiliés ne manque jamais de prier de son mieux le jour qui lui est désigné ou qu'il a choisi lui-même. Celui qui peut prier beaucoup, qu'il le fasse; celui qui ne peut prier que cinq minutes, qu'il donne au moins ce peu, en se promettant de se rattraper un autre jour: toute abstention diminue d'autant la force de la chaîne sans fin de prières formée par le Culte Perpétuel, et nuit, par conséquent, à toute l'Association. "L'union fait la force"; mais il faut que ce soit une union réelle, agissante, priante, et non pas une simple nomenclature de noms sur nos registres.

(*A suivre*)

Gloire au Père Virginal de Jésus!

LA MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.

Nouvelles de France

SUPERIORITE DE L'AVIATION FRANCAISE

Paris, 5. — M. Eynac, sous-secrétaire de l'aéronautique, a déclaré hier au Sénat, au cours de la discussion du budget de l'aviation, que la France est "en tête de tous les pays" en ce qui concerne la navigation aérienne.

Il a cité le service quotidien Paris-Londres, qui a transporté 665 voyageurs en mars, et le service quotidien Paris-Bruxelles. Prochainement seront installées les lignes Paris-Amsterdam et Paris-Strasbourg-Prague avec extension à Varsovie. De même la ligne Paris-Toulouse-Rabat fonctionnera quatre fois par semaine. Un grand port d'aviation sera construit à Constantinople.

M. Eynac admit que les recettes ne couvraient pas encore les frais, mais il déclara que la question n'était pas seulement commerciale, car ces services pouvaient fournir le personnel et le matériel nécessaire pour l'aviation militaire.

LA LUTTE CONTRE LA PROPAGANDE ENNEMIE

Paris, 5. — Au cours de la discussion au Sénat du budget des affaires étrangères, M. Gaston Menier, sénateur de Seine-et-Marne, a insisté sur la nécessité de combattre chez nos amis et nos alliés la propagande ennemie qui cherche à obscurcir le rayonnement de la France; il a rappelé à ce propos les heureux effets de la mission Joffre-Viviani aux Etats-Unis et a ajouté que tout le monde attendait des résultats féconds de la mission actuelle de M. Viviani.

GRAND SUCCES DE LA FOIRE DE LYON

Paris, 5. — La Foire de Lyon, ouverte le 15 mars, s'annonce d'ores et déjà comme un succès. Plus de deux cents exposants étrangers y participent. Les firmes anglaises, un mois avant l'ouverture, se trouvaient en tête de la liste des étrangers avec cent quinze exposants; venaient ensuite l'Italie avec trente, la Suisse avec trente, la Tchéco-Slovaquie avec vingt-deux, la Belgique avec dix-sept, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Hollande avec dix, les Etats-Unis avec six, l'Espagne avec deux et la Finlande avec deux. Le nombre total des exposants atteint 2,300.

DIMINUTION DE LA POPULATION

Paris, 5. — D'après les premiers résultats connus du recensement de 1921, la France aurait perdu environ 5.7 pour cent de sa population depuis le recensement de 1911. Dans 18 départements, y compris Paris, trois départements montrent un gain total de 40,000 hbitants et 15 en ont perdu 617,000. La population de Paris, qu'on croyait avoir beaucoup augmenté, est restée presque stationnaire.

LES "HORREURS DU RHIN"

New-York, 5. — Déclarant que les réunions publiques sur les "horreurs du Rhin" n'étaient que des attaques déguisées contre les pays amis de l'Amérique, le colonel F.-W. Galbraith, Jr. commandant de la Légion américaine, a publié dimanche une lettre qu'il a écrite au rédacteur d'un journal de langue allemande démentant l'affirmation que la France avait un fort contingent de troupes noires sur le Rhin.

Le colonel Galbraith répondait à une lettre écrite le 23 février à la Légion américaine par M. F.-W. Elsen, rédacteur du "Freje Press", de Cincinnati. Il dit au rédacteur du journal allemand que "les Américains (à trait d'union) doivent être tenus en dehors des affaires américaines tant intérieures qu'extérieures et déclare que les soldats qui ont formé la ligne de front pour la défense du pays en temps de guerre ont seuls le droit et le devoir d'exprimer leurs opinions sur les affaires américaines en temps de paix."

"Je saisis cette occasion, écrit le colonel Galbraith, pour démentir votre affirmation et celle d'autres gens en sympathie avec l'Allemagne à son heure d'expiation et vous dire que les preuves ont été établies qu'il n'y a aucune troupe française de couleur sur le Rhin et qu'il n'y en a pas eu pendant les derniers six mois.

"Dans toute discussion il y a deux partis. D'un côté nous avons von Mach, l'ancien officier de l'armée prussienne et ses partisans; de l'autre, l'ancien secrétaire d'Etat Colby, M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis en France; le major Allen, commandant de l'armée américaine d'occupation en Allemagne, et bien d'autres encore.

"Le parti von Mach déclare qu'il y a eu à la fois 40,000 hommes de troupes noires; le parti Colby affirme qu'il n'y en a jamais eu que 5,200. Quant aux crimes de violence "nombreux" commis sur la population blanche, la vérité est qu'il n'y en a eu que très peu qui ont été de suite punis.

"Une déclaration de l'ambassadeur Wallace fixe à 65,000 le nombre des troupes françaises d'occupation en décembre. De ce nombre, 16,326 hommes sont Marocains et Algériens; 3,224 Malgaches et le reste blancs. A proprement parler, il n'y a pas de troupes noires, les Marocains et les Algériens étant des Arabes de la religion musulmane et entièrement distincts de la race noire. Quant aux Malgaches, ils sont Malais de l'île de Madagascar.

"Les incidents qui se sont produits entre ces troupes de couleur et les habitants de la région occupée ont fait l'objet d'une enquête approfondie de la part des autorités militaires françaises et il en résulte qu'un seul homme sur 1,584 s'est rendu coupable des faits reprochés. Un quart de ces cas ont été punis de peine variant de 30 jours à 10 ans de prison, suivant la gravité de l'offense; les autres cas ont été abandonnés."

M. ARISTIDE BRIAND A LA SEANCE DU SENAT

Paris, 7. — Dans son discours, prononcé au Sénat, M. Briand a exposé la gravité de la situation financière de la France qui résulte du paradoxe obligeant la nation victorieuse à assumer les charges d'un débiteur de mauvaise foi.

Le premier mai, la carence sera juridiquement constatée sur tous les points, et la France dira alors aux alliés que le créancier a droit d'exercer des mesures de coercition sur notre débiteur de mauvaise foi, car, à partir de cette date, nous rentrons dans le droit commun, et si l'Allemagne essaie encore d'esquiver ses obligations, "une main ferme lui tombera sur le collier". Quand on passera des paroles aux actes, l'Allemagne trouvera des moyens de paiement.

Tout l'actif de l'Allemagne garantit notre créance. Il est impossible que ceux qui ont prêté à la France pour lui permettre de se défendre ne soient pas payés quand les prêteurs de l'Allemagne, pour son agression, passent au guichet. La France, d'accord avec les alliés, est décidée à avoir le dernier mot, la minute suprême approche. M. Briand plaint le peuple allemand, mais celui-ci saura bientôt que nous avons le droit pour nous et nous ferons consacrer notre créance par la force, si c'est nécessaire.

Des applaudissements réitérés ont salué les déclarations du président du conseil. Un sénateur, demandant l'affichage, M. Briand refusa, par mesure d'économie.

M. Briand, parlant de la reprise des relations avec la Russie, constata l'analogie de la position de l'Amérique et de la France; Paris gardera à cet égard d'étroites relations avec Washington.

M. Briand parla ensuite de la question d'Orient; il promit de réduire le nombre excessif des fonctionnaires en Syrie, où la situation est excellente, le calme absolu et la confiance complète en la France.

Au sujet de l'aventure de l'ex-empereur Charles, M. Briand déclara qu'il tint ses engagements à l'égard de l'Italie, de la Tchéco-Slovaquie et de la Yougo-Slavie, des événements sanglants furent ainsi évités.

A l'égard de Constantin, il dit qu'il estimait qu'il était impossible d'empêcher le peuple grec de manifester sa volonté par les élections. La France lui conserve son amitié, quoiqu'elle regrette qu'il ne vit pas son véritable intérêt; toutefois, la France saura sauvegarder ses intérêts en Orient.

Au cours de la discussion, M. Ribot s'étant élevé contre les termes de la note allemande aux Etats-Unis au sujet des régions dévastées, M. Briand déclara qu'il y a des chiffres et des faits qu'il faut faire connaître à nos amis et à nos alliés.

On prétend que les populations des régions dévastées les ont quittées sans esprit de retour; or, en 1914, il y avait dans ces régions, 4,700,000 habitants, à l'armistice, il y en avait 1,900,000 et, aujourd'hui, il y en a 4,100,000. "Quelle satisfaction, dit M. Briand, de constater que ces Français qui ont tant souffert sont revenus au pays natal avec la volonté de travailler." (Applaudissements.)

"L'Allemagne prétend que nous n'avons rien fait pour réparer; or, jusqu'à présent, sur un sol presque dénaturalité, nos paysans ont nivelé 95 p. c. de la surface de terre bouleversée et rendu à la culture 80 p. c. de cette surface. Pour l'industrie, 50 p. c. des usines sont déjà en action, 99½ p. c. des lignes de chemins de fer détruites ont été réparées, et 80 p. c. des travaux d'art refaits.

"Le gouvernement allemand sait cela et cependant il a l'audace d'aller au loin insinuer à un peuple ami que la France entretient ses désastres pour perpétuer la haine dans le monde. Cela ne mérite pas d'être relevé." (Vifs applaudissements.)

Les journaux sont unanimes à approuver le langage énergique de M. Briand, représentant absolument l'état d'esprit actuel de tous les Français qui, incontestablement, commencent à être lassés de la perspective d'être condamnés à payer pour les Allemands responsables et vaincus; ils constatent l'impression considérable produite par son discours.

Le "Petit Journal" souligne la sensation produite par le geste de M. Briand, la main droite en avant, les doigts recourbés, au moment où il déclara "une main ferme s'abattra sur le collet de l'Allemagne". Les bravos et les acclamations qui durèrent plusieurs minutes, dirent au président combien il traduisait justement la fatigue du pays d'être berné par les vaincus.

Le "Petit Parisien" explique longuement quelle patience et quelle bonne volonté la France a montré depuis 6 mois dans la question des réparations; il les oppose aux dérobades et aux tentatives insidieuses de l'Allemagne, qui comprendra bientôt qu'elle s'est trompée en prenant notre patience pour de la faiblesse. Telles sont les idées générales développées dans la presse, après cette séance réconfortante.

LA POPULATION DE PARIS

Paris, 9. — Les chiffres rectifiés du dernier recensement de Paris, relatifs à la population des quatre cinquièmes de la capitale française, montrent qu'il y a eu une augmentation appréciable depuis 1911, malgré le nombre de tués à la guerre.

Les arrondissements pour lesquels les chiffres ont été publiés montrent une augmentation de 22,000 habitants, et on estime qu'avec les chiffres complets, la population de Paris accusera une augmentation de 40,000 habitants, car les arrondissements non compris sont parmi les plus populeux de la capitale.

Les chiffres partiels pour deux régions du département de la Seine, comprenant les faubourgs les plus rapprochés de Paris, montrent une augmentation de 152,000 habitants depuis 1911. La région la plus peuplée se trouve à Levallois-Perret, au nord-ouest de la ville, centre de l'industrie automobile. On compte 72,000 habitants dans cette région. Rungis, un faubourg au sud, compte 270 habitants et sa population n'a augmenté que de 7 personnes ces dix dernières années.

CARPENTIER N'A PAS RENONCE A RENCONTRER DEMPSEY

Madrid, 8. — Georges Carpentier est arrivé en Espagne. Il prendra part à une exhibition de boxe ici lundi.

New-York, 8. — Une nouvelle preuve que Georges Carpentier n'a pas l'intention de rompre son contrat pour son combat avec Jack Dempsey, le 2 juillet, a été reçue ici hier par Tex Rickard de Robert Edgren, qui tient les enjeux pour le match. Edgren a notifié Rickard que le champion français a envoyé son dédit de $50,000 dans ce pays. Edgren a reçu un câble l'informant que l'argent avait été envoyé par la banque Morgan-Harjes de Paris à la Central Union Trust Co. de New-York.

Quoique Rickard n'ait pas pris au sérieux la rumeur que Carpentier voulait renoncer au match Dempsey afin de boxer avec Frank Moran à Londres, la nouvelle qu'il a reçue jeudi a décidé la question.

"Les fausses nouvelles venant d'Europe et disant que Carpentier voulait renoncer à son match pour se battre avec Moran avaient été répandues à Londres par des promoteurs qui voulaient présenter un combat entre Carpentier et Moran", a déclaré Rickard.

"Carpentier a tenu sa parole et exécuté son contrat à la lettre. Le câble d'hier me donne la preuve qu'il n'y aura aucune difficulté pour le match.

"Carpentier fait en ce moment une tournée de boxe et rentrera à Paris vers la fin du mois pour se préparer à son départ pour l'Amérique la première semaine de mai. Son gérant a demandé que l'on s'occupât de chercher une place qui fût propre à l'établissement d'un camp d'entraînement."

CHANSON

Nous saisissons toujours trop tard
Les charmes subtils de la vie.
C'est surtout le coeur du vieillard
Qui sent la jeunesse et l'envie.

Nous le souillons toujours trop tôt,
Le lin blanc des candeurs d'aurore...
Mais ce trésor que rien ne vaut,
L'enfant, qui le détient, l'ignore.

Nous les aimons toujours trop peu,
Les bons parents humbles et tristes;
Comme on pleure au suprême adieu!
Mais nos vingt ans sont égoïstes.

Et nous courons vers les demains
Aux toujours moins claires journées,
Ne voyant les fleurs dans nos mains
Que quand le temps les a fanées.

Adolphe HARDY.

En Province

LA BROQUERIE

M. Carrière, agent local de la Crescent Creamery Co., est heureux d'annoncer au public les profits faits par nos fermiers en industrie laitière:

Revenus du lait en 1918: $20,000.
Revenus du lait en 1919: $48,000.
Revenus du lait en 1920: $70,000.

Remarquez bien que je ne parle pas des revenus de la crème expédiée à Winnipeg. Ils sont considérables.

Maintenant, permettez-moi de continuer à mettre sous les yeux de nos lecteurs les faits suivants:

Chars de foin expédiés à Winnipeg en 1920: 100.
Chars d'animaux expédiés à Winnipeg en 1920: 10.
Chars de bois expédiés à Winnipeg en 1920: 65.
Chars de patates expédiés à Winnipeg en 1920: 6.

* * *

Il nous faut les services d'un médecin et d'un forgeron. Avis aux intéressés.

* * *

Il est rumeur qu'une salle publique serait bâtie, dans notre village, au printemps. Belle et bonne idée que tous souhaitent voir se réaliser.

* * *

M. Arthur Gosselin vient d'acheter, près de la gare, 18 acres de terre de M. Hébert, pour la somme de $1,000.

* * *

Plusieurs colons sont attendus en avril et en mai. M. Wasco a fait l'acquisition d'un quart de section pour la somme de $900.

* * *

A vendre. — Lot du village, 100x250, avec maison, 6 chambres, et étable, etc.

* * *

A vendre. — Belle terre à culture mixte, avec lot bâti dans le village de La Broquerie, pour un prix et des termes de paiement faciles. S'adresser au soussigné, à LaBroquerie.

Amédée CLEROUX.

SAINT-ALPHONSE

Le 29 du mois dernier, M. Cyrille Steevens unissait sa destinée à celle de Valentine Rosier, tous deux de cette paroisse. Le garçon d'honneur était Arthur Steevens et la fille d'honneur Clémentine Rosier. Le R. P. Charles Deutschler a béni le mariage. Après la messe les nouveaux mariés sont allés prendre le train, à Mariapolis pour faire leur voyage de noces à Winnipeg.

* * *

Vendredi, le 1 avril, le R. P. Van le Bossche est arrivé à Saint-Alphonse par Mariapolis. Le Révérend Père Curé est allé le chercher lui-même. Il vient donner quelques instructions aux paroissiens, à l'occasion de Pâques.

* * *

Gérard Delichte, l'aîné de la famille de M. Auguste Delichte, est tombé dangereusement malade dans la nuit de vendredi à samedi. Il a reçu les derniers sacrements samedi soir. Aujourd'hui, dimanche, il n'y a pas grand changement dans son état.

* * *

La neige s'en va très rapidement. Nos gens ont remisé leurs voitures d'hiver pour prendre les voitures d'été. Dans une dizaine de jours, les automobiles pourront rouler entre Saint-Alphonse et Mariapolis. Tant mieux pour ceux qui en ont, et mieux encore pour ceux qui n'en ont pas. Ils voyageront plus sûrement et à moins de frais.

PINSON.

M. et Mme Aichen Mousseau, de Norwood, ainsi que M. Augustin Manaigre, de Lorette, fils de Mme Veuve Gédéon Manaigre, furent les hôtes de M. Joseph Fifi, pendant quelques semaines. Ces messieurs ont trouvé notre localité bien de leur goût. Nous espérons qu'ils reviendront encore bientôt nous égayer par leur présence.

* * *

La neige est toute disparue; les voitures d'été sont sorties, et nous espérons que dans quelques jours les autos commenceront à circuler.

* * *

Mlle Anne-Marie Cossin, partie pour l'hôpital depuis le commencement de mars, est revenue la semaine dernière, en bonne santé, paraît-il.

* * *

Mlle Ida Fifi, élève de l'Académie Saint-Michel de Brandon, est venue passer ses vacances de Pâques chez son père, M. Joseph Fifi. Elle est, dit-on, très enchantée de l'Académie St-Michel.

* * *

M. et Mme Patrice Lafrenière sont allés à Winnipeg par affaires, la semaine dernière.

BLONDINE.

OAK LAKE

Le 6 courant, les parents et amis de M. et Mme Amédée Vachon se rendaient à l'église, à 9 heures, pour assister à une grand'messe d'actions de grâces, recommandée délicatement par leurs enfants à l'occasion du 25me anniversaire de mariage de leur père et de leur mère. La messe du second ton fut admirablement bien rendue par les enfants des héros de la fête, assistés par Mme Aimé Morin.

Après l'évangile, Monsieur le curé Derome fit une belle allocution de circonstance aux vénérés jubilaires. A la communion, pendant que ce digne couple recevait la sainte communion avec la famille, Mme Morin, assistée de Mme Comeault, de Winnipeg, rendit avec avec âme le beau cantique "Un chérubin".

Miles Antoinette et Clara Vachon tenaient alternativement l'orgue, et une belle marche de circonstance fut jouée à la sortie de l'église. Après l'action de grâces, M. le Curé ne manqua pas de convier à sa table, pour le déjeuner, les heureux époux avec leurs enfants en témoignage de reconnaissance pour leurs services rendus à l'église et à lui personnellement depuis bientôt six ans. Un si bel exemple dans une paroisse invite la paroisse à redire à M. et Mme Vachon. —Ad multos et faustissimos annos! . . .

* * *

Nos félicitations à M. et Mme Petro Flori pour la visite d'un gros monsieur.

E. A.

TOUTES AIDES

Dimanche, le 3 avril, nous avons eu une soirée de cartes. Nos hommes ont su bien jouer et aussi mal jouer, puisque le premier prix a été gagné par M. Antoine Laberge et le prix de consolation par M. Joseph Philippot.

* * *

Notre petit village compte une maison de plus. Le propriétaire, M. Wilfrid Adam, y viendra résider bientôt.

* * *

Le 10 avril aura lieu l'élection des officiers d'une succursale du "Crédit Rural" à Toutes Aides. Tant que nous n'aurons que de ces organisations en marche, estimons-nous des heureux.

* * *

Les élèves (en partie des bachelors) de notre école de danse ont maintenant leurs exercices le samedi soir, de 9 heures jusqu'à... Je dois vous dire que l'institution du Commissaire Officiel nous a valu cette école.

* * *

Un forgeron est demandé à Toutes Aides.

ILE DES CHENES

Mercredi, le 30, notre maître chantre, M. Paul Trudeau, conduisait au pied des autels Mlle Lauretta d'Auteuil. Les mariés étaient ravissants dans leurs toilettes de printemps. Aux heureux époux, nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

RITA.

LORETTE

Figurent au Tableau d'Honneur du Couvent:

Miles Yolande Gendron, Emma McDougall, Irène Dumaine, M.-Ange Désorcy, Olive D'Auteuil, M.-Anna Marcoux, Rachel Arpin, M.-Rose Désorcy, Emma Trudeau, Bertha Trudeau, Augustine Roy, Véronique Roy, Irène Goulet, Gabrielle Jeanson, Isabelle Savoie. MM. Eugène Belisle, Jacques Mar oux, Roland Arpin.

EAST KILDONAN

Très nombreuse et fort joyeuse assistance à notre soirée de cartes, organisée par les Dames de Sainte-Anne de cette paroisse, au profit de l'église, jeudi dernier, le 7 avril, dans la salle de l'école catholique de Saint-Alphonse. Si nombreux même que contre toutes prévisions, il fallut 22 tables de jeu pour donner satisfaction à tous ceux qui manifestèrent le désir de participer au concours pour les magnifiques prix offerts.

A la fin de chaque partie, ce ne fut que trépignements de joie, fusées de

rires bruyants, accents de gaieté de la part des gagnants. On s'amuse de bon coeur à Saint-Alphonse. Et il n'y eut pas que les jeunes à se livrer à cette allégresse; bon nombre d'autres la partagèrent franchement. "Se faire une bonne pinte de bon sang", comme disaient nos aïeux, c'est le meilleur remède et le moins coûteux, contre les tristesses et les soucis que la vie nous apporte parfois trop généreusement.

Voici les noms des heureux gagnants de cette partie de whist: 1er prix des dames, un beau plateau à fruits, valeur $4.50, don de M. J. Nockey, gagné par Mme C. Gilraine, 1er prix des hommes, une belle pipe, valeur $5.00, don de M. A. Coffman, gagnée par M. H. Desroches. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle M. Messner et M. D. Thomas. Le prix d'entrée, un beau tapis de table, valeur $4.00, don de Mme E. Allan, fut gagné par Mme A. England. Au tirage de la râfle, le sort a favorisé Mme I. Norion, qui a reçu un jambon de 12 livres. Ce jambon fut donné par M. F. Avery.

Un mot de chaleureux remerciements, au nom des Dames de Sainte-Anne, fut adressé par le R. P. J.-H. Byrne, C.SS.R., à toutes les personnes qui ont honoré la soirée de leur présence ou qui ont contribué à son succès. Il les remercia de leur encouragement et les invita cordialement à revenir avec leurs amis les encourager comme par le passé pour la prochaine et dernière partie de cartes qui aura lieu en cette même salle jeudi soir prochain, le 14 avril courant, "et qui, je l'espère, dit-il, sera la plus importante de toutes les parties de la série". De beaux prix seront offerts aux heureux gagnants. Encore une fois, merci à tous.

Des rafraîchissements furent servis. Tous se retirèrent enchantés de leur belle soirée.

Qu'on se le dise et qu'on y vienne enfoule. Prenez le char East Kildonan; il vous conduira directement à l'avenue Munroe. Quelques minutes de marche de l'école Saint-Alphonse.

SAINT-LEON

Mercredi, 30 mars, M. Louis Labossière unissait sa destinée à celle de Mlle Yvonne Rondeau. Le soir, M. Jos. Labossière, son frère, donnait en son honneur un grand souper.

* * *

M. J. Pellerin a vendu son magasin à M. Jos. Labossière, qui l'a acheté pour son fils Louis. Ils promettent de tenir un assortiment très complet d'épiceries aux mêmes prix que les magasins des villages voisins. M. Louis Labossière a aussi pris le contrat pour la poste. Nous leur souhaitons le meilleur succès possible.

* * *

Notre curé se remet tranquillement de son attaque de paralysie qu'il a eu le mois dernier.

* * *

La neige s'en va et nos fermiers se préparent pour leurs semences, mais ils ne sont pas aussi encouragés que les autres années. Avec une autre perspective de baisse du grain pour l'automne prochain, la hausse des machineries, de la main d'oeuvre, les cultivateurs sont presque sûrs de perdre de l'argent, et cela ne les encourage pas beaucoup, surtout ceux qui en ont déjà perdu l'an dernier. Plusieurs voudraient louer leurs terres pour s'engager; ils disent qu'au prix où sont les engagés cette année, ils sont certains de faire plus d'argent, et ils auront moins de risques; mais ils ne trouvent pas à louer.

En ce temps-ci, un fermier, avec un capital de $8,000 à $10,000, gagne moins qu'un maçon en ville, et il travaille bien plus fort et bien plus longtemps. Alors que dans les autres pays on encourage les fermiers le plus possible, ici c'est le contraire. Son grain a baissé de 40 à 50 pour cent, ses bêtes à cornes de 100 à 200 pour cent, les oeufs sont vendus à 20 sous la douzaine. En un mot, tout ce qu'il a à vendre est à terre; mais par exemple tout ce qui lui faut pour cultiver a encore haussé cette année. Jusqu'au téléphone qui va augmenter de 65 pour cent. Cela ne semble pas bien encourageant pour nous; et si cela continue, plusieurs seront forcés d'abandonner de cultiver.

Que nos gouvernements, tant provincial que fédéral, se rappellent que si les fermiers font banqueroute, le pays en sera vite réduit à la même chose; et ce ne sera ni les fabricants de machines agricoles, ni les épculateurs du Grain Exchange de Winnipeg, ni les compagnies d'élévateurs, en un mot tous ceux qui vivent aux crochets des cultivateurs, qui sauveront la situation en ce temps-là, quoique ce soit eux qui, par leur ambition exagérée, aient réduit les fermiers à la banqueroute. Le Grain Exchange de Chicago et de Minneapolis a coûté au fermier américain $1.50 par minot. Et le nôtre, combien?...

LAC.

STE-ANNE DES CHENES

Le Cercle Langevin de l'A.C.J.C. nous prie d'annoncer deux séances qui seront données à Sainte-Anne le 18 et le 25 avril, à 8 h. p.m., sous les auspices de ce groupe.

Le lundi 18, on jouera "Pour la Couronne" le fameux drame en 5 actes, en vers, de François Coppée, de l'Académie Française.

Le lundi suivant, 25, ce sera une comédie: "Le médecin malgré lui", de Molière.

Aux deux séances il y aura des vues cinématographiques.

Nos amis de Saint-Boniface et d'ailleurs seraient, comme toujours, les bienvenus, s'ils voulaient, à cette occasion, nous faire l'honneur de leur visite.

Le Cercle Langevin de l'A.C.J.C.

WOODRIDGE

Les Canadiens français désirant s'installer sur des terres à proximité du chemin de fer trouveront, au sud-est de Woodridge, plusieurs terres de bon rapport à vendre à bon marché. Quelques "homesteads" seront ouverts à la colonisation, le 1er mai.

La contrée est surtout favorable à la culture mixte, et le terrain, quoique couvert de broussailles et de petits trembles, y est facile à défricher.

Nous avons une église, une bonne école paroissiale, quatre magasins, un hôtel, une gare du C.N.R. et deux agents.

Pour toute information s'adresser à M. Bouvet, curé de la paroisse, ou à M. A. Vrignon, marchand.

ABBEVILLE

Notre soirée de paniers du mardi de Pâques a bien réussi, sous tous les rapports. Cette fois, quelques jeunesses se sont montrés bien gentils et généreux. Le petit programme exécuté par les enfants d'école d'Abbéville a bien réussi et bien amusé les spectateurs. Nous avons parmi nos petits de l'école de futurs acteurs et actrices. Merci à tous ceux qui se sont montrés ce soir-là, et en particulier à Mademoiselle l'institutrice, qui s'est donnée de la peine pour faire réussir ses petits élèves d'Abbéville.

La râfle commencée l'automne dernier, au profit de l'église, s'est terminée le même soir, et M. Léo Bazinet, de Deer Horn, fut l'heureux gagnant de la montre en or donnée par Mlle Rhéa Halde, de Manchester, N.-H.

* * *

Mme Louis Richaud est partie avec son époux pour aller assister au mariage de sa soeur à Forget, Sask.

* * *

Maintenant que la neige nous a quittés, nous attendons les acheteurs qui viendront visiter les terrains qui sont à vendre aux alentours, toujours à de bonnes conditions.

* * *

La semaine dernière s'éteignait bien paisiblement à Abbéville, Mme Veuve Julie Dosjarlais, à l'âge de 102 ans. Assistaient aux funérailles un de ses frères, une de ses filles et un grand nombre de petit et arrière-petits enfants.

* * *

Etait de passage à Abbéville pour une couple de semaines, Mlle Bernadette Halde, de La Salle, Man. Nous lui souhaitons bon retour et un plus long séjour.

* * *

Les loups ont déjà commencé à rôder autour d'Abbéville. Ils viennent même frapper aux fenêtres et causent quelques battements de coeur aux habitants. Heureusement... pour les habitants... le fameux loup qui venait hurler autour des habitations n'était qu'un joli chien noir cherchant quelqu'un de plus charitable que son maître.

SALEM.

BRUXELLES

Mme Jos. Gaboury, de Dunrae, était en promenade, la semaine dernière, chez son frère Ambroise Chabot, qui est de retour de Montréal.

* * *

Baptême. — M. et Mme D. Desrosiers ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite fille.

* * *

Mariage. — Le 28 mars, M. Jos. Mangin, de notre paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Ernestine Simoens, de Bruxelles. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

* * *

La séance qui devait avoir lieu le 10 avril a été renvoyé au 21 avril, à 8 heures p.m. Nous vous invitons, car les chemins seront bons alors pour les automobiles.

UN BRUXELLOIS.

LA BROQUERIE

Le 28 mars dernier avait lieu dans la paroisse de La Broquerie, une soirée dramatique et musicale donnée par les membres du Cercle paroissial de l'Association d'Education. Le tout fut un succès complet.

A 8 heures précises, l'école Saint-Joachim, qui avait été transformée en salle d'audience, toute resplendissante de lumières, ornée avec un goût exquis, recevait un nombreux auditoire, anxieux de voir se dérouler le programme annoncé.

Les artistes musiciens déployaient leurs plus vibrantes symphonies à l'arrivée du digne président, M. le curé Giroux, accompagné du R. P. Néron, C.SS.R., de Sainte-Anne des Chênes, et de M. Décelles, curé de Sainte-Geneviève.

Le drame de "Vildac" fut exécuté avec un art parfait; chaque acteur, sous un costume de couleur locale, remplissait son rôle avec une grâce et un naturel peu ordinaires.

Les organisateurs n'avaient rien oublié pour rehausser l'exécution du fait représenté; n'y avait-il pas sur la scène jusqu'au château du Comte de Vildac et son entourage verdoyant, fait de main de maître?... qui nous faisaient revivre les jours d'antan de l'antique mère-patrie?

"On demande un acteur", fut très bien rendue. Les francs éclats de rire prouvaient assez que le morceau était goûté de tous les spectateurs.

La soirée se termina par la vente de différents objets. Les paroissiens de La Broquerie ont prouvé une fois de plus leur esprit de foi et leur générosité envers les oeuvres recommandées par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau.

Le digne président félicita et remercia chaleureusement les acteurs de leur dévouement.

A quoi attribuer un si beau succès, sinon à la bonne entente des acteurs qui s'est manifestée jusqu'au bout...

La paroisse redit un reconnaissait merci à tous ceux qui ont pris part à cette organisation.

On sait faire les choses, à La Broquerie!

INWOOD

Le 7 de ce mois, c'était l'anniversaire de notre dévoué curé, M. W. Cox. Un cadeau lui fut offert par tous les paroissiens, et il y eut une soirée charmante au presbytère. Au café, Mme E. Cossette lut une très belle adresse à laquelle Monsieur le Curé a répondu en termes très émus.

La fête fut organisée par Mlle M.-A. Fortin, Mme E. Cossette et Mme W. Bonin.

L'assemblée ne fut pas nombreuse, car les chemins étaient bien mauvais, mais la gaieté régna malgré le petit nombre.

Monsieur le Curé fut très content et remercia tous ses paroissiens en général.

CAMPERVILLE

Le 29 mars, en l'église de Camperville, Mlle Eva Lamontagne unissait sa destinée à celle de M. Charles Dufault. Les témoins étaient M. Emile Lamontagne et M. Maxime Dufault, frère du marié venant de Lorette. Le garçon d'honneur fut M. Pierre Dufault, accompagné de Mlle Edna Lamontagne.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Père Brachet. L'orgue était touchée par le Père Degrandpré, et les Révérendes Soeurs, avec leurs élèves, rendirent du beau chant. Un cantique de circonstance fut chanté par M. Lacroix.

Après la messe l'heureux couple, ainsi qu'un grand nombre de parents, se rendirent chez le père de la mariée, où on leur servit un excellent dîner. Les Rév. Pères Brachet et Degrandpré y étaient présents. De là tout le monde se rendit chez Mme Dufault. Les Révérends Pères y furent aussi. Le souper fut suivi d'une agréable soirée de chant et de musique rendus par les Rév. Pères Brachet et Degrandpré.

M. Charles Dufault fut durant deux ans un brave soldat du 22me. Aussi comme récompense Dieu lui a donné une bonne et charmante petite épouse.

Les chantres de la troupe San Carlo

VISITE A SAINT-BONIFACE

Sommes allés, ce soir-là, voir et entendre chanteurs d'opéra s'amuser, nous amusant. Voilà gens qui s'amusent tellement pour leur plaisir et celui de leurs auditeurs.

Le baryton Mario Valle crut devoir, pour commencer, nous toucher un mot d'explication et quiconque eut compris le langage d'Italie eut été forcé d'admettre qu'il y avait bien de la vérité dans la doléance serio-comique du pauvre Tonio.

Dirai-je que j'ai la faiblesse de trouver une signification profonde, un symbole des plus touchants dans ce prologue de "Paillasse" Cela m'a toujours semblé une idée géniale et dont, en plus, la réalisation n'est pas du tout déplaisante. Il eut valu la peine de composer cette partition rien que pour le Prologue, le reste fut-il insipide. Donc, à mon sens, M. Valle ne pouvait mieux choisir pour un début de concert.

Sur quoi Madame de Mette nous fait part des intentions de Dalilah d'un air bien plus plaisant que pervers, cependant que Mlle Keltie, qui l'accompagnait au piano, en est tellement troublée qu'à la seconde reprise elle jouait des choses que Saint-Saëens n'eut certes pas reconnu. En rappel, la "Habanera", de Carmen, finement filée, à la cantonnade.

Signor Pietro de Biasi s'amuse gravement, ainsi qu'il convient à un philosophe comme Colline et un grand-prêtre de l'antique Egypte. Sérieusement, il nous a donné deux airs du vieux répertoire italien dont le second, d'un charme aussi réel que vieillot, m'a fait apprécier ce chanteur comme pas encore.

Madame Fitziu est l'étoile de la troupe. Madame Fitziu n'a rien chanté de ce qu'elle avait inscrit à son programme. Si, pourtant, un duo. Elle nous a servi un tas de petits riens. Tout pimpants, les petits riens, et bien servis du bout des doigts. Madame Fitziu est une étoile.

Et puisqu'on s'amusait.

Voilà le Signor Agostini qui arrive ensuite tout souriant, tout radieux, et qui nous chante des gaietés telle que l'air de la fleur de "Carmen", et celui de la lettre de "Tosca".

Mademoiselle Keltie n'était pas inscrite au programme, mais jusque là, elle s'était employée à traiter le Steinway avec une espièglerie au moins égale à celle que l'autre soir, en Musette, elle avait déployée envers Marcel, quand tout à coup elle se métamorphose en douce et blonde Marguerite, — blonde est un euphémisme, — et chante la légende du roi de Thulé et l'air des Bijoux. Autre et bien meilleur aspect de son savoir-faire.

Madame de Mette, au piano, prit un malin plaisir à lui rendre la monnaie de sa pièce, sous forme d'accompagnement... hum!... comment dirai-je?... Ne disons pas, plutôt On s'amusait, que voulez-vous.

Quelques duos pour finir, sans oublier pourtant "Vision Fugitive" et "le credo du paysan", cher à nos arrières-grand-pères, chanté par M. Mario Valle. Le duo de l'oasis, de "Thaïs", un duo du "Trouvère" et un de la "Force du destin".

Espérons que les artistes de la San Carlo conserveront un bon souvenir de l'accueil qu'ils ont reçu à Saint-Boniface. L'auditoire, sans être très nombreux, était on ne peut mieux disposé, l'organisation nécessairement hâtive n'ayant pu faire assez de publicité pour attirer les indifférents. Pas de sifflets, — au Walker, on a sifflé Madame Fitziu, dans "Butterfly", elle qui ne le méritait pourtant pas. Quelques coups de pieds, c'est vrai, mais il y a toujours de ces enfants nerveux qui trépignent aux joies trop vives. On a applaudi chaleureusement.

M. Dorval devait tenir le piano. Il aurait sans doute relevé de beaucoup le côté pianistique de la soirée, mais ne connaissant pas la manière de chacun des chanteurs et Mademoiselle Keltie la connaissant bien, celle-ci l'a délivré de cette corvée sachant qu'elle parviendrait facilement à racheter ses pécadilles digitales par son chant.

D'ailleurs, tout cela, c'était pour s'amuser, n'est-ce pas?

SACRE-COEUR

Voici les noms des élèves qui ont obtenu les premières places dans les concours de mars à notre école:

Cours Commercial. — 1re division: Mlle Blandine Thibault; 2me division: Mlle Cécile Lemire.

8me année: Mlle Juliette Faulkner.

6me année: M. Charles Cloutier.

5me année: M. Maurice Prud'homme.

4me année: Mlle Alida Gareau.

3me année: M. Maurice Arsenault.

2me année: Mlle Exilda Bruno.

1re année: Mlle Léonne Bourbonnais.

Classe du Jardin de l'enfance.—1re division: M. Paul Bruno; 2me division: M. Louis Aubin.

* * *

SACRE COEUR ....

Lundi dernier, 11 avril, M. et Mme J. Collon, Mme E. Chauvière, mariaient leur petite-fille et fille, Simone Chauvière, au Dr E. Etsell, B.A., M.D.

Le mariage fut célébré par le R. P. Normandin, O.M.I. Les témoins étaient M et Mme J.-E. Collon, oncle et tante des jeunes époux.

Après le repas de famille, servi à leur résidence, 55, rue Marguerette, une brillante réception eut lieu. Mmes Gingras, Olivier, Chabot et Moissan y servirent le thé, le café et la crème à la glace, Mme Y. Tempelman et Miles L. Etsell, soeur du marié, A. Patenaude, E. Olivier, Y. Thibault, E. Castéla, E. Chabot, dans leur délicieuse toilette, formant un ravissant bouquet de couleurs variées, circulaient avec grâce dans les salons, pour en faire la distribution. Les nombreux amis des mariés y affluaient pour leur présenter leurs meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

L'exposition des jolis et nombreux présents offerts à la mariée furent admirés par toute l'assistance. La jeune mariée, plus charmante que jamais, dans son exquise toilette de charmeuse blanche, rayonnait de bonheur.

AU COLLEGE

La "Revanche de Jeanne d'Arc", du R. P. Delaporte, S.J., mercredi soir, a été rendue par les élèves avec un art remarquable. Au dire de personnes compétentes, c'est un des plus beaux succès remportés par les Collégiens depuis de nombreuses années; aussi devrons-nous, sur les instances de plusieurs auditeurs de marque, répéter le drame, dès que les examens de nos universitaires seront terminés.

La quasi totalité des acteurs attaquaient un rôle tragique pour la première fois, Emile Couture, Raymond Bernier et Hector Allard, entre autres; et tous trois, sans vouloir rabaisser le mérite des rôles secondaires, ont certainement traduit leur personnage avec coeur et brio. Il était évident, dès le premier acte, que l'auditoire était non seulement intéressé, mais tout-à-fait pris; la mise en scène s'unit heureusement à l'entrain des acteurs pour obtenir ce résultat. Le clergé, particulièrement nombreux, ayant à sa tête Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque qui avait gracieusement accepté la séance en hommage, marqua plusieurs fois par ses applaudissements sa vive appréciation du jeu de nos jeunes artistes.

Au deuxième et au troisième acte, nombreuses furent les minutes où l'on eut pu entendre dans la vaste salle le vol de la mouche légendaire, et bien des yeux se mouillèrent devant le spectacle d'un héroïsme si relevé et si captivant; Jeanne d'Arc elle-même — David Joyal — qui avait pris la note un peu haut, s'en tira avec tout l'honneur possible, et Beauvoir exécuta parfaitement le difficile passage du paroxysme de la rage à la tendresse émue et repentante. Enfin, la prononciation, chose si difficile à obtenir et pourtant si nécessaire, fut, de l'aveu de tous, constamment excellente. Honneur à nos collégiens! Ils n'ont pas dégénéré. L'orchestre, sous l'habile direction de M. Robert Gens, nous exécuta un programme de choix et accompagna brillamment le choeur que les élèves emportèrent avec une maestria digne de plus âgés.

La séance sera repris lundi, 9 mai, à 8 heures du soir. Les billets sont en vente immédiatement au Collège; 50 sous. Il y aura répétition pour les enfants le samid, 7 mai, à 2 heures. Entrée, 10 sous.

LES REPARATIONS

Paris, 8. — On a annoncé semi-officiellement, ici, aujourd'hui, qu'on s'attendait à de nouvelles propositions allemandes au sujet des réparations.

Des rumeurs qui n'ont pas été confirmées, circulent que les Allemands font de nouveaux efforts pour intéresser les Etats-Unis à la question par des négociations entre Karl Bergmann, sous-secrétaire allemand du trésor, et M. Roland W. Boyden, ancien représentant américain à la commission alliée des réparations. On dit toutefois que M. Boyden est maintenant à Vienne, en route pour Constantinople.

Dans les milieux officiels, on ne sait rien de l'invitation qu'on aurait faite aux alliés et aux Allemands de se réunir à Washington pour discuter la question des réparations, et l'on déclare, ici, que cette démarche ne serait pas bien vue par les alliés. On s'attend à ce que les alliés envoient un ultimatum à l'Allemagne à l'expiration de la limite de temps fixée pour le paiement, par l'Allemagne, de 20 milliards de marks en or, le 1er mai.

La visite de M. Boyden dans l'est de l'Europe a été expliquée à l'ambassade américaine aujourd'hui comme simplement personnelle. M. Walker D. Hines l'a invité à l'accompagner dans un voyage sur le Danube, où le conduit son travail d'arbitrage.

La commission alliée des réparations a entendu aujourd'hui la délégation allemande au sujet du point de vue allemand des pertes maritimes que l'Allemagne doit payer.

Les Allemands soutiennent que l'Allemagne ne devrait pas payer de compensation pour les navires marchands coulés, tandis qu'ils étaient occupés à des transports de guerre. Ils ajoutent qu'ils ne devraient pas être obligés de payer pour les cargaisons navales ou militaires. Les navires allemands saisis dans les ports alliés ou capturés, s'ils étaient employés par les gouvernements qui les avaient saisis, et coulé par les Allemands ne devraient pas non plus être payés, prétendent les Allemands. Ils ne devraient également pas payer pour les pertes dues aux risques de la mer, ni pour les bateaux disparus, à moins qu'on ne puisse prouver la responsabilité des Allemands.

La valeur des cargaisons pour lesquelles l'Allemagne est responsable doit s'estimer d'après le prix payé par le dernier propriétaire, affirment les Allemands, et les navires perdus payés d'après leur valeur au moment de leur perte.

Washington, 8. — M. B.-M. Baruch, président de la commission américaine des réparations, estime à 15 milliards la somme que l'Allemagne peut et veut probablement payer pour les réparations. Il fait cette déclaration dans le bulletin de ce mois de la Chambre de commerce des Etats-Unis. M. Baruch, qui a pris une grande part à la rédaction des clauses économiques du traité de paix, suggère aussi une annulation conditionnelle des dettes interalliées.

L'opinion générale à Paris, dit M. Baruch, était que l'Allemagne pouvait payer une somme de 15 milliards de dollars, dont à peu près 3 milliards ont été payés. 56 milliards répartis sur quarante-deux ans est égale à 13 milliards 500 millions au taux d'intérêts actuels de 8½ pour cent que les nations étrangères paient en Amérique. Dans les discussions sur les réparations allemandes, les experts alliés ont toujours calculé l'intérêt à 5 pour cent, ce qui équivaudrait à 56 milliards répartis en quarante-deux ans et qui vaudraient en ce moment 21 milliards. Si l'on faisait quelque chose pour remettre aux alliés la partie de leur obligation qui se rapporte aux munitions américaines, cette partie de la dette pourrait être renouvelée au cas où l'Amérique serait engagée dans une nouvelle guerre. Il n'est que juste de penser que les Etats-Unis ne feront la guerre que s'il s'agit des intérêts de la civilisation. Dans ce cas, il faudra nécessairement qu'ils achètent une grande quantité de munitions et d'autre matériel de guerre dans les autres pays. La dette ainsi annulée ou remise sans intérêt serait payable aux Etats-Unis seulement à la demande de ceux-ci et dans une circonstance de ce genre. Cette opinion est digne d'attention comme pouvant aider à résoudre une question extrêmement difficile.

LE DR SIMONS EN SUISSE

Paris, 9. — Suivant une dépêche de Berne, le docteur Simons, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, en passant par Berne, a visité le président Schultess, le vice-président Haab et M. Motta, chef du département politique.

Il s'est entretenu avec celui-ci des questions intéressant l'Allemagne et la Suisse et notamment des questions commerciales.

Parlant au sujet de l'attitude actuelle de l'Allemagne, il affirma la volonté de l'Allemagne de pourvoir aux réparations et ajoute que son gouvernement aurait prochainement l'occasion de prouver sa bonne volonté.

Le "Matin" apprend de source officieuse qu'au cas où la France prendrait des mesures militaires pour contraindre l'Allemagne à tenir ses engagements, l'Angleterre serait à ses côtés.

Berne, 9. — On apprend aujourd'hui que le Dr Simons, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, qui est ici en route pour Berlin, après un repos de plusieurs jours à Lugano, a récemment été détenu par la police italienne du côté italien du lac de Lugano, comme individu suspect.

L'incident s'est passé de la manière suivante. Le docteur Simons, avec deux amis allemands, se promenait en canot automobile sur le lac, lorsqu'il fut surpris par un orage et forcé d'atterrir sur la rive italienne du lac.

Comme les Allemands n'avaient pas de passeports et ne parlaient pas l'italien, les agents de police les appréhendèrent et les firent marcher sous la pluie et dans l'obscurité jusqu'à Ponte Fresa, une distance d'environ 6 kilomètres. Là, les autorités refusèrent de croire à la déclaration du Dr Simons qu'il était le ministre des affaires étrangères d'Allemagne. Finalement, après avoir téléphoné à Lugano, où l'identité du Dr Simons fut confirmée, les autorités le relachèrent, ainsi que ses amis, et, vers minuit, ils atteignirent leur hôtel, épuisés et trempés.

LE "PEONAGE"

Cowington, Georgie, 9. — John-S. Williams, planteur, a été, aujourd'hui, reconnu coupable de meurtre relativement au cas de "péonage" de Jasper County, par un jury qui a recommandé la clémence.

Ce jugement comporte la condamnation à l'emprisonnement pour la vie. La défense a soumis une demande pour un nouveau jugement.

On dit que Williams, qui est planteur dans le comté de Jasper, en Georgie, a déclaré n'avoir aucune connaissance du meurtre des onze noirs qui travaillaient pour lui, dans des conditions de "péonage". Le chef de plantation de Williams, un noir du nom de Clyde Manning, prenant la parole comme témoin pour l'accusation, a déclaré que les onze noirs avaient été tués sur l'ordre de Williams et en sa présence et que même dans certains cas, Williams avait pris une part active aux meurtres.

Manning a déclaré que six noirs avaient été enchainés et attachés à des pierres et avaient ensuite été jetés dans la rivière. D'autres, toujours d'après Manning, furent tués à coups de hache ou fusillés, puis enterrés dans un petit ravin dans la plantation de Williams. On a retrouvé les onze corps.

On dit que Williams fut poussé à se défaire de ses hommes par la crainte qu'ils ne témoignent contre lui au cours de procès relatifs au péonage, des agents du gouvernement ayant commencé une enquête sur les conditions de servitude dans cette région de la Georgie. Au début du procès en question, Williams déclara que "comme la plupart des fermiers, il avait fait travailler les noirs", ajoutant que la plupart des fermiers de Georgie étaient coupables de "péonage" d'après la définition de ce terme qui lui avait été donnée par les agents du gouvernement.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Une crise en Angleterre

Les mineurs quittent leur poste.-Situation très menaçante.-Une grève générale est possible Tentatives de conciliation

LA SITUATION S'AGGRAVE EN PRESENCE DES MENACES DU GOUVERNEMENT

Londres, 6. — M. Lloyd George a dit à la Chambre des Communes, en réponse à une question relative à la crise du charbon, que le gouvernement britannique est très anxieux d'approfondir toute suggestion qui lui serait faite dans le but d'apporter une solution à la grève des mineurs.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se dissimulait pas l'importance qu'il y avait à faire tout ce qu'il était possible pour arriver à un accord et a ajouté qu'il espérait que dans vingt-quatre heures la Chambre aurait une occasion de discuter la question à fond.

Cela a été la seule information recueillie à la séance d'aujourd'hui bien qu'on s'attendît à un débat important.

De leur côté, les chefs du parti ouvrier se réunissaient officieusement pour discuter s'il y avait lieu de lancer dans la grève les autres organisations de façon à activer la solution de la crise. La presse exprime encore l'espoir que des négociations de paix seront entamées assez à temps pour prévenir un arrêt général du travail et régler le différend des mineurs.

Les apparences indiquaient ce soir que la dispute entre les mineurs et le gouvernement prenaient une tournure très sérieuse, la plus sérieuse que l'on ait vue depuis des années.

Le bruit courait que le gouvernement avait décidé de prendre certaines mesures militaires, ce qui a mis les mineurs aux abois, de même qu'il allait appliquer les lois donnant pleins pouvoirs aux différentes sections du gouvernement de prendre possession des mines, terrains, édifices, ateliers, approvisionnements de gaz, d'électricité, chevaux, de réquisitionner tous les moyens de transport, de fermer les ports, de contrôler les chargements, de fixer les prix du charbon et d'interdire la vente et la fourniture d'essences pour les moteurs.

LA "TRIPLE ALLIANCE" DOIT DECIDER SI L'ON DECLARERA UNE GREVE GENERALE

Londres, 5. — L'arrêt du travail dans toutes les mines de charbon en Angleterre est un fait accompli, et la question que le public se pose anxieusement ce soir est de savoir si l'arrêt du travail va s'étendre aux chemins de fer et aux autres moyens de transport et même se répandre parmi les ouvriers en général.

Les deux Chambres du Parlement ont discuté la situation sans prendre aucune mesure pour y remédier. Les délégués de la Fédération nationale des ouvriers des transports ont conféré sans arriver à une décision sur la question de savoir s'ils allaient faire grève pour aider aux mineurs. Les trois branches de la triple alliance, les employés de chemins de fer, les ouvriers des transports et les mineurs, se réuniront séparément demain, qui s'annonce comme devant être une journée décisive.

L'aspect le plus grave de la situation continue à être la menace de la destruction des mines par l'inondation. Les mineurs ont pris des mesures violentes en plusieurs endroits aujourd'hui contre les propriétaires, qui essayent de protéger leur bien. Ils ont attaqué avec succès le gardien d'une mine importante près d'Edinbourg. Un millier de mineurs se sont rendus vers le puits de la mine de l'Océan, à Rhondda, pays de Galles, et ont demandé que l'on renvoyât tous les hommes qui travaillaient aux pompes. Dans plusieurs villes, les arbitres ont refusé aux mineurs de leur pays le salaire de chômage.

ECHEC COMPLET DES NEGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES MINEURS

Londres, 8. — M. Lloyd George, qui s'était absenté de la Chambre des Communes après le débat sur la question des mines, y est retourné tard dans la soirée et a informé les membres de la Chambre que le gouvernement avait consenti à une mesure qui, croit-on, sera acceptée par les mineurs: la convocation d'une conférence des propriétaires de mines et des mineurs pour discuter avec le gouvernement la difficulté relative à l'épuisement des mines et aussi la question des gages et autres questions renfermées dans les demandes des hommes.

A quoi attribuer ce changement, subit? On l'ignore. M. Arthur Henderson s'est levé pour répondre au premier ministre et a exprimé le regret qu'une si importante déclaration n'ait pas été faite avant que M. Thomas, secrétaire de l'Union nationale des cheminots, à qui semble revenir la paternité de l'idée, et les autres membres aient quitté l'assemblée.

Londres, 7. — M. Lloyd George a annoncé cette après-midi à la Chambre des Communes la rupture complète des négociations entre les représentants des mineurs, les propriétaires de mines et le gouvernement en vue de régler la grève des charbons.

L'échec de la Conférence, a déclaré M. Lloyd George, est la conséquence du refus de la Fédération des mineurs d'autoriser les hommes chargés de pomper l'eau dans les mines de retourner au travail jusqu'à ce que les questions d'un système de gages et de profits nationaux aient été acceptés. Le premier ministre a ajouté que puisqu'il était évident que la Fédération des mineurs n'examinerait aucune proposition de règlement s'il ne lui était donné entière satisfaction, le gouvernement, confiant sur l'aide de la majorité du public, prendrait toutes les mesures en son pouvoir pour faire face à la situation.

Dans l'opinion de la Fédération des mineurs, affirme M. Lloyd George, autoriser les hommes chargés des pompes à retourner au travail serait abandonner les armes grâce auxquelles les mineurs espéraient amener le gouvernement et les propriétaires de mines à accepter leurs conditions. Il regrette leur décision qui sèmera la ruine et la misère dans tout le pays, à commencer par eux-mêmes.

A l'unanimité, l'union nationale des cheminots a décidé de soutenir les mineurs dans leur grève. Elle doit se concerter immédiatement avec l'organisation des employés des transports qui a déjà pris pareille décision dans le but d'étudier les mesures les plus effectives et les plus promptes pour assister les grévistes.

Les renseignements parvenus des différents centres miniers disent que les grévistes ont adopté une attitude plus aggressive contre les volontaires pour les obliger à cesser tous travaux dans les houillères en les mettant à l'abri de l'eau. Dans plusieurs cas, on a dû recourir à la force armée. A Borrowstounness, en Ecosse, des mineurs ont lancé des bombes à l'ouverture des puits pour effrayer les ouvriers volontaires. Aucun dommage matériel n'a été fait.

A Cowdenbeath, également en Ecosse, la vitrine d'un magasin a été démolie: les grévistes ont pénétré dans la place et en ont enlevé toutes les marchandises.

LA "TRIPLE ALLIANCE" DECIDE LA GREVE

Londres, 8. — Mardi, à minuit, à moins que quelque nouveau développement ne se produise d'ici là, verra le commencement de la plus grande lutte du travail dans l'histoire du pays.

Environ deux millions de travailleurs cesseront à ce moment-là le travail pour protester contre ce qu'ils considèrent être une tentative organisée de la part des patrons d'appliquer une réduction générale des gages.

Le fait important à noter dans la situation du travail, telle qu'elle s'est développée aujourd'hui à la suite de l'insuccès de la conférence des mineurs et de la décision qui en a été la conséquence prise par la Triple Alliance (composée des mineurs, des travailleurs des chemins de fer et des transports) est que c'est pour la première fois depuis son organisation que tous ses membres, approximativement estimés à un million de mineurs et cinq cent mille hommes de chacune des autres organisations, cesseront le travail par sympathie pour la grève des mineurs.

M. Lloyd George, parlant à la Chambre des Communes cette après-midi, a dit en quelques mots que l'action des mineurs et des autres membres de la Tripl Alliance avait pour but de tenter d'intimider le Parlement et la nation. Le premier ministre a annoncé les mesures militaires et autres que le gouvernement avait l'intention de prendre pour faire échouer la tentative.

De leur côté, les mineurs disent que la suppression subite du contrôle des mines de charbon est le résultat d'un pacte entre le gouvernement et les propriétaires de mines pour permettre à ces derniers d'appliquer une réduction injustifiable de gages. L'attitude des travailleurs de chemins de fer est motivée par le fait qu'ils estiment que s'ils ne sympathisaient pas avec les mineurs aujourd'hui, ils seraient exposés au même dilemme le jour que le gouvernement supprimerait le contrôle sur les chemins de fer.

Le refus des mineurs de céder sur la question d'autoriser les hommes à retourner aux mines pour en pomper l'eau est dû au fait que le retrait de ces hommes est la seule arme en leurs mains.

Si la "Triple Alliance" ordonne à ses membres de cesser le travail, il semble bien qu'il y aura avalanche de volontaires venant des éléments qui ne sont pas en sympathie avec le mouvement gréviste.

Pour la protection de ces volontaires civils et pour faciliter leurs services, le gouvernement a à sa disposition non seulement l'armée régulière et les établissements de la marine et leurs troupes de réserve, mais il peut encore mobiliser toutes les organisations territoriales du pays qui correspondent à la milice de l'Etat aux Etats-Unis. M. Lloyd George a déjà indiqué que le corps spécial de constables formé pendant la guerre et composé d'environ 250,000 hommes serait appelé en service. Ces troupes sont ordinairement employées à aider la police au maintien de l'ordre dans les centres les plus populaires.

Un supplément de la "Gazette" de Londres publié ce soir contient toutes les proclamations nécessaires à l'appel des réserves. La "Gazette" fait remarquer que des mesures doivent être prises pour mettre en activité toutes les réserves du gouvernement afin d'assurer la marche des services publics et maintenir les approvisionnements de première nécessité.

LES PARTIES INTERESSES VONT FAIRE UN NOUVEL EFFORT POUR S'ENTENDRE

Londres, 9. — Un accord est intervenu ce soir entre les mineurs grévistes et les propriétaires de mines qui vont tenir une conférence dans le but de s'efforcer à trouver un moyen pour régler la grève.

M. Frank Hodges, secrétaire de l'Union, a dit que la conférence avait été organisée sans qu'aucune condition n'ait été stipulée.

Le comité exécutif des mineurs a donné comme instructions aux travailleurs de mines de s'abstenir de faire aucun dégât aux mines.

D'après le "Pall Mall Gazette" et l'"Evening Globe" d'aujourd'hui, M. Lloyd George a fait de nouvelles propositions de paix à la "triple alliance".

On croit qu'il a demandé qu'une proposition soit faite aux mineurs que, là où il n'y a pas d'hommes pour protéger les mines, le gouvernement soit autorisé, sans intervention, à fournir le travail nécessaire pour mettre à l'abri de la ruine permanente les puits de charbon.

D'après les renseignements des journaux, M. Lloyd George a entamé ce sujet à la délégation du travail avec laquelle il a eu une consultation pendant l'après-midi.

Le ministère de la guerre a annoncé que la réponse à l'appel des conscrits, tant à Londres que dans les provinces, avait dépassé tout ce que l'on en attendait. Les formules imprimées d'engagement étaient épuisées à midi aujourd'hui.

La conférence avec M. Lloyd George, ajoutée aux bruits que certains éléments des travailleurs de chemins de fer et des transports étaient opposés à une grève par sympathie pour mardi, a créé un sentiment d'optimisme dans quelques milieux.

Cela a été contrecarré par la conférence de ce matin des chefs du parti du travail au Parlement avec le comité exécutif du Congrès des Unions de commerce, à laquelle on a envisagé la question de convoquer une session spéciale des délégués des Congrès du commerce, représentant six millions de travailleurs pour décider l'attitude à prendre en présence de la décision de la "triple alliance".

Les préparatifs du gouvernement pour faire face à l'urgence créée par la grève générale de mardi ont été activés ce matin. Bien que peu pratique de ces activités, tous les réservistes ont reçu les instructions de se rendre à leurs places d'assemblage sans attendre une convocation personnelle.

La proclamation du gouvernement convoquant les réserves de l'armée et de la marine pour faire du service pendant la grève, invite aussi "les citoyens loyaux, y compris ceux appartenant à l'armée territoriale, aptes à porter les armes et entre l'âge de 18 et 40 ans, à se rapporter au bureau de recrutement le plus près de leurs résidences dans le but d'être incorporé pour une période de service militaire temporaire avec l'armée régulière dans les nouvelles unités appelées "unités de défense".

Le ministère envisage la possibilité de charger quatre grands aéroplanes cargos de vivres pour le transport à l'intérieur. Des trains qui devaient transporter le public à d'importants matchs de football annoncés pour cet après-midi ont été annulés et les courses de chevaux qui devaient avoir lieu dans quelques jours ont été ajournées.

Les socialistes italiens attaquent de façon sanglante le clergé catholique

Prêtres insultés.-Scènes révoltantes Inertie des autorités. Protestations épiscopales

Rome, 5. — L'avenir politique et l'avenir religieux de l'Italie dépendent d'abord de la défaite du bolchévisme. La Russie est devenue pour un grand nombre, en Italie, le chef moral. Cette conquête, cependant, n'est que le résultat d'une propagande intellectuelle, mais de fortes sommes d'argent envoyées aux chefs socialistes italiens.

Les Socialistes connaissent parfaitement la situation en Russie et ils sont au courant du sort de la majorité de la population russe. Les révolutions des délégués socialistes qui ont visité la Russie avec la conviction qu'ils trouveraient là un Eldorado, ne laissent aucune illusion sur la situation de cette malheureuse nation. Mais l'esprit de parti et pardessus tout l'or et le platine russes ont été plus puissants que les faits rapportés par certains socialistes qui ont été assez francs pour les narrer.

Comme le bolchévisme russe, le socialisme italien est imbu de la haine du Christ, de l'Eglise, et du clergé catholique. Il y a quelques mois l'écrivais dans le "Catholic World" que les magnifiques cathédrales qui font la gloire de l'Italie couraient le risque d'être détruites par les Vandales du Bolchévisme. Le feu mystérieux qui a détruit une partie de sanctuaire de Loretto confirme la vérité de ces prévisions. Nous assistons aujourd'hui au commencement d'une persécution sanglante du catholicisme italien. Le martyrologe catholique s'est augmenté déjà de plusieurs noms de prêtres ou de moines italiens assassinés au pied de l'autel ou au cours de processions par les bolchévistes italiens.

On a dit dans un de nos journaux catholiques que la persécution était devenue pour ainsi dire nécessaire pour secouer l'inertie des catholiques italiens. Cette persécution est maintenant arrivée. Le clergé italien n'est pas seulement réduit à la misère, on ne se contente pas non plus de les insulter grossement.

Ces fanatiques partisans du bolchévisme ne reculent pas devant le meurtre. Les épisodes de cette lutte à mort entre la Cité de Dieu et la Cité de Satan ne sont pas rapportés par la presse. Un rapport publié récemment par la société pour la défense du clergé, dans le diocèse de Bologne, contient des détails navrants sur l'oppression incroyable à laquelle est soumise le clergé italien.

Le plus léger prétexte est suffisant pour déclancher une attaque contre les prêtres. Dans plusieurs villages de ce diocèse, qui est saturé de bolchévisme, les églises catholiques sont fermées et les catholiques qui essaient d'y entrer sont condamnés à une forte amende. Les prêtres ont la défense formelle de faire des cérémonies et de distribuer la communion. On a défendu aux boulangers de fournir du pain aux ordres des ligues socialistes. On recherche les plus proches parents des prêtres et on les force à faire partie de ces ligues. Un prêtre de Bologne s'est vu, récemment, dans l'impossibilité de trouver quelqu'un pour porter en terre le corps de sa mère parce qu'on le soupçonnait d'avoir vendu du raisin sans la permission de la ligue.

En outre de ces ligues socialistes, l'Italie possède aussi des "clubs de jeunes anarchistes".

Les enfants sont enrôlés de force dans ces clubs. Dans le village de Sammartino, au cours de la procession du Vendredi-Saint, les membres du club anarchiste local ont suivi le défilé et insulté Jésus-Christ. A Bevilacqua, au moment même où une procession allait se mettre en marche, les socialistes ont ajusté les drapeaux rouges en face de l'église dont ils ont fermé les portes. D'ordinaire les assemblées socialistes se tiennent aux portes des églises afin de troubler le service divin.

Dans le territoire de Persiceto, toutes les images saintes et les crucifix placés sur le bord des routes ont été mutilés ou détruits. Les prêtres ne sont pas mieux traités. Aucun prêtre ne peut passer dans les rues d'un village sans être insulté, ni même recevoir quelques cailloux. Les personnes qui sont surprises à parler, sur la rue, à un prêtre, sont insultées et condamnées à l'amende. Dans le village de Molinella, les socialistes ont ordonné à toutes les familles d'expulser les prêtres qui oseraient bénir leurs maisons le samedi saint. A Sammartino le curé avait acheté une maison pour une école et un club paroissial. Une foule de 800 socialistes s'est emparé de cette maison et on s'y est livré à des scènes d'une obscénité révoltante. Le curé avait payé cette maison 20,000 lires. On lui offrit 10,000 lires, somme qu'on le força d'accepter s'il voulait s'exempter de nouveaux désagréments.

A Grecchia, Badolo, Ospitale, Chiesina, les socialistes ont envahi les églises, tué 2 personnes et blessé 12 autres. A Scojeto, alors que le curé célébrait la messe, au cours de la dernière nuit de Noël, les socialistes firent irruption dans l'église qu'ils firent évacuer et où ils passèrent le reste de la nuit à danser. A Prunarolo, 600 socialistes entrèrent dans l'église et battirent cruellement le curé, un vieillard de 70 ans; on le força même d'embrasser le drapeau rouge. Dans une autre paroisse de la même province un curé, âgé de 56 ans, et son vicaire furent enlevés par les socialistes qui les traînèrent, enchaînés, dans les rues; on le blessa gravement et on le força d'embrasser le drapeau socialiste. A Lucca, un train se dirigeant vers Rome, arrêta à la station et le conducteur refusa de repartir tant que les prêtres qui étaient à bord du train y resteraient.

Naturellement les prêtres demandent protection aux autorités. Mais, d'après le rapport mentionné plus haut, les autorités leur répondent en se plaignant du manque de forces adéquates en essayant de diminuer les outrages faits au clergé et en demandant aux prêtres d'être patients et d'éviter toute provocation.

S. G. le Cardinal Archevêque de Bologne a protesté énergiquement contre ces violations de la liberté de conscience. Le seul espoir de l'élément conservateur italien réside dans le développement des Facisti ou ligues d'ex-soldats et de patriotes. Ces ligues comptent déjà environ 400,000 membres. Ces derniers ont décidé de remplacer le gouvernement dans la lutte contre la violence socialiste.

Toute la nation est dans un état latent de guerre civile.

LE PLEBISCITE DE LA HAUTE-SILESIE

Paris, 8. — Une note du gouvernement allemand, plaidant la nécessité de maintenir l'intégrité de la Haute-Silésie, et son attribution à l'Allemagne, a été remise au ministère des affaires étrangères par M. Von Mutius. A cette note sont jointes les annexes visant des actes de pression électorale que les Polonais auraient commis.

Une dépêche d'Oppeln annonce que le capitaine de corvette Von Doeming, un des principaux chefs des organisations de combat allemandes de la Haute-Silésie, réfugié à Gleiwitz chez un juge allemand, a tiré un coup de revolver sur les agents du service de la sûreté de la commission interalliée venus pour l'arrêter. Trois fonctionnaires français ont été blessés, tout un très grièvement. Doeming a été abattu d'un coup de revolver.

Paris, 8. — Le général Lerond, président de la Commission interalliée qui a surveillé le plébiscite de la Haute-Silésie, est arrivé aujourd'hui à Paris. On suppose qu'il apporte avec lui le rapport sur le plébiscite, d'après lequel le Conseil Suprême doit, avant le 21 avril, d'après les conditions du traité de paix, établir les frontières entre la Pologne et l'Allemagne dans cette région.

On considère peu probable que la demande de l'Allemagne, prétendant que tout le district doit leur être attribué parce qu'ils ont la majorité totale, soit prise au sérieux. Le traité de paix est interprété comme doit gagnant le Conseil Suprême à donner à la Pologne les district qui lui ont donné la majorité de leurs votes.

L'INQUIETUDE A ATHENES

Paris, 9. — Une dépêche d'Athènes dit que les derniers communiqués laissent que sous la pression de l'ennemi, supérieur en nombre, les troupes grecques ont été ramenées sur les positions occupées avant le début des opérations. Les journaux annoncent que le roi, accompagné de MM. Dounmanis, Mypkas et Stratigos va partir pour le front.

On mande de Constantinople qu'il est inexact que les opérations des kémalistes ont été facilitées par les conclusions de l'armistice conclu le 11 mars entre la France et le gouvernement d'Angora. Suivant les journaux, dès son retour à Angora et après ces pourparlers, Bekir Samy bey sera envoyé à Constantinople, comme envoyé extraordinaire.

Athènes, 9. — Les revers éprouvés par les troupes grecques en Anatolie et les pertes que leur ont fait subir les forces nationalistes ont causé ici un grand abattement. Les rapports officiels sur la situation sont très succincts et le public en conclut que le gouvernement cache la vérité.

Les autorités militaires et gouvernementales sont absolument muettes, mais on peut remarquer que l'atmosphère est chargée d'alarmes et de pessimisme. La nouvelle que l'armée se retirait aux positions qu'elle avait primitivement tenues près de Brousse a causé un profond désappointement. Le résultat en a été la baisse du drachme qui a atteint le cours de 14 pour un dollar.

Les premiers soldats blessés qui arrivent ici ne disent rien, sur l'ordre formel du gouvernement.

Des conseils du cabinet sont tenus presque toutes les heures, et on rapporte que le roi Constantin a abandonné son projet de voyage au front. La mobilisation se continue lentement et on signale que seulement vingt-cinq p. c. des hommes répondent à l'appel sous les drapeaux. Dans certaines parties de la Grèce même, des réservistes ont catégoriquement refusé de remplir leurs devoirs militaires.

Dans quelques localités, en Grèce et en Crète, des portraits du roi Constantin ont été brûlés. Il est probable que le gouvernement va appeler cette semaine cinq nouvelles classes sous les drapeaux.

Des renseignements confidentiels reçus par les délégations alliées, ici, indiquent que les officiers grecs en Anatolie, dont la majorité est royaliste, et qui ont été réinstallés dans leurs commandements, à la demande de Constantin, manquent totalement d'expérience et d'initiative dans le combat. On dit que leur insuffisance est due à la longue période de leur inactivité et à leur ignorance des méthodes modernes de guerre. Le service d'intendance de l'armée est extrêmement critiqué et celui des renseignements jugé faible et efficace. On critique aussi le manque de coordination parmi les unités sur le champ de bataille, mais, par contre, on vante hautement la bravoure des soldats grecs. On reproche enfin au haut commandement de nombreuses fautes de tactique.

UNE NOUVELLE POLITIQUE SERA ADOPTEE EN IRLANDE

Londres, 8. — Des changements importants dans la situation irlandaise incluant l'adoption d'une nouvelle politique par le gouvernement et l'abandon de la politique de violence, sont imminents.

En dépit de certaines critiques au sujet de la nomination de Lord E. Talbot, comme vice-roi de l'Irlande, les observateurs politiques regardent cette nomination comme le commencement d'un projet de conciliation, fait sous des conditions qu'ils ne l'ont jamais été depuis 5 ans.

On admet, que le régime de Greenwood tire à sa fin. Sa résignation comme secrétaire d'Etat pour l'Irlande ou au moins son transfert à un autre poste du gouvernement, ne sauront tarder.

Le position de secrétaire pour l'Irlande a diminué d'importance.

Lorsque le "Château de Dublin" cessera théoriquement d'exister le poste de secrétaire pour l'Irlande sera aboli. C'est ce qui arrivera le 19 avril prochain, jour où le Home Rule entrera en vigueur.

L'organisation de Dublin Castle continuera cependant à fonctionner tant qu'un ou les deux parlements irlandais ne seront pas établis définitivement.

Il est entendu que le cabinet anglais a recommandé à Greenwood de rappeler ses troupes, au moins temporairement. On dit que le rappel prochain des "Black and Tan". Il est probable aussi que la restauration des troupes régulières recommencera en Irlande.

Ni le parlement, ni le cabinet, ni le public anglais, ni les Irlandais regardent l'administration de Greenwood comme un succès.

Les troupes anglaises évacueront l'Irlande par sections.

On dit que la nouvelle politique de conciliation aura pour résultat des négociations fructueuses.

Lord Cecil déclare ce matin, dans une interview, que rarement on obtient ce qu'on veut par la force.

"On obtiendra la paix en Irlande seulement lorsque la politique actuelle aura été abandonnée et que les personnes qui y ont été mêlées auront quitté le pays, quelle que soit leur position de supériorité ou d'infériorité. Ces personnes sont Greenwood et les troupes "Black and Tan".

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Ottawa, 8. — Le problème des chemins de fer nationaux a été discuté hier au sénat par l'hon. sénateur Casgrain.

Il commença ses remarques en disant que le montant grevé par le problème dépassait le montant total des dépenses du Dominion durant la guerre, et qu'on pouvait se faire une idée des pertes épouvantables subies par les chemins de fer nationaux, à l'exclusion du Grand Tronc, lorsque l'on songe qu'elles s'élevaient à cinq mille dollars par mille de parcours ou un dollar par chaque pied de voie pour l'année.

Ces chiffres aussi ne tiennent compte que de ceux fournis par le gouvernement, mais il croit que le déficit est bien plus considérable qu'on ne l'admet.

"Je ne peux comprendre, dit-il, comment ces pertes ont pu se faire, car j'ai consacré dix-huit ans à l'étude approfondie des problèmes et des conditions des chemins de fer. Comment peut-on expliquer le fait que, tandis que de pareils déficits s'accumulaient sur les chemins de fer de l'Etat, le C. P. R. payait un beau dividende et gagnait un excédent considérable? Comment se fait-il que, tandis que les chemins de fer nationaux perdaient cinq mille dollars par mille, le Pacifique Canadien gagnait pratiquement ce montant? En dépit du fait que ce chemin de fer de l'Etat faillissait partout, en dépit du fait que le Canada avait l'exemple de l'Intercolonial pour l'arrêter, on proposait, maintenant d'ajouter des milliers de milles de plus aux chemins de fer appartenant déjà au gouvernement."

LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DE LOUVAIN

Paris, 8. — Des officiers belges sont arrivés à Paris pour commencer le choix des 50,000 volumes à acheter pour la bibliothèque de Louvain, dont on commencera la construction du nouvel édifice au cours de l'été. La pose de la pierre angulaire qui aura lieu en juillet donnera occasion à une fête internationale à laquelle seront invités des représentants des universités de toutes les parties du monde.

L'ancienne bibliothèque contenait 2,000,000 de volumes. Jusqu'ici le quart seulement a été retourné à Louvain.

CONGRES EUCHARISTIQUE FRANCAIS

Autun, France, 8. — Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Autun vient d'annoncer qu'un Congrès Eucharistique National aura lieu en juin prochain à Paray-le-Monial. Ce congrès, qui aura lieu les 5, 6, 7 et 8 juin, commencera par une journée de prières et un pèlerinage d'honneur. La cérémonie d'ouverture sera présidée par S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris. Des chefs catholiques de France et de l'étranger prendront part à ce pèlerinage et à ce Congrès.

Ottawa, 9. — Le Ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. Dr Tolmie, affirme aux horticulteurs canadiens que tous les principaux fruits des pays tropicaux peuvent être cultivés avec avantage, sur l'île de Vancouver, et que l'on a commencé à y développer, avec succès, des plantations de thé.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

AVOINE de semence de 1re qualité exempte de folle avoine; "Variété [illegible]". S'adresser aux RR. PP. Trappistes.

A VENDRE—Un Etalon belge de cinq ans enrégistré. Couleur blond foncé, garanti fin sous tous rapports. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.

A VENDRE—Etalon taureau Stell élevé par le Collège d'Agriculture, 3 ans, garanti bon reproducteur. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert.

A LOUER—Partie d'un bureau dans un des édifices les mieux localisés de l'avenue du Portage. S'adresser à Casier 3152, Winnipeg.

A LOUER—Deux chambres modernes non-meublées. Usage du téléphone. 373, Langevin, Saint-Boniface.

A VENDRE—Un tracteur Stinson 18-36, n'ayant servi qu'une saison. Conditions faciles. S'adresser à Eugène Ferland, Notre-Dame de Lourdes, Man.

A VENDRE à de bonnes conditions: un lot de coin, rue Langevin et Hamel, Saint-Boniface, 68x102, ruelle privée. Maison double, 12 pièces. Aussi sur le même lot deux autres maisons de quatre pièces chacune, avec eau, lumière, égouts. S'adresser à 23, rue Hamel. Revenu: $100 par mois.

PERDUE—Une bourse contenant un certain montant d'argent, entre le Bloc Provencher et la pharmacie. Prière de remettre au bureau de la Liberté.

ON DEMANDE—Bon forgeron ayant $1,000 comptant, pour acheter de suite bonne boutique de forge et maison dans centre et village canadien du Manitoba. Prix, y compris stock de bois et fer et outillage: $3,000. Balance facile. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

ON DEMANDE—Sellier avec un $3,000 pour acheter commerce de harnais, incubateurs, etc., dans ville canadienne de l'Ouest. Population: 3,000. Pas de concurrent. $7,000 net à gagner annuellement. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNE FERME à vendre à Dufresne, 3 milles de la station. Terre neuve. 220 acres, dont 175 acres prêts à la semence. Bâtisses neuves. Fermier possédant roulant, semence et $1,000 comptant peut prendre possession immédiatement. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNE FERME à Sainte-Anne. Terre carrée de 260 acres, 100 acres cassés, 75 acres labour d'été, bonnes bâtisses neuves, bonne eau, pas de pierres, balance prairie. Une occasion à $40 l'acre. On prendra $2,000 comptant et une maison en échange. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

LA BROQUERIE—Près station. Bonne ferme de 160 acres, terre noire, pas de roches, 50 acres en culture, bonnes bâtisses, bonne eau, foin en abondance. Une occasion à $5,000. $1,000 comptant. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

OTTERBURNE—2 milles de deux stations. Section toute en culture et prête à la semence. Bonnes bâtisses. Vente forcée pour cause de maladie. Roulant et stock peut être acheté. Prix et termes raisonnables. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

MAISONS à vendre à Saint-Boniface et Winnipeg, près église et écoles. 6 chambres, modernes, chauffage central. $4,000, $700 comptant. Maisons semi-modernes depuis $1,500. Termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

A LOUER—Deux chambres non meublées. 516, avenue Ross, près de l'église du Sacré-Coeur. Téléphone: N 6980.

A VENDRE—Etalon belge importé, bon reproducteur, pesant 1,800 livres. A très bon marché. S'adresser à Irénée Brodeur, Sainte-Agathe, Man.

ETALON PERCHERON magnifique à vendre. 9 ans. Pèse 1,860 livres. Enregistré aux Etats-Unis et au Canada. Enrôlé dans la catégorie A. Vendra à bonnes conditions ou échangera pour chevaux de travail. S'adresser à Eugène Landry, Saint-Adolphe, Man.

ENFIN

Une lampe électrique solide

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de remplacer plusieurs lampes de suite au même endroit?

Il y a plusieurs causes

Emploi de lampes bon marché mais de qualité inférieure.

Chocs violents que les lampes ont eu à subir.

Changements brusques dans le voltage.

Mais il n'y a qu'un seul remède
C'est d'acheter la lampe "Laco"
FONTAINE & BOULANGER

sont heureux d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir livraison d'une importante quantité de lampes Laco. La renommée de ces lampes n'est plus à faire. Ce sont, le loin, les meilleures que l'on puisse trouver sur le marché. N'attendez pas un instant car la production ne peut suffire à la demande. Faites votre provision dès maintenant.

15-25 40-50 Watts	$ .50
60 Watts	$ .55
100 Watts "Nitro"	$1.35

68, Ave. Provencher Téléphone: N 1425
On porte à domicile

OBLIGATIONS A LOTS DE LA VILLE DE PARIS
5% D'INTERET

Au cours actuel de l'échange donnera un rendement de 13%

Prix: $42.00 par coupures de 500 francs

(Le prix normal est de $96.50)

En achetant actuellement une obligation de la Ville de Paris, on réalisera, avec le retour du change normal, un bénéfice de 100% plus intérêts et 2611 chances par année de gagner des lots variant de un million à 1,000 francs.

(Prix sujet à changement de jour en jour)

J. A. HEBERT & CIE
(Etabli en 1911)
ASSURANCES
Nos 516-7, EDIFICE "AVENUE"
265, Avenue du Portage
WINNIPEG

Votre impôt sur le revenu

NOUS rappelons aux clients et amis de la Banque qu'ils doivent faire leur rapport sur leur revenu pour 1920 avant le 30 avril au bureau indiqué sur la formule, sinon ils encourront une pénalité.

Formules à votre disposition à tout bureau de poste

THE
ROYAL BANK of CANADA

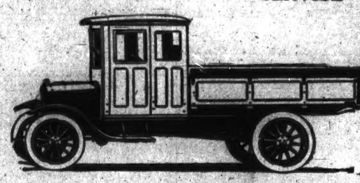
UN AMI SINCERE

Quelle que soit votre situation sociale: professionnel, homme d'affaires, cultivateur ou manoeuvre, il arrivera un moment dans la vie où votre force de production, si elle n'est pas complètement arrêtée, sera considérablement diminuée; c'est alors que quantité de soi-disant amis vous abandonneront, et si vous n'avez pas cultivé l'affection du seul ami sincère: **Le livret de banque**, la pauvreté et la misère seront vos compagnes.

La courtoisie avec laquelle vous serez reçu vous encouragera à venir régulièrement toutes les semaines.

BANQUE D'HOCHELAGA
433, rue Main, - - - Winnipeg, Man.
325 BUREAUX EN CANADA

SALLE DE VENTE *STATION DE SERVICE*



Achetez vos Ford à St. Boniface
Nos termes sont faciles

Le char pour les affaires, la promenade et la livraison.
"Runabout", "Touring", "Couplet" et "Sedan" toujours en mains.
Nous vendons dans tout le Manitoba. Quand vous achetez un "Ford de nous, nous vous donnons le "service".
Grand nombre de "Fords" usagés en bonne condition.

St-Boniface Garage & Motor Co. Ltd.
COIN DUMOULIN ET SAINT-JOSEPH E. COUTURE,
Téléphone N 1075 Gérant

OLDSMOBILE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous sommes agents pour le "Oldsmobile" pour Saint-Boniface et les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba. Si vous avez l'intention d'acheter un gros char, voyez le "Oldsmobile A" avant d'acheter.

St-Boniface Garage & Motor Co. Ltd.
COIN DUMOULIN ET SAINT-JOSEPH E. COUTURE,
Téléphone N 1075 Gérant

BEAU COTTAGE à vendre, 11, rue Deschambault, St-Boniface. Complètement neuf et entièrement moderne. Construit par un menuisier de métier pour lui-même. S'adresser à 11, Deschambault.

ON DEMANDE une servante. S'adresser à 83, rue Victoria, téléphone N 2366.

ON DEMANDE une servante pour travail général. S'adresser à Mme T.-A. Bernier, 147, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone N 2524.

UNION CANADIENNE

Après un congé plus ou moins forcé de deux semaines, il est plus que juste de se remettre à notre douce tâche avec plus de vigueur que jamais. Depuis notre dernier article, il ne s'est passé qu'un événement remarquable touchant l'Union Canadienne, et c'est le grand concert sous les auspices de notre cercle, à l'école Provencher, mardi soir, le 5 avril.

Nous avions l'honneur, ce soir-là, de présenter aux amateurs de musique, Anna Fitziu, Stella de Mette, Madeleine Keltie, Mario Valle, Pietro di Biasi et G. Agostini, tous de la troupe San Carlo, de passage à Winnipeg. Il suffit de nommer ces artistes connus dans toute l'Amérique pour vous dire que c'était là chose peu ordinaire pour Saint-Boniface. Aussi notre population les a reçus à bras ouverts et les applaudissements frénétiques et prolongés après chaque numéro devait être un changement pour ces artistes accoutumés au flegme et à la froideur des auditeurs anglais.

Nous ne saurions nommer d'étoile lumineuse dans cet assemblage d'astres brillants, car tous surent se surpasser dans le rendement du programme choisi; d'ailleurs nous ne sommes pas reconnus comme critique musical et nous l'avouons franchement, ce qui nous évitera de nombreux désagréments, n'est-ce pas?

Ceux qui avaient le bonheur d'être présents ne le regrettent pas, mais ceux qui n'y étaient pas le regrettent maintenant, après les rapports élogieux que chacun avait à faire du concert. Tout le crédit de l'organisation est dû à notre dévoué et actif président du Comité de Musique, W. Raymond, qui, malgré le peu de temps à sa disposition, sut en faire un réel succès, du moins quand on le considère du côté artistique.

Les artistes se sont montrés enchantés de la chaleureuse réception qu'ils ont reçue parmi les nôtres, et une autre fois, — qui sait? — nous pourrons peut-être en faire un succès financier, car il en coûte toujours d'entretenir des sommités dans quelque sphère qu'ils se trouvent, et cette fois ne fut pas l'exception.

* * *

ACTIONNAIRES!

L'assemblée annuelle aura lieu le mercredi, 27 avril, à 8 heures, dans nos salles.

* * *

CANIGRAMMES

On rapporte que notre bon président se fit faire un jour un gentil reproche par une jeune dame, et Louis-Philippe dit Lamoureux prétend que venant d'où cela venait, ce devait être un vrai plaisir.

* * *

Le gros Jos. s'est acheté un nouveau chapeau qu'il possède encore grâce à ses qualités d'équilibriste.

* * *

Mais parlons de Saint-Pierre! Mon cher Edmond, tu lui mettras un licou plus solide, une autre fois. Cela t'évitera de grandes marches aux petites heures.

* * *

Il est question de marier plusieurs de nos directeurs. Témoin cette conversation au téléphone de Winnipeg à Montréal, à raison de $9.35 la minute. "Time is money!"

* * *

Lu dans la Tribune: "M. Noël Bougard est en promenade à Saint-Boniface. Il retournera à Saint-Pierre pour voir un match de lutte."

* * *

Et puis, Ti-Bout, quand on dit onze heures et demi au C.V., c'est pas minuit et demi. Il est vrai que la Selkirk, c'est loin.

* * *

N'empêche pas, mon cher Gus, que la farce est sur toi. Hein, Jos?

* * *

Tout K.C. est très "wise" avant d'entrer. Le gros Gus vous le dira, ça. Mais le bélier a une corne de moins qu'il n'en avait.

* * *

Bonsoir, mes amis, bonsoir! Peut-être au revoir, peut-être adieu. En attendant, Canis rentre dans sa niche pour y ronger son os, prendre son repos et attendre son heure.

CANIS.

* * *

L'Union Canadienne est reconnaissante à M. Ghezzi, l'un de nos concitoyens, d'avoir mis à notre service l'influence de ses vieilles relations avec les artistes de la troupe San Carlo. Nous lui disons un grand merci.

Aux artistes eux-mêmes nous avons déjà exprimé nos remerciements et la foule a manifesté son admiration.

* * *

Mardi soir, après le concert, les artistes, plusieurs des directeurs de l'Union Canadienne et quelques invités se rendirent à la demeure du Dr Lachance, où un délicat souper fut servi par Miles Cusson, Prendergast et Prud'homme. Ce fut un couronnement latin à une soirée d'art.

SAINT-BONIFACE

M. J.-A. Joyal, inspecteur de la Continental Fire Insurance, est de retour d'un voyage d'affaires de deux mois et demi dans l'Ouest. Il se déclare très satisfait des résultats.

* * *

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque partira demain pour Québec. Il sera l'un des évêques assistants au sacre de Mgr Hallé, évêque de Pétrée.

* * *

M. l'abbé Lambert est parti pour aller à Rochester, Minn., rencontrer l'abbé Poitras, curé de Fannystelle, malade.

* * *

On annonce le mariage pour jeudi prochain, de M. A.-J.-H. Dubuc à Mlle Yvonne Dorion, de Montréal.

* * *

M. Nap. Houde est décédé subitement hier soir.

* * *

Les funérailles de Mlle Agnès Genthon ont eu lieu à la cathédrale. M. le curé Jubinville officia, assisté de MM. les abbés Caron et Lambert. Les porteurs furent: MM. D. Genthon, G. Genthon, P. Mayhew, E. Clegg et E. Dufault. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Mlle Genthon était fille de M. Frederic Genthon, 154, rue Marion.

* * *

La saison de la glace ouvre le 1er mai prochain. C'est maintenant le temps de vous procurer une glacière chez Allaire et Bleau.

* * *

Nous avons un assortiment complet de peintures Sherwin-Williams pour planchers et travail de décoration, au dedans et au dehors, ainsi que des teintures à l'huile et au vernis. Allaire et Bleau, 568, avenue Taché.

* * *

Une mère inquiète. "J'ai une petite fille, âgée de quatre ans environ, qui a été très malade l'hiver dernier; elle refusait de prendre n'importe quelle nourriture," écrit Mme Maria-B. Johnson, de Hayes, So. Dabota. "J'étais très inquiète à son sujet et savait à peine quoi faire. Je décidais d'essayer le Novoro du Dr Pierre et lui en donnais régulièrement trois fois par jour. Elle commençait tout de suite à se rétablir peu à peu. Elle n'a pris en tout qu'une seule bouteille du remède et est à présent aussi bien portante que jamais." Ceci explique de nouveau pourquoi le Novoro est devenu une médecine domestique aussi populaire. La mère peut toujours s'y fier; rien ne saurait le dépasser pour les petites indispositions quotidiennes dans la famille; il est pareillement efficace pour petits et adultes. Les droguistes ne peuvent pas le vendre; des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire de Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

REMERCIEMENTS

M. Joseph St-Onge, de Sainte-Agathe, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, Julie St-Onge, née Brodeur, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

NAISSANCE

Marie-Jeanne-Eva, née le 21 mars, à Saint-Boniface, fille d'Archibald Bédard et d'Alice Cougnon; baptisée le 22 mars. Parrain, Didier Cougnon; marraine, Rose Renault

Liste d'occasions du jeudi qui feront économiser nos clients

PREMIER ETAGE

Article	Prix
Dentelle Valencienne. Largeur: ½ pouce à 1½. Jeudi: la verge	$ .03
Mouchoirs suisses. Jeudi: chaque	.15
Voiles. Jeudi	.59
Ruban de fantaisie. Largeur: 4¾ pouces. Rég. 43. Jeudi	.33
Combinaisons pour garonnets. Blanches et à côtes. Rég. $2. Jeudi	1.45
Robes de nuit pour hommes. Flanelette. Rég. $1.35. Jeudi	1.15
Nouvelles cravates "four in hand". Jeudi	.50
Bas en coton. Pour enfants. Côtes 2-1. Jeudi: la paire	.48
2 paires pour	.95
Bas pour dames. Fini soie. Jeudi: la paire	.58
2 paires pour	1.15
Gants pour dames. Similichamois doublé soie. Rég. $1.85. Jeudi	1.00
Gants en chamois et peau de chèvre. Pour hommes. Jeudi: la paire	1.45
Bas pour hommes. Soie. Fantaisie. Jeudi	1.00
Sacoches en cuir. Genre Lucille. Jeudi	2.95
Série de caractères pour marquer. Excelsior. Régulier: 25. Jeudi	.15
Chapeaux Derby pour hommes. Fabrication anglaise. De qualité. J.	5.00
Casquettes de printemps pour garçonnets. Jeudi	.69
Complets en tweed. Pour garçonnets. Jeudi	8.95
Imperméables Parametta. Jeudi	5.95
Bouffantes pour garçonnets. Tweed. 9 à 16 ans. Jeudi	1.95
Belles bottines pour hommes. "Goodyear welted". Jeudi: la paire	3.50
Dessus et centres brodés. Jeudi	.98
"Squares" étampés. Jeudi	.78

DEUXIEME ETAGE

Article	Prix
Jupes en gabardine blanche. Se lavent. Pour dames. Jeudi	$2.50
Manteaux pour bébés. Fabrication française. A la main. Régulier: $5.95 à $11.50. Jeudi	$2.90 à 5.75
Robes et caleçons pour enfants. Rég. 85 à $1.50. Jeudi	.69
Empiècements pour robes de bébé. Régulier: 70 à $1.50. Jeudi	.59
Robes et jupons pour bébés. Régulier: $1.95 à $2.50. Jeudi	.95
Manteaux pour dames. Tweed caoutchouté. Rég. $18.50 à $25. J.	12.50
Négligés et gilets à goûter en crêpe Georgette et taffetas. Rég. $32.50 à $35. Jeudi	22.95
Blouses en voile. Régulier: $2.95 à $3.95. Jeudi	1.50
Robes pour dames. Taffetas et satin de Chine. Jeudi	22.50
Tabliers à thé pour dames. Jeudi	.39
Camisoles d'été pour dames. Coton tricoté. Jeudi	.35
Corsets pour dames. Régulier: $5.25 à $8. Jeu.: moitié prix:	$2.63 à 4.00
Camisoles pour dames. Soie japonaise. Rég. 75. Jeudi	.49
Oxfords pour dames Chevreau noir. Jeudi	3.45

TROISIEME ETAGE

Article	Prix
Clous. 100 livres au baril. Jeudi	$3.95
Haches pour fendre bois. Jeudi	1.68
150 articles en émail gris de deux fortes couches. Jeudi: l'article	.38
Escabelle de six marches. Jeudi	1.45
Casseroles de 14½ pouces. Régulier: $1.15. Jeudi	.78
Bicycle. Fabrication anglaise. Jeudi	45.00
Très forts garde-boue. Régulier: $2.00. Jeudi	.95
Electroliers. Suspendus par trois chaînes. Jeudi	6.45
Thé Blue Ribbon. Régulier: la livre 57. Jeudi	.50
Beurre frais du Manitoba. Régulier: 63. Jeudi	.61
Lait évaporé. Marque Carnation. Jeudi: la boîte	.16
Pure marmelade d'oranges de Upton. Boîte No 4. Jeudi	.75
Rôti de boeuf. Rond de l'épaule. Jeudi: la livre	.15
Bouilli de boeuf. Epaule. Jeudi: la livre	.09
Bouilli de boeuf. Flanc. Jeudi: la livre	.10
Veau pour bouilli. Jeudi: la livre	.10

QUATRIEME ETAGE

Article	Prix
Rideaux en dentelle. Jeudi: la paire	$ .95
Tapis Axminster. Sans coutures. Grandeur: 6 et 7 x 9 et 10. Jeudi	22.50
Calendrier avec fleurs à colorer. Régulier: 35. Jeudi	.25
Courtepointe. Régulier: $28.50. Jeudi	19.50
Draps en coton. Jeudi: la paire	2.45
Dessus de table. Tapisserie. Régulier: $6.50. Jeudi	5.45
"Bells of St. Mary's". Chant populaire. Rég. 40. Jeudi	.30
Plaid anglais tout laine. 54 pouces. Rég. $5 la verge. Jeudi	3.85
Piqué blanc. Largeur: 36 pouces. Régulier: 65. Jeudi	.39
Coton-satin noir. Régulier: $2.50. Jeudi	1.50
Toile rayée anglaise. Jeudi: la verge	.25
Nappes de table. Damas. Régulier: $2.50. Jeudi	2.50
Flanelette. Blanche et rayée. Jeudi: la verge	.20
Coton à longues fibres. Jeudi	.25
Serviettes "huckaback". Régulier: 45. Jeudi: la paire	.39

CINQUIEME ETAGE

Article	Prix
Salle à dîner. Véritable noyer. Neuf pièces. Rég. $225. Jeudi	$117.00
Gravures en sepia. Encadrement en moulure de chêne de 2½ pouces. Jeudi	1.75
Cire à plancher Jackson. Jeudi: boîte de une livre	.40
Papier peint. "Oak grain". Jeudi: le rouleau	.20

Ferme le samedi à 1 p.m. **THE T. EATON Co LIMITED** Ferme le samedi à 1 p.m.
WINNIPEG CANADA

Grande Vente de Pneus (Tires)
Pour Ford ou Chevrolet 30 par 3½

Royal Oak (non skid) $17.90

St-Boniface Garage & Motor Co.,
LIMITED
St-Joseph et Dumoulin - - - - - Téléphone N 1075

AUTOMOBILISTES

Bientôt nous aurons des bons chemins et vous désirerez que votre automobile soit en bon état en temps.

Si vous avez des pneus ou batteries qui ont besoin de réparations, venez nous voir ou envoyez-nous les. Nous les remettrons à neuf à très bas prix. Ouvrage garanti.

Jos. Robitaille
ACCESSOIRES POUR AUTOS
14, AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE
Telephone N 1491

FOCH AUX ETATS-UNIS

Paris, 8. — Le maréchal Foch n'a pas encore été informé d'une invitation qui lui aurait été faite par l'American Legion de visiter les Etats-Unis cet été. Il aurait pu accepter de venir ce moisci, dit-on, si ses projets n'avaient pas été dérangés par la nécessité de conférer avec le Conseil Suprême allié et d'exécuter ses décisions. Il est très difficile au maréchal de faire des plans d'avance. Pendant un congé d'un mois en 1920, il a été rappelé trois fois de Bretagne à Paris. Le maréchal Foch espère toutefois pouvoir trouver le temps de visiter l'Amérique prochainement.

FANFARE La VERENDRYE

C'est par erreur que nous avons annoncé pour le 7 la dernière partie de cartes de la Fanfare La Vérendrye. C'est le 17, dimanche prochain, qu'elle aura lieu à l'école Provencher.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

Nous accusons réception d'un montant de $150.00 souscrit dans la paroisse de Lorette. Aux généreux donateurs nous offrons le plus cordial merci.

Lorette-Ouest	$15.50
Lorette-Centre	47.50
Lorette-Est	16.00
Lorette-St-Cuthbert	12.00
De sources diverses	59.00
Total	$150.00

Tél.: Bureau: B 7444—Rés. B 6942
N.-ALFRED GINGRAS
Représentant
MANITOBA MOTORS Ltd.
Spécialité: Vente et service des automobiles et camions "FORD"
267, rue Maryland, Winnipeg, Man.

ANTONIO LABELLE
Agent pour toutes lignes océaniques
C. P. R. PORTAGE ET MAIN
Tél.: Bureau, A 5391 — Rés., N 1908
Winnipeg, Man.

Voyageurs, venez à l'agence où l'on vous procurera gratuitement tous les renseignements concernant le voyage que vous vous proposez. Achetez ici les billets pour faire venir vos parents ou amis d'Europe.

M.-E. SABOURIN
Agent de change. Envois d'argent dans tous les pays. Assurances.
Billets de voyages
60, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.
Tél.: Bureau N 1351—Rés. N 1365